

2023-00116066	0403248596	2022	EUR	23.0.2	m120-f-p	08/06/2023	121		CONSO 1 1
---------------	------------	------	-----	--------	----------	------------	-----	--	-----------

CONSO 1

**COMPTES CONSOLIDÉS ET AUTRES DOCUMENTS
À DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS
ET DES ASSOCIATIONS**

DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)

DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ CONSOLIDANTE OU DU CONSORTIUM^{1 2}: Euler Hermes SA/NV

Forme juridique³: Société Anonyme

Adresse: Avenue des Arts N°:56 Boîte:

Code postal: 1000 Commune: Bruxelles

Pays: Belgique

Registre des personnes morales (RPM) – Tribunal de l'entreprise de Bruxelles

Adresse Internet⁴: <http://www.allianz-trade.com>

Adresse e-mail⁴: EH_SA_reporting-Brussels_team@allianz-trade.com

Numéro d'entreprise BE0403248596

COMPTES CONSOLIDÉS en

MILLIERS D'EUROS⁵

communiqués à l'assemblée générale du

10 /05 /2023

et relatifs à l'exercice couvrant la période du

01 /01 /2022

au

31 /12 /2022

Exercice précédent du

01 /01 /2021

au

31 /12 /2021

Les montants relatifs à l'exercice précédent **sont / ne sont pas**¹ identiques à ceux publiés antérieurement.

Documents joints aux présents comptes consolidés: - le rapport de gestion consolidé
- le rapport de contrôle des comptes consolidés

À COMPLÉTER SI LES COMPTES CONSOLIDÉS SONT DÉPOSÉS PAR UNE FILIALE BELGE

Dénomination de la filiale belge déposante (*article 3:26, §2, 4°, a) du Code des sociétés et des associations*)

.....

.....

Numéro d'entreprise de la filiale belge déposante

Nombre total de pages déposées: 121 Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

Signature
(nom et qualité)

Signature
(nom et qualité)

- 1 Biffer la mention inutile.
- 2 En cas de consortium, remplir la section CONSO 5.4.
- 3 Le cas échéant, la mention "en liquidation" est ajoutée à la forme juridique.
- 4 Mention facultative.
- 5 Au besoin, adapter la devise et l'unité dans lesquelles les montants sont exprimés.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES DE EULER HERMES SA SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2022

Dans le cadre du contrôle légal des comptes consolidés de Euler Hermes SA (la « Société ») et de ses filiales (conjointement « le Groupe »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes consolidés ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Ce tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 21 juin 2021, conformément à la proposition du conseil d'administration émise sur recommandation du comité d'audit, des risques et de conformité et sur présentation du conseil d'entreprise. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2023. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes consolidés de la Société durant cinq exercices consécutifs.

Rapport sur les comptes consolidés

Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes consolidés du Groupe, comprenant le bilan consolidé au 31 décembre 2022, ainsi que le compte de résultat consolidé, l'état du résultat global consolidé, le tableau de flux de trésorerie consolidé et la variation des capitaux propres consolidés de l'exercice clos à cette date, ainsi que des notes reprenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives. Ces comptes consolidés font état d'un total du bilan consolidé qui s'élève à EUR '000 5.821.606 et d'un résultat consolidé qui se solde par un résultat net, part du groupe, de l'exercice de EUR '000 63.246.

À notre avis, ces comptes consolidés donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidée du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que de ses résultats consolidés et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.

Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Par ailleurs, nous avons appliqué les normes internationales d'audit approuvées par l'IAASB et applicables à la date de clôture et non encore approuvées au niveau national. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « *Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés* » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes consolidés en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu du conseil d'administration et des préposés de la Société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Points clés de l'audit

Les points clés de l'audit sont les points qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours. Ces points ont été traités dans le contexte de notre audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et lors de la formation de notre opinion sur ceux-ci. Nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces points.

Valorisation des provisions techniques non-vie

Description du point clé de l'audit

Au 31 décembre 2022, les provisions techniques non-vie s'élèvent à EUR 2.983 millions et représentent 51,2% du total bilantaire consolidé.

La valorisation des provisions techniques non-vie est relativement complexe et repose sur un certain degré de jugement, et plus particulièrement, sur des méthodes actuarielles et des hypothèses pouvant ne pas être adéquates.

Étant donné la matérialité de ces provisions techniques sur les comptes consolidés, le degré d'incertitude engendré et le caractère discrétionnaire des hypothèses retenues, nous avons considéré ce sujet comme un point clé de l'audit.

Pour de plus amples informations sur la valorisation des provisions techniques, nous vous prions de vous référer à la note 18 des comptes consolidés.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons obtenu une compréhension du système de contrôle interne relatif à la valorisation des provisions techniques non-vie. Nous avons également testé la conception et l'efficacité opérationnelle de certains contrôles clés.

Avec l'aide de nos experts internes en matière actuarielle, nous avons également évalué la pertinence des hypothèses retenues par rapport aux conditions actuelles de marché ainsi que l'adéquation de celles-ci par rapport aux résultats techniques enregistrés au cours de l'exercice sous revue. Nous avons également recalculé, de manière indépendante, les provisions techniques non-vie sur la base de techniques actuarielles reconnues. Nous avons par la suite comparé nos résultats avec ceux de la Société et avons obtenu la documentation justifiant les différences observées. Nous avons partagé et corroboré nos conclusions avec la direction actuarielle du Groupe.

Enfin, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et de leur conformité avec les normes internationales d'information financière.

Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exceptions significatives quant à la valorisation des provisions techniques non-vie. Nous estimons également que les hypothèses principales retenues lors de la valorisation de ces provisions sont raisonnables quant aux conditions de marché.

Valorisation des placements qui ne font pas l'objet d'une cotation sur un marché actif

Description du point clé de l'audit

Le Groupe a, à son actif, des placements pour un montant de EUR 2.488 millions au 31 décembre 2022. Les IFRS requièrent l'utilisation de la juste valeur, soit pour la détermination de la valeur comptable, soit pour le renseignement de celle-ci dans les notes aux comptes. Pour la majorité de ces actifs, la juste valeur est disponible sur un marché actif. Certains actifs n'ont toutefois pas de cotation sur un marché actif, il s'agit notamment de titres disponibles à la vente et de dérivés.

Pour ces actifs, le Groupe détermine la juste valeur sur base de modèles financiers. Pour d'autres placements, des paramètres observables ne sont pas disponibles, et la direction doit faire appel à des prix de contreparties et à son jugement.

Étant donné la matérialité de ces actifs sur les comptes consolidés ainsi que la complexité et le jugement requis dans le processus de valorisation, nous considérons la valorisation de ces actifs comme un point clé de notre audit.

Pour de plus amples informations sur la valorisation des investissements, nous vous prions de vous référer aux notes 6 et 7 des comptes consolidés.

Nos procédures d'audit relatives au point clé de l'audit

Nous avons obtenu une compréhension du système de contrôle interne relatif à la valorisation des placements financiers et avons testé la conception et l'efficacité opérationnelle de certains contrôles clés.

Nous avons également sélectionné un échantillon d'actifs financiers et, avec l'aide de nos experts en matière de valorisation d'instruments financiers, nous avons revu les estimations effectuées et les hypothèses principales retenues dans la détermination de leur juste valeur, en tenant compte des données de marché.

Enfin, nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des informations fournies dans les notes aux comptes consolidés et de leur conformité avec les normes internationales d'information financière.

Les tests indépendants que nous avons effectués n'ont pas révélé d'exceptions significatives quant à la détermination de la juste valeur des placements qui ne font pas l'objet d'une cotation sur un marché actif.

Responsabilités du conseil d'administration relatives à l'établissement des comptes consolidés

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes consolidés donnant une image fidèle conformément aux normes internationales d'information financière (IFRS) telles qu'adoptées par l'Union Européenne et aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe au conseil d'administration d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de mettre le Groupe en liquidation ou de cesser ses activités, ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire comprenant notre opinion. Une assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permette de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes consolidés en Belgique. L'étendue du contrôle légal des comptes ne comprend pas d'assurance quant à la viabilité future du Groupe ni quant à l'efficacité ou l'efficacé avec laquelle le conseil d'administration a mené ou mènera les affaires du Groupe. Nos responsabilités relatives à l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation sont décrites ci-après.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le conseil d'administration, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;
- nous concluons quant au caractère approprié de l'application par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée.

Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire le Groupe à cesser son exploitation;

- nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés et évaluons si ces derniers reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle;
- nous recueillons des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit au niveau du Groupe. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons au comité d'audit, des risques et de conformité notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes découlant de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

Nous fournissons également au comité d'audit, des risques et de conformité une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles déontologiques pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons, le cas échéant, toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que les éventuelles mesures de sauvegarde y relatives.

Parmi les points communiqués au comité d'audit, des risques et de conformité, nous déterminons les points qui ont été les plus importants lors de l'audit des comptes consolidés de la période en cours, qui sont de ce fait les points clés de l'audit. Nous décrivons ces points dans notre rapport du commissaire, sauf si la loi ou la réglementation n'en interdit la publication.

Autres obligations légales et réglementaires

Responsabilités du conseil d'administration

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion sur les comptes consolidés.

Responsabilités du commissaire

Dans le cadre de notre mission et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses aspects significatifs, le rapport de gestion sur les comptes consolidés, ainsi que de faire rapport sur cet élément.

Aspects relatifs au rapport de gestion sur les comptes consolidés

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion sur les comptes consolidés, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes consolidés pour le même exercice, et a été établi conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations.

Dans le cadre de notre audit des comptes consolidés, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion sur les comptes consolidés comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

Nous vous prions de vous référer au rapport de gestion sur les comptes consolidés établis par le Conseil d'administration selon lequel il est fait usage de la dispense prévue à l'article 3:32, §2 du Code des sociétés et des associations en matière de publication d'information non-financière et ce, dans la mesure où cette information est comprise dans le rapport de gestion sur les comptes consolidés établi par la société mère, Allianz SE, conformément à l'article 3:32, §2 dudit Code.

Mentions relatives à l'indépendance

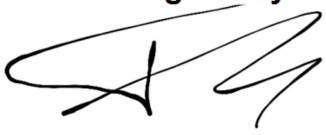
- Notre cabinet de révision et notre réseau n'ont pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés et notre cabinet de révision est resté indépendant vis-à-vis du Groupe au cours de notre mandat.
- Les honoraires relatifs aux missions complémentaires compatibles avec le contrôle légal des comptes consolidés visées à l'article 3:65 du Code des sociétés et des associations ont correctement été valorisés et ventilés dans l'annexe des comptes consolidés.

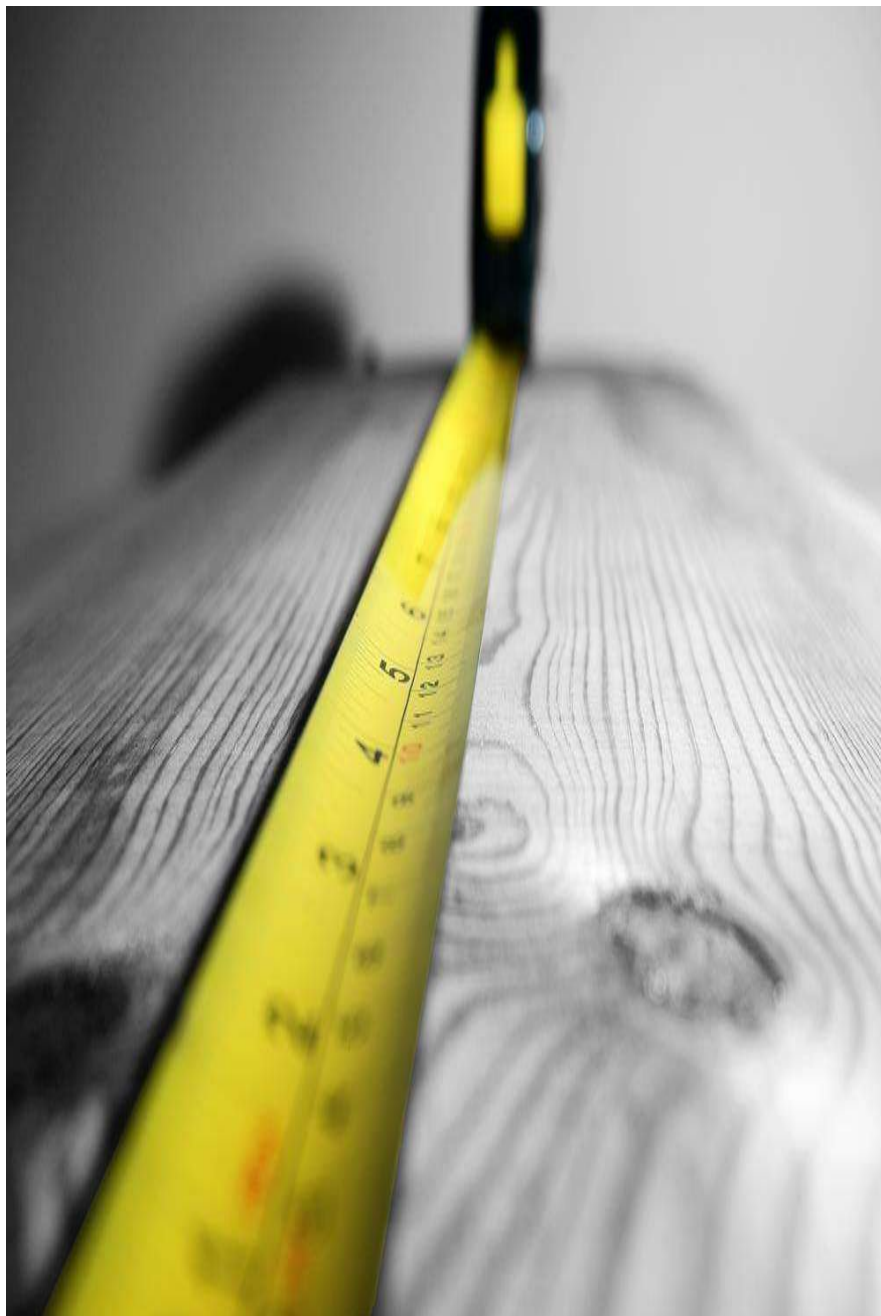
Autres mentions

Le présent rapport est conforme au contenu de notre rapport complémentaire destiné au comité d'audit visé à l'article 11 du règlement (UE) n° 537/2014.

Diegem, le 19 avril 2023

Le commissaire
PwC Reviseurs d'Entreprises SRL
Représenté par

DocuSigned by:

6BE7FB6E5394444...
Tom Meuleman
Réviseur d'Entreprises



2 Comptes consolidés

2.1	BILAN CONSOLIDE	3
2.2	COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	4
2.3	ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	5
2.4	TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE	6
2.5	VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES	8
2.6	ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDES	10

Les états financiers consolidés qui sont publiés au titre du 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations.

2.1 Bilan consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Ecart d'acquisition	3	66 442	69 099
Autres immobilisations incorporelles	4	211 651	255 504
Actifs incorporels		278 093	324 603
Immobilier de placement	5	60 339	63 003
Placements financiers	6	2 215 894	2 275 859
Instruments dérivés		16 307	16 363
Placements des activités d'assurance		2 292 540	2 355 225
Investissements dans les entreprises associées	7	195 223	184 248
Part des cessionnaires et rétrocessionnaires dans les provisions techniques et les passifs financiers	18	1 854 629	1 565 152
Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles	5-8	42 950	41 927
Frais d'acquisition reportés		78 215	76 034
Impôts différés actifs	9	55 183	50 633
Créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	10	495 260	480 012
Créances nées des opérations de réassurance cédées	10	13 970	115 912
Créances d'impôt exigible		24 659	36 521
Autres créances	11	324 193	250 479
Autres actifs		1 034 430	1 051 518
Trésorerie	12	166 691	161 486
TOTAL DE L'ACTIF		5 821 606	5 642 232
Capital social		229 390	229 390
Primes d'émission		179 824	179 824
Réserves consolidées	35	682 067	650 406
Résultat consolidé		63 246	21 593
Réserves de réévaluation	13	(86 402)	41 859
Ecart de conversion		(52 138)	(50 192)
Capitaux propres du Groupe		1 015 987	1 072 880
Participations ne donnant pas le contrôle	14	183 170	159 385
Capitaux propres totaux		1 199 157	1 232 265
Provisions pour risques et charges	15-16	346 284	384 995
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire		79 001	72 249
Autres dettes de financement		167 082	64 546
Dettes de financement	17	246 083	136 795
Provisions techniques non-vie	18	2 982 594	2 561 579
Passifs relatifs aux contrats		2 982 594	2 561 579
Impôts différés passifs	9	37 730	19 324
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptées	19	188 712	138 121
Dettes nées des opérations de réassurance cédées	19	150 383	469 415
Dettes d'impôt exigible		26 468	94 601
Autres dettes	20-23;35	644 195	605 137
Autres passifs		1 047 488	1 326 598
TOTAL DES PASSIFS ET DES CAPITAUX PROPRES		5 821 606	5 642 232

2.2 Compte de résultat consolidé

en milliers d'euros	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Primes émises		2 382 840	2 150 707
Ristournes de primes		(170 235)	(188 197)
Variation des primes non acquises		(39 659)	(36 176)
Primes acquises		2 172 946	1 926 334
Prestations de service		274 102	245 496
Chiffre d'affaires	21	2 447 048	2 171 830
Produits des placements		46 518	35 925
Charges des placements		(10 801)	(11 707)
Plus et moins-values de cession des placements nettes des reprises de dépréciation et d'amortissement		8 004	(773)
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat		(1 605)	14
Variation des dépréciations sur placements		(19 654)	(1)
Variation nette des impacts de change		1 081	4 802
Produits des placements nets de charges	22	23 543	28 260
Charges des prestations d'assurance		(900 343)	(646 162)
Produits des cessions en réassurance		1 215 437	963 901
Charges des cessions en réassurance		(1 649 771)	(1 592 333)
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	21	(434 334)	(628 432)
Frais d'acquisition des contrats		(439 667)	(377 058)
Frais d'administration		(240 404)	(206 369)
Autres produits opérationnels courants	24	111 943	111 303
Autres charges opérationnelles courantes	24	(392 390)	(356 656)
Résultat opérationnel courant	21	175 396	96 716
Autres charges opérationnelles	25	(56 241)	(53 542)
Autres produits opérationnels	25	2 758	4
Résultat opérationnel		121 913	43 178
Charges de financement		(4 653)	(6 606)
Quote-part dans les résultats des entreprises associées mises en équivalence	7	14 509	15 625
Impôts sur les résultats	26	(56 146)	(23 520)
Résultat net de l'ensemble consolidé		75 623	28 677
dont			
Résultat net, part du Groupe		63 246	21 593
Participations ne donnant pas le contrôle		12 376	7 084

2.3 État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net, part du Groupe		63 246	21 593
Résultat net attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	14	12 376	7 084
Gains et pertes actuariels sur engagements de retraite nets d'impôts		66 833	11 033
Autres éléments du résultat global non reclassés ultérieurement en résultat net		66 833	11 033
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat (part brute)	13	(3 114)	(19)
Impôts	13	(4 142)	179
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée par capitaux propres (part brute)	13	(163 112)	270
Impôts	13	39 979	178
Autres variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée par capitaux propres		-	-
Incidence des écarts de conversion (y compris sur réserves de réévaluation)		192	11 780
Autres éléments du résultat global reclassés ultérieurement en résultat net		(130 197)	12 388
Autres éléments du résultat global - part des participations ne donnant pas le contrôle nette d'impôts	14	(13 183)	4 833
Résultat global de la période de l'ensemble consolidé		(925)	56 931
Résultat global de la période part du Groupe		(118)	45 014
Résultat global de la période attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	14	(807)	11 917

2.4 Tableau de flux de trésorerie consolidé

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat net part du Groupe		63 246	21 593
Impôts sur les résultats	26	56 147	23 520
Charge de financement		4 653	6 606
Résultat des minoritaires		12 376	7 084
Résultat des sociétés mises en équivalence	7	(14 509)	(15 625)
Résultat opérationnel avant impôt		121 913	43 178
Dotations et reprises aux amortissements et aux provisions (résultat)		111 151	83 630
Variation des provisions techniques		135 375	143 092
Variation des frais d'acquisition reportés		(9 440)	(19 086)
Variation de la juste valeur des instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par résultat (hors trésorerie et équivalents de trésorerie)		844	(1 167)
Plus et moins-values réalisées nettes de reprises		(8 851)	767
Résultat latent de change		6 525	6 522
Produits d'intérêts reçus non encaissés		(2 486)	1 608
Correction des éléments inclus dans le résultat opérationnel qui ne correspondent pas à des flux monétaires et reclassement des flux de financement et d'investissement		233 118	215 366
Dividendes reçus des sociétés mises en équivalence	7	7 191	-
Variation des dettes et des créances nées des opérations d'assurance ou de réassurance		(186 550)	(50 601)
Variation des créances et dettes d'exploitation		(93 047)	42 426
Variation des autres actifs et passifs		102 031	(5 129)
Impôt payé sur le résultat		(84 686)	(37 575)
Flux de trésorerie liés aux opérations d'exploitation		(255 061)	(50 879)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES OPERATIONNELLES		99 970	207 665
Acquisitions des filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie acquise		(578)	-
Cessions des filiales et co-entreprises, nettes de la trésorerie cédée	7	513	(858)
Prises de participations dans des entreprises mises en équivalence	7	-	-
Fusion		-	4 188
Flux de trésorerie liés aux variations de périmètre		(65)	3 330
Cessions de titres AFS		758 548	401 003
Cessions d'immobilier de placement	5	2 878	-
Cessions des titres de transaction (trading)		5 650	2 608
Flux de trésorerie liés aux cessions et remboursements de placements		767 076	403 611
Acquisitions de titres AFS	6	(977 997)	(1 040 240)
Acquisition d'immobilier de placements et d'exploitation	5	(115)	(102)
Acquisitions des titres de transaction (trading)		(7 644)	(13 702)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions de placements		(985 756)	(1 054 044)
Cessions des autres investissements et immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	4, 6	355 823	158 044
Acquisitions des autres investissements et immobilisations incorporelles ⁽¹⁾	4, 6	(284 385)	(185 912)
Flux de trésorerie liés aux acquisitions et cessions des autres investissements et immobilisations incorporelles		71 438	(27 868)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		(147 307)	(674 971)

(1) Ces montants sont principalement composés d'opérations de trésorerie à court terme et des actifs droits d'usage liés à IFRS 16

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Augmentations et réductions de capital	14	28 004	-
Dividendes payés		(63 001)	(54 098)
Flux de trésorerie liés aux transactions avec les actionnaires		(34 997)	(54 098)
Variation des emprunts et titres subordonnés		(23 872)	(14 027)
<i>Trésorerie générée par les émissions de dettes de financement</i>		78 384	16 111
<i>Trésorerie affectée aux remboursements de dettes de financement</i>		(102 256)	(30 138)
Intérêts payés		(4 507)	(6 364)
Flux de trésorerie liés au financement du Groupe		(28 379)	(20 391)
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT		(63 376)	(74 489)
Effets des variations de change sur la trésorerie et les équivalents trésorerie		6 145	(2 106)
Reclassement		7 237	(37 356)
AUTRES VARIATIONS NETTES DE TRESORERIE		13 382	(39 462)
Variation de trésorerie provenant des flux		(97 331)	(581 257)
Variation de trésorerie provenant de la trésorerie		(97 331)	(581 257)
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	12	96 940	678 197
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	12	(391)	96 940

(1) ces montants sont principalement composés d'opération de trésorerie à court terme

La position de trésorerie à fin 2022 a diminué de 97,3 millions d'euros.

- Les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ont diminué de 108 millions d'euros par rapport à 2021, passant de à 207,7 millions d'euros en 2021 à 99,9 millions d'euros en 2022.
- Les activités d'investissement ont engendré un décaissement net de 147,3 millions d'euros en 2022 contre un décaissement net de 674,9 millions d'euros en 2021, principalement en raison des acquisitions de titres AFS (978,0 millions en 2022 contre 1 040,2 millions en 2021) compensé par les cessions de titres AFS (758,5 millions en 2022 contre 401,1 millions en 2021)
- Les décaissements relatifs aux activités de financement passent de 74,5 millions d'euros à fin 2021 à 63,4 millions d'euros à fin 2022. Cette variation s'explique principalement par l'impact de l'augmentation de capital de Patrimonia pour 28 millions d'euros à fin 2022 (comparé à 0 millions d'euros en 2021), compensé par le remboursement d'emprunts pour 23,9 millions en 2022 (comparé à 14 millions d'euros en 2021).

2.5 Variation des capitaux propres consolidés

Pour l'année 2022

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserve de consolidation et résultats cumulés	Réserve de réévaluation	Ecart de conversion	Actions propres	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres consolidés à l'ouverture	229 390	179 824	706 648	41 859	(50 192)	(34 649)	1 072 880	159 385	1 232 265
Actifs disponibles à la vente (AFS)									
Gain / (perte) d'évaluation pris en capitaux propres	-	-	-	(123 133)	-	-	(123 133)	(9 612)	(132 745)
Incidence des transferts en résultat des plus ou moins values réalisées	-	-	-	(7 256)	-	-	(7 256)	(3 353)	(10 609)
Gain / (perte) actuariel sur engagements de retraite	-	-	66 833	-	-	-	66 833	-	66 833
Incidence des écarts de conversion	-	-	-	2 138	(1 946)	-	192	(218)	(26)
Total des autres éléments du résultat global, net d'impôt	-	-	66 833	(128 251)	(1 946)	-	(63 364)	(13 183)	(76 547)
Résultat net consolidé de l'exercice	-	-	63 246	-	-	-	63 246	12 376	75 622
Résultat global de la période	-	-	130 079	(128 251)	(1 946)	-	(118)	(807)	(925)
Mouvements de capital	-	-	-	-	-	-	-	28 000	28 000
Distribution de dividendes	-	-	(60 000)	-	-	-	(60 000)	(3 001)	(63 001)
Transactions entre actionnaires	-	-	94	-	-	-	94	(407)	(313)
Autres variations	-	-	3 141	(9)	-	-	3 132	-	3 132
Capitaux propres consolidés à la clôture	229 390	179 824	779 962	(86 402)	(52 138)	(34 649)	1 015 987	183 170	1 199 157

Au 31 décembre 2022, le capital social d'Euler Hermes SA (NV) se compose de 2 925 155 titres intégralement libérés, sans changement par rapport au 31 décembre 2021. A la même date Euler Hermes SA détient 78 340 actions propres.

Les autres variations pour 3 156 milliers d'euros à fin 2022 sont principalement liées à la réévaluation de la dette correspondant à l'obligation de racheter les minoritaires de l'OPCI EH Real Estate, conformément à la clause de liquidité prévue dans le pacte d'actionnaires signé en 2012, pour 107 millions d'euros à fin 2022.

La diminution des réserves de réévaluation sur l'exercice s'élève à -128 251 milliers d'euros nette d'impôts, dont -123 133 milliers d'euros de pertes de réévaluation à la juste valeur des placements disponibles à la vente (AFS) constatés en réserves de réévaluation et -7 256 milliers d'euros de moins-values réalisées sur les cessions d'AFS constatées en compte de résultat.

La diminution de l'écart de conversion à hauteur de -1 946 milliers d'euros sur l'exercice concerne principalement la livre sterling pour -6 276 milliers d'euros, compensé par le dollar de Hong Kong pour 2 387 milliers d'euros.

Annexes aux comptes consolidés

Pour l'année 2021

(en milliers d'euros)	Capital	Primes d'émission	Réserve de consolidation et résultats cumulés	Réserve de réévaluation	Ecart de conversion	Actions propres	Total part du Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
Capitaux propres consolidés à l'ouverture	229 390	179 824	728 557	40 921	(61 643)	(34 649)	1 082 400	151 569	1 233 969
Actifs disponibles à la vente (AFS)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gain / (perte) d'évaluation pris en capitaux propres	-	-	-	448	-	-	448	3 672	4 120
Incidence des transferts en résultat des plus ou moins values réalisées	-	-	-	160	-	-	160	976	1 136
Gain / (perte) actuariel sur engagements de retraite	-	-	11 033	-	-	-	11 033	-	11 033
Incidence des écarts de conversion	-	-	-	329	11 451	-	11 780	184	11 964
Total des autres éléments du résultat global, net d'impôt	-	-	11 033	937	11 451	-	23 421	4 833	28 254
Résultat net consolidé de l'exercice	-	-	21 593	-	-	-	21 593	7 084	28 677
Résultat global de la période	-	-	32 626	937	11 451	-	45 014	11 917	56 931
Mouvements de capital	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Distribution de dividendes	-	-	(49 997)	-	-	-	(49 997)	(4 101)	(54 098)
Composante capitaux propres des plans de paiements sur base d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulation boni/mali sur actions d'autocontrôle	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Transactions entre actionnaires	-	-	(717)	-	-	-	(717)	-	(717)
Autres variations	-	-	(3 821)	1	-	-	(3 820)	(0)	(3 820)
Capitaux propres consolidés à la clôture	229 390	179 824	706 648	41 859	(50 192)	(34 649)	1 072 880	159 385	1 232 265

2.6 Annexes aux comptes consolidés

NOTE 1 FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE	11
NOTE 2 REGLES DE COMPTABILISATION ET D'EVALUATION IFRS	13
NOTE 3 ÉCARTS D'ACQUISITION	35
NOTE 4 AUTRES ACTIFS INCORPORELS	37
NOTE 5 IMMOBILIER DE PLACEMENT ET D'EXPLOITATION	38
NOTE 6 PLACEMENTS FINANCIERS	39
NOTE 7 INVESTISSEMENTS DANS LES ENTREPRISES ASSOCIEES	41
NOTE 8 IMMEUBLES D'EXPLOITATION ET AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	43
NOTE 9 IMPOTS DIFFERES	44
NOTE 10 CREANCES D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	45
NOTE 11 AUTRES CREANCES	46
NOTE 12 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	46
NOTE 13 RESERVES DE REEVALUATION	47
NOTE 14 PARTICIPATIONS NE DONNANT PAS LE CONTROLE	47
NOTE 15 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	48
NOTE 16 AVANTAGES AU PERSONNEL	48
NOTE 17 DETTES DE FINANCEMENT	54
NOTE 18 PROVISIONS TECHNIQUES	55
NOTE 19 DETTES D'ASSURANCE ET DE REASSURANCE	56
NOTE 20 AUTRES DETTES	56
NOTE 21 VENTILATION DU RESULTAT OPERATIONNEL COURANT	58
NOTE 22 PRODUITS FINANCIERS	59
NOTE 23 CONTRATS DE LOCATION	60
NOTE 24 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS COURANTS	61
NOTE 25 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS	61
NOTE 26 IMPOTS SUR LES RESULTATS	62
NOTE 27 DIVIDENDES	63
NOTE 28 PARTIES LIEES	63
NOTE 29 PLANS DE PAIEMENT FONDES SUR DES ACTIONS	64
NOTE 30 EFFECTIFS DU GROUPE	65
NOTE 31 ENGAGEMENTS DONNES ET REÇUS	66
NOTE 32 HONORAIRES D'AUDIT	67
NOTE 33 ÉVENEMENTS POSTERIEURS AU 31 DECEMBRE 2022	68
NOTE 34 GESTION DES RISQUES	69

Capital et actionnariat

Au 31 décembre 2022, le nombre d'actions composant le capital social d'Euler Hermes SA (NV) s'élève à 2 925 155 dont 78 340 actions propres.

Au 31 décembre 2022, Euler Hermes Group détient 2 846 815 actions sur un total de 2 925 155, soit 97,3% des actions et Euler Hermes Group est détenue à 100% par Allianz. Euler Hermes SA (NV) est intégré dans le périmètre de consolidation d'Allianz Group.

Faits marquants au cours de l'exercice 2022 pour EH SA :

Evolution de la gouvernance

Le 1er janvier 2023, Aylin Somersan Coqui a été nommée Chief Executive Officer d'Euler Hermes Group suite au départ de Clarisse Kopff fin 2022.

Prévisions économiques

Suite à la pandémie de Covid-19 qui a eu un impact sur l'ensemble de la planète et engendré une crise humaine d'ampleur historique pendant l'année 2020 et un rétablissement inégal en 2021, 2022 s'est avérée à son tour être une année tumultueuse. Ainsi, la guerre en Ukraine a été déclarée, matérialisation d'un autre événement « cygne noir », alors que le monde n'était pas encore totalement débarrassé du précédent (Covid-19). D'après les estimations, le PIB réel mondial a augmenté de +2,9 % en 2022, bien que des vulnérabilités soient apparues à plusieurs niveaux.

L'année 2022 a débuté sur des perspectives prudentes, l'émergence d'une nouvelle variante de Covid-19 (Omicron) ayant conduit certains pays à réimposer des restrictions de mobilité. L'exemple le plus notable étant la Chine, qui a maintenu sa politique zéro Covid tout au long de 2022, tout en faisant face à un ralentissement du secteur immobilier. L'économie a connu une croissance très modeste de +3 % en 2022.

L'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 a secoué le monde. D'un point de vue économique, la guerre et les sanctions connexes ont été la source d'ondes de choc à travers les canaux énergétique, commercial et financier. Les économies à travers le monde n'ont cependant pas été touchées de la même manière, l'Ukraine étant bien sûr la plus impactée (-35 %) et la Russie connaissant également une contraction de son PIB sur l'année (-2,8 %). Alors que la zone euro a progressé de +3,3%, elle a été, parmi les grandes économies, la plus touchée par la crise énergétique.

2022 a également marqué l'année du retour de l'inflation, résultant de la réouverture post-Covid, les pénuries (d'intrants, de main-d'œuvre, de capacité d'expédition, etc.), la hausse des prix des matières premières (énergie et alimentation) et un dollar fort (rendant les importations plus chères en monnaies locales). D'après les estimations, l'inflation mondiale a atteint 8,6% (contre une moyenne de 3,7% sur 2000-2019). En conséquence, les banques centrales ont resserré agressivement leurs politiques monétaires pour contenir les pressions inflationnistes (par exemple, taux directeur au plus haut depuis 2007 et 2008 respectivement aux États-Unis et dans la zone euro).

Ce contexte de ralentissement de la croissance, de hausse de l'inflation et de hausse des taux d'intérêt a accru les risques pour les entreprises. Les paquets fiscaux mis en place ne compensent que partiellement ces facteurs négatifs. Ainsi, les estimations de faillites d'entreprises mondiales démontrent un rebondissement de +10% en 2022 (après -12% en 2021 et 2020 respectivement).

Fin des plans gouvernementaux

Dès 2020, divers gouvernements, notamment en Europe, ont inclus le secteur de l'assurance-crédit dans leur réponse à la crise. Afin de ne pas tarir la capacité du marché, ils ont demandé aux entreprises d'assurance-crédit de maintenir leurs couvertures en échange d'aides publiques accordées au secteur. Ces aides ont pris la forme de « Plans Gouvernementaux » qui, dans la majorité des cas, sont des traités de réassurance proportionnelle par lesquels les entités Euler Hermes (EH) locales ont cédé une part substantielle de leurs activités aux Gouvernements. Ces plans ont incontestablement eu un impact très important sur les primes acquises nettes de EH SA en 2020 et en 2021. Initialement prévus jusqu'à fin décembre 2020, ces plans ont été étendus jusqu'à fin juin 2021.

Les pays qui ont mis en place ces plans sont : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni, la France et l'Italie.

EH SA a eu recours à ces plans d'aide gouvernementaux, présentés comme des traités de réassurance proportionnelle dans les comptes, jusqu'en juin 2021. En 2022, les impacts dans les comptes liés au débouclage de ces plans gouvernementaux s'élèvent en, en base nette, à -5 millions d'euros, dont -5 millions d'euros de primes cédées, -4 millions d'euros de sinistres cédés et 4 millions d'euros de commissions reçues.

Conflit russo-ukrainien

En 2022, la situation liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine fait l'objet d'une surveillance accrue et est sous contrôle, l'exposition au niveau du Groupe Euler Hermes a été drastiquement réduite et les impayés liés aux restrictions commerciales diminuent graduellement. Fin 2022, le Groupe a enregistré des réserves sur sinistres pour 11 millions d'euros en lien avec les expositions Russie/Ukraine et les sanctions associées, ainsi que plusieurs autres cas et plus généralement les impacts de la crise énergétique et inflationniste.

Euler Hermes change de marque pour devenir Allianz Trade

De plus, Euler Hermes a lancé au cours de l'année 2021 une campagne globale de changement de marque, avec pour but de renforcer le lien avec la marque de référence Allianz : à compter du 28 Mars 2022, Euler Hermes opère désormais sous la marque Allianz Trade, créant ainsi de nouvelles opportunités pour Euler Hermes. A noter que le nom des entités légales Euler Hermes reste inchangé.

OPCI EH Real Estate

L'OPCI Euler Hermes Real Estate a été constituée en 2011 et détient à son actif l'ancien siège d'Euler Hermes Groupe, situé 1 rue Euler à Paris. EH SA détient une participation à hauteur de 60 % au sein de l'OPCI EH Real Estate, les 40 % restants étant détenus par des investisseurs minoritaires.

Conformément à la clause de liquidité prévue dans le pacte d'actionnaires, signé avec ces derniers en 2012, à fin 2021 EH SA se trouvait dans l'obligation de racheter cette participation à hauteur de 40%, pour sa valeur actuelle nette au moment de l'exercice de l'option, soit 110 millions d'euros.

L'OPCI EH Real Estate faisant déjà l'objet d'une consolidation selon la méthode de l'intégration globale, avec la reconnaissance de l'ensemble des actifs et des passifs au sein du Groupe EH SA, une dette envers les intérêts minoritaires de l'OPCI EH Real Estate a été comptabilisée pour 110 millions d'euros, en contrepartie des capitaux propres, au 31 décembre 2021.

Cependant, en 2022, les investisseurs minoritaires ont retiré leur intention de vendre leur participation, disposant toujours de la faculté d'exercer leur option, celle-ci a fait l'objet d'une actualisation à fin 2022, portant la dette envers les intérêts minoritaires de l'OPCI EH Real Estate à 107 millions d'euros.

Acquisition d'Inspire

En 2022, Euler Hermes Group a fait l'acquisition de son futur siège social situé à Paris La Défense en VEFA (vente en l'état futur d'achèvement) avec un paiement par tranches jusqu'à la livraison du bien en 2026. L'acquisition est portée par la SAS Financière Callisto, une filiale auparavant détenue par Euler Hermes SA, et vendue à Euler Hermes Group avant la signature de l'acquisition. Afin de financer cette opération, Euler Hermes SA a octroyé un prêt de 115 millions d'euros à Euler Hermes Group en plusieurs tranches, une première tranche a été tirée fin 2022 pour 29 millions d'euros.

Variations de périmètre

Le 1er Décembre 2022, l'entité Financière Callisto, détenue par Euler Hermes SA, a été vendue à Euler Hermes Group et a été sortie du périmètre de consolidation Euler Hermes SA.

Note 2 Règles de comptabilisation et d'évaluation IFRS

Euler Hermes SA (NV) est une société qui est domiciliée en Belgique. Le siège social d'Euler Hermes SA (NV) est situé Avenue des Arts 56 - 1000 Bruxelles. Les états financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 comprennent Euler Hermes SA (NV) et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme « les entités du Groupe ») et la quote-part du Groupe dans les entreprises associées ou sous contrôle conjoint.

Euler Hermes SA (NV) est enregistré au Moniteur Belge sous le numéro d'entreprise BE0403248596.

Les comptes du Groupe au 31 décembre 2022 ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du Groupe en date du 6 avril 2023. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée Générale du 10 mai 2023.

Ces comptes consolidés ont été établis suite à l'obligation faite par l'arrêté royal du 27 septembre 2009 d'établir à partir de 2012 des comptes consolidés aux normes IFRS pour toute société belge contrôlant au moins une autre filiale.

2.1 Principes généraux

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés qui sont publiés au titre du 31 décembre 2022 sont établis conformément aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards), ainsi que leurs interprétations. Cette annexe doit être lue en relation avec les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2022, établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union Européenne.

Les normes et interprétations appliquées résultent notamment :

- des normes et interprétations IAS/IFRS applicables de manière obligatoire au 31 décembre 2022 telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Les comptes sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle du Groupe, arrondis au millier le plus proche. Les états financiers ont été établis selon la convention du coût historique, à l'exception des éléments d'actif et de passif relatifs aux contrats d'assurance, qui sont évalués selon les méthodes déjà appliquées par le Groupe et pour les instruments financiers évalués à la juste valeur (instruments financiers à la juste valeur par résultat et instruments financiers disponibles à la vente). Les actifs non courants et les groupes d'actifs destinés à être cédés sont évalués au montant le plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de vente.

2.2 Évolutions en 2022 du référentiel comptable applicable au Groupe

Normes IFRS récemment publiées :

- **IFRS 17, Contrats d'assurance**

En mai 2017, l'IASB a publié la norme IFRS 17, Contrats d'assurances. L'IASB a formulé en Juin 2020 l'intention de reporter la date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 17 au 1^{er} Janvier 2023 (application rétrospective). Par conséquent, la norme devrait être applicable le 1^{er} janvier 2023 avec une année de comparaison au 1^{er} janvier 2022. Cependant, la mise en œuvre interne du projet au niveau Groupe, lancé en mai 2017, vise à assurer la préparation à IFRS 17 au 1^{er} Janvier 2022.

Eligibilité à l'approche simplifiée

La norme IFRS 17 introduit de nouveaux principes pour la comptabilisation des contrats d'assurance avec 3 méthodes de valorisation des passifs d'assurance : le modèle Building Blocks Approach (BBA), le modèle Variable Fee Approach (VFA) et le modèle de l'approche simplifiée (Premium Allocation Approach (PAA)). L'approche Premium Allocation Approach (PAA) est une approche simplifiée pour l'évaluation des passifs d'assurance pour laquelle une entité peut opter quand l'application de cette approche simplifiée ne diffère pas de manière significative de la valorisation du passif sous le modèle général (BBA) (approche quantitative) ou si la période de couverture de chaque contrat inclut dans le groupe de contrats d'assurance est d'un an ou moins (approche qualitative).

IFRS 17 requiert la séparation des dérivés incorporés, des composants d'investissement, et des composants de biens et de services si certaines conditions sont remplies. La séparation de ces composants requiert une comptabilisation séparée en appliquant d'autres normes telles que IFRS 9 (dérivés incorporés, composants d'investissements distincts) ou IFRS 15 (composants de biens et services).

L'évaluation et la classification des contrats d'assurance parmi les différentes méthodes de valorisation se définit au niveau des groupes de contrats et non au niveau de chaque contrat individuel. Afin de déterminer les groupes de contrats, il est dans un premier temps nécessaire de définir la notion de portefeuille de contrats, c'est-à-dire le regroupement de contrats de niveau de risque similaire et sous gestion commune. Ces portefeuilles sont répartis par groupes de contrats selon des critères de rentabilité et de cohortes annuelles. Le 23 novembre 2021, la Commission Européenne a adopté la norme IFRS 17, avec une option d'exemption pour la définition de cohortes annuelles (IFRS 17.22), Euler Hermes ne souhaite pas opter pour cette exemption et souhaite appliquer IFRS 17 conformément aux

Annexes aux comptes consolidés

principes établis par l'IASB.

Le Groupe a identifié 4 groupes de contrats et a pu démontrer que ses activités d'assurance sont éligibles à l'application de l'approche simplifiée, soit par le biais de l'approche qualitative soit de l'approche quantitative.

Les principaux changements induits par l'approche simplifiée d'allocation des primes sur les contrats d'assurance non vie, résultent dans l'actualisation des réserves de sinistres, dans une plus grande transparence sur les portefeuilles de contrats déficitaires grâce à l'identification des contrats onéreux et dans l'introduction d'un risque d'ajustement pour risque non financier.

À chaque date de clôture, la valeur comptable d'un groupe de contrats d'assurance correspond à la somme du passif au titre de la période de couverture restante (LRC : liability for remaining coverage) et du passif au titre des sinistres survenus (LIC liability for incurred claims).

Passif au titre de la période de couverture restante sous l'approche simplifiée

Sous l'approche simplifiée, le passif au titre de la période de couverture restante (LRC Liability for remaining coverage) est évalué comme le montant des primes reçues nettes des frais d'acquisition, diminué des montants déjà reconnus en résultat avant la date de clôture. Le Groupe a opté pour la comptabilisation des flux de trésorerie liés aux frais d'acquisition d'assurance en charges lorsqu'ils sont encourus et ne pratique pas l'amortissement sur la période de couverture.

Passif au titre des sinistres survenus sous l'approche simplifiée

Sous l'approche simplifiée, IFRS 17 introduit l'actualisation obligatoire des réserves pour sinistres ainsi que la reconnaissance d'un ajustement pour risque non financier.

Actualisation des réserves pour sinistres

Alors que les réserves pour sinistres ne font pas l'objet d'une actualisation sous la norme actuelle IFRS 4, les réserves pour sinistres sont actualisées sous IFRS 17. Les ratios de sinistres constatés sont amenés à diminuer en raison de cette actualisation sous IFRS 17 en comparaison avec les pratiques actuelles sous IFRS 4, mais sont aussi amenés à être plus volatiles en raison des variations des taux d'intérêts. La norme exige de recourir à des courbes d'actualisation des taux d'intérêt en référence à des données observables sur les marchés en se basant sur des courbes de taux sans risque et des ajustements spécifiques pour refléter les caractéristiques de liquidité de l'assurance. En général, les courbes de taux sans risque ainsi que les ajustements spécifiques, sont déterminés conformément avec l'approche Solvabilité II.

Option OCI

La norme IFRS 17 permet de reconnaître les changements de paramètres financiers, soit en résultat, soit dans les autres éléments du résultat global (« OCI option »), cette option peut être exercée individuellement au niveau des portefeuilles de contrats. EH SA souhaite bénéficier de cette option. L'application de cette option implique la comptabilisation en résultat de l'actualisation des réserves de sinistres sur la base des taux d'intérêts figés (locked-in) en fonction de l'année de survenance, et la comptabilisation en résultat financier des intérêts cumulés jusqu'à l'expiration du risque lié à ces réserves.

Ajustement pour risque non financier

La norme IFRS 17 ne prescrit pas d'approche spécifique pour déterminer la prime de risque pour risque non financier. Le Groupe applique l'approche du coût du capital avec un taux de 6%, identique à celui retenu sous l'approche Solvabilité II. En dehors de différences mineures, la principale différence réside dans le fait que la norme IFRS 17 exige de refléter la diversification du risque au niveau groupe avec une allocation aux entités, ce qui n'est pas autorisé sous Solvabilité II. Le Groupe applique actuellement un facteur de diversification de 73% amenant à un bénéfice de diversification de 27%.

EH SA évalue les impacts sur les fonds propres à la date de transition comme limités, avec une compensation entre les impacts liés à l'actualisation et les impacts liés au risque d'ajustement sur les réserves de sinistres.

Pertes attendues sur les contrats d'assurance

IFRS 17 exige la reconnaissance initiale des pertes attendues sur les contrats d'assurances dans le compte de résultat et dans le bilan en les identifiant comme contrats onéreux. L'approche est similaire à l'approche actuelle sous IFRS 4 de test pour insuffisance des

Annexes aux comptes consolidés

primes, IFRS 17 requiert cependant une analyse à un niveau plus granulaire. Comme la compensation avec des contrats d'assurance profitables n'est pas autorisée, cette granularité plus fine a pour conséquence l'augmentation des sous-groupes potentiellement onéreux.

EH SA évalue comme limités les impacts sur les fonds propres liés à la reconnaissance de pertes attendues sur les contrats d'assurance à la date de transition. En effet, le Groupe a pu démontrer que la majorité de son portefeuille de contrats, qui est constitué par des contrats d'assurance crédit, présente de faibles probabilités de devenir onéreux en raison des caractéristiques contractuelles telles que les limites.

Impacts de présentation

De surplus, IFRS 17 introduit un changement dans la présentation des revenus des contrats d'assurance et de la performance liée à ces contrats.

Dans les états financiers, les coûts d'acquisition différés et les créances d'assurance qui sont liées, ne seront plus présentés séparément mais seront inclus dans les passifs. Par conséquent, le total des actifs sera réduit, en contrepartie des passifs, avec cependant un impact limité sur les fonds propres.

Les montants inscrits dans la présentation de la performance financière doivent être analysés comme un « résultat des activités d'assurance » qui regroupe les revenus des contrats d'assurance et les charges des contrats d'assurance. Les revenus et les charges provenant des contrats de réassurance sont à présenter séparément des résultats des activités d'assurance.

Les primes brutes émises ne sont plus présentées dans l'état du résultat global consolidé, les revenus d'assurance sont désormais définis de manière à assurer leur comparaison avec les revenus d'autres industries, en particulier, les composants d'investissement ne doivent plus être reconnus au sein des revenus d'assurance.

Le ratio combiné (net) demeure le principal indicateur pour l'assurance IARD et se définit comme la somme des charges d'assurance et du résultat de réassurance, divisé par les profits d'assurance.

De manière générale, EH SA évalue les impacts sur le résultat technique comme limités, avec un gain résultant de l'actualisation des réserves de sinistres. En ce qui concerne le résultat financier (c'est à dire les intérêts et les dividendes) les impacts restent eux aussi limités et sont principalement liés aux intérêts cumulés sur les réserves de sinistres passés qui diminuent le résultat financier.

Annexes aux comptes consolidés

▪ IFRS 9, Instruments financiers

La norme IFRS 9, publiée par l'IASB en juillet 2014, remplace intégralement la norme IAS 39 et propose une nouvelle approche sur la classification d'un instrument financier en fonction des caractéristiques de ses flux de trésorerie et de ses modalités de gestion par la société. En outre, la norme introduit un nouveau modèle de dépréciation prospectif pour les placements financiers et fournit de nouvelles règles pour la comptabilité de couverture.

L'impact principal de la norme IFRS 9 résulte des nouvelles règles de classification qui conduiront à une augmentation du nombre d'instruments financiers évalués à la juste valeur par résultat ainsi que du nouveau modèle de dépréciation. Les interdépendances avec IFRS 17 devront être prises en compte pour évaluer l'incidence combinée des deux normes.

Les amendements à IFRS 4 (« Application des instruments financiers IFRS 9 avec les contrats d'assurance IFRS 4 ») publiés en septembre 2016 permettent aux entités dont l'activité prédominante est d'émettre des contrats d'assurance relevant du champ d'application de la norme IFRS 4 de reporter la mise en œuvre de la norme IFRS 9 au 1er janvier 2021, selon certaines conditions.

Les amendements aux normes IFRS 17 et IFRS 4 publiés par l'IASB le 25 juin 2020 permettent de reporter la date d'entrée en vigueur de IFRS 9 pour les entités concernées jusqu'en 2023. Le Groupe a décidé d'utiliser l'option permettant de reporter l'application intégrale de l'IFRS 9 jusqu'à l'entrée en vigueur de l'IFRS 17.

Pour pouvoir bénéficier de cette exemption temporaire, une entité doit prouver que ses activités sont principalement liées à l'assurance à la date du 31 décembre 2015. En vertu de IFRS 4 modifiée, cette condition est remplie si l'assureur porte à son bilan des passifs significatifs résultant de contrats entrant dans le champ d'application du contrat IFRS 4. On entend notamment par passifs importants liés à l'assurance si le pourcentage de la valeur comptable totale des passifs liés à l'assurance par rapport à la valeur comptable totale de tous ses passifs est supérieur à 90% ou inférieur ou égal à 90% mais supérieur à 80% et si l'assureur n'exerce aucune activité significative non liée à l'assurance. Une réévaluation à une date de clôture annuelle ultérieure est requise si, et seulement si, les activités de l'entité ont changé au cours de la période annuelle terminée à cette date.

Au 31 décembre 2015, la valeur comptable totale des passifs d'assurance du Groupe s'élevait à 2 762 millions d'euros, soit 89,8% du total de ses passifs, qui s'élevait à 3 076 millions d'euros, et aucune activité significative de l'activité du groupe n'était déconnectée de la fourniture d'assurance. Par la suite, aucun changement dans les activités du groupe n'a nécessité une réévaluation.

Le Groupe est spécialisé dans les solutions d'assurance liées au commerce, son activité principale étant l'assurance-crédit. En 2015, les 2 031 millions d'euros de chiffre d'affaires consolidés se composent de :

- 1 767 millions d'euros (87% du chiffre d'affaires total) de primes d'assurances brut acquises, correspondant à l'assurance-crédit, à la couverture de cautionnement et à l'assurance contre la fraude ;
- 264 millions d'euros (13% du chiffre d'affaires total) de revenus de services, principalement liés aux primes d'assurances : surveillance du risque de crédit et recouvrement des créances impayées pour les assurés en assurance-crédit ainsi que les services liés à la garantie du cautionnement.

En conséquence, le Groupe n'a pas d'activité significative en dehors de l'assurance.

Le tableau suivant fournit un aperçu de la juste valeur au 31 décembre 2022 et du montant de la variation de la juste valeur au cours de la période considérée, séparément pour :

- les actifs financiers qui répondent au critère SPPI, c'est-à-dire les actifs financiers dont les conditions contractuelles donnent lieu à des flux de trésorerie qui constituent uniquement des paiements de principal et d'intérêts (SPPI) sur le principal restant dû, à l'exclusion de tout actif financier répondant à la définition des actifs détenus ; pour les transactions selon IFRS 9, ou qui est géré et dont la performance est évaluée à la juste valeur ;
- tous les autres actifs financiers.

Annexes aux comptes consolidés

Classement des actifs financiers selon IFRS 9

en milliers d'euros	Actifs financiers dont les conditions contractuelles respectent le critère SPPI ⁽¹⁾		Autres actifs financiers	
	Juste valeur au 31 décembre 2022	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice	Juste valeur au 31 décembre 2022	Variation de la juste valeur au cours de l'exercice
Trésorerie et équivalent de trésorerie	166 691	5 204	-	-
Titres obligataires	2 060 472	188 945	51 213	-94 676
Obligations d'états	661 145	101 379	6	12
Obligations sécurisées	462 772	36 974	0	0
Obligations de société	619 458	9 581	22 404	-7 538
Titres hypothécaires	-	-	-	-
Autres obligations ⁽²⁾	317 097	41 011	28 803	-87 151
Sous-total	2 227 163	194 149	51 213	-94 676
Actions	-	-	85 221	-145 270
Instruments dérivés	-	-	16 307	-10 182
Autres ⁽³⁾	324 135	73 656	-	-
TOTAL	2 551 298	267 805	152 741	-250 128

⁽¹⁾ à l'exclusion de tout actif financier répondant à la définition des actifs détenus; pour les transactions selon IFRS 9, ou qui est géré et dont la performance est évaluée à la juste valeur

⁽²⁾ inclus principalement les prêts et créances auprès des établissements de crédit et clientèles, et les fonds d'investissement

⁽³⁾ inclus principalement les créances non liées à l'activité d'assurance ni de cash pooling

Le tableau suivant fournit des informations sur les expositions au risque de crédit des actifs financiers dont les conditions contractuelles respectent le critère SPPI. Il indique les valeurs comptables selon IAS 39 (dans le cas d'actifs financiers évalués au coût amorti, avant ajustement pour tenir compte des éventuelles pertes de valeur) :

Valeur comptable des actifs financiers qui répondent au critère SPPI⁽¹⁾ par notation

Valeur comptable au 31 décembre 2022 en milliers d'euros	Trésorerie et équivalent de trésorerie	Obligations d'états	Obligations sécurisées	Obligations de société	Titres hypothécaires	Autres obligations ⁽²⁾	Autres ⁽³⁾
Noté "investment grade"	-	615 574	462 772	598 370	-	240 871	-
AAA	-	187 311	402 387	10 393	-	49 772	-
AA	-	229 413	58 166	26 243	-	29 556	-
A	-	108 506	2 219	225 475	-	118 684	-
BBB	-	90 344	-	336 260	-	42 859	-
Noté "non-investment grade"	-	42 967	-	9 175	-	2 128	-
Non noté	166 691	2 605	-	11 914	-	74 097	324 135
TOTAL	166 691	661 145	462 772	619 458	-	317 097	324 135

⁽¹⁾ à l'exclusion de tout actif financier répondant à la définition des actifs détenus; pour les transactions selon IFRS 9, ou qui est géré et dont la performance est évaluée à la juste valeur

⁽²⁾ inclus principalement les prêts et créances auprès des établissements de crédit et clientèles, et les fonds d'investissement

⁽³⁾ inclus principalement les créances non liées à l'activité d'assurance ni de cash pooling

Les justes valeurs des actifs financiers repris dans le tableau ci-dessus qui ne sont pas de la catégorie investissement et, par conséquent, ne présentent pas de risque de crédit faible au 31 décembre 2022, sont à peu près égales aux valeurs comptables respectives. Il en va de même pour les actifs financiers non notés.

Les informations publiquement disponibles selon IFRS 9 publiées par certaines filiales appliquant déjà IFRS 9 ne sont pas significatives du point de vue du Groupe. En outre, la grande majorité des instruments financiers de ces filiales sont des actifs financiers pour des contrats en unités de compte qui sont comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net selon IAS 39 ainsi que selon IFRS 9.

Les participations du Groupe dans des entreprises associées et des coentreprises qui sont des entités d'assurance appliquent également l'exemption temporaire d'application de l'IFRS 9. Les entités sous-jacentes à tous les autres investissements dans des entreprises associées et des coentreprises ont déjà adopté l'IFRS 9 à compter du 1er janvier 2018. L'impact de l'adoption ou du report de l'application de la norme IFRS 9 sur les participations dans des entreprises associées ou des coentreprises n'est pas significatif pour le Groupe.

Annexes aux comptes consolidés

▪ Futurs amendements et interprétations

De plus des précédentes évolutions normatives mentionnées, des amendements et des révisions des normes et interprétations ont été publiées par l'IASB mais ne sont pas encore en vigueur ou n'ont pas été appliqués par anticipation par le Groupe :

Normes, amendements et interprétations	Date d'application
Textes adoptés par l'Union Européenne mais non encore applicables	
Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers et Énoncé pratique 2 sur les IFRS : Informations à fournir sur les méthodes comptables	1 ^{er} Janvier 2023
Amendements à IAS 8 - Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs : Définition des changements d'estimations	1 ^{er} Janvier 2023
Amendements à IAS 12 - Impôts sur le résultat : Impôts différés relatifs à des actifs et passifs résultant d'une même transaction	1 ^{er} Janvier 2023
Amendements à IFRS 17 - Contrats d'assurance : Première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9 - Informations comparatives	1 ^{er} Janvier 2023
Textes non encore adoptés par l'Union Européenne	
Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers : Classification des dettes en courant ou non courant	1 ^{er} Janvier 2024
Amendements à IAS 1 - Présentation des états financiers : Passifs non courants assortis de clauses restrictives	1 ^{er} Janvier 2024
Amendements à IFRS 16 - Contrats de location : Dette de loyers dans une opération de cession-bail	1 ^{er} Janvier 2024

2.3 Variations du périmètre de consolidation

Le 1er Décembre 2022, l'entité Financière Callisto, détenue par Euler Hermes SA, a été vendue à Euler Hermes Group et a été sortie du périmètre de consolidation Euler Hermes SA.

2.4 Liste des sociétés consolidées

Sociétés belges

	Méthode de consolidation	31 Decembre 2022		31 décembre 2021	
		% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Euler Hermes SA (NV) Avenue des Arts, Kunstlaan 56 - 1000 Bruxelles - RC Bruxelles : 45 8033	IG	Société-mère		Société-mère	
Euler Hermes Services Belgium SA (NV) Avenue des Arts, Kunstlaan 56 - 1000 Bruxelles - RC Bruxelles : 45 8033	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Patrimonia 56, avenue des Arts, A - 1000 Bruxelles	IG	65,00	65,00	65,00	65,00
Euler Hermes South Express SA Avenue du Port 86C, Box 204 - B - 1000 Bruxelles	IG	51,00	51,00	51,00	51,00

IG : Intégration Globale ; **IP** : Intégration Proportionnelle ; **ME** : Mise en Equivalence ; **NC** : Non consolidé

NB : Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont ceux déterminés au dernier jour de l'exercice.

Annexes aux comptes consolidés

Sociétés étrangères

	Pays	Méthode de consolidation	31 Decembre 2022		31 décembre 2021	
			% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Euler Hermes Services South Africa LTD The Firs, 2nd Floor, 32A Cradock Avenue, Rosebank, 2196	Afrique du Sud	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Australia Pty Ltd Level 9, Forecourt Building, 2 Market Street Sydney NSW 2000	Australie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Serviços de Gestão de Riscos Ltda Av. Paulista, 2.421, 3º and. - Jardim Paulista - São Paulo-SP CEP 01311-300	Brésil	IG	55,22	55,22	55,22	55,22
Euler Hermes Seguros de Crédito SA Av. Paulista, 2.421, 3º and. - Jardim Paulista - São Paulo-SP CEP 01311-300	Brésil	IG	55,22	55,22	55,22	55,22
Euler Hermes Services Bulgaria 82 Patriarch Evtimii Blvd. - 1463 Sofia	Bulgarie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes information Consulting (Shanghai) Co., Ltd Unit 2103, Taiping Finance Tower, 488 Middle Yincheng Road, Pudong New Area, Shanghai, 200120, PRC	Chine	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
CPPIC Euler Hermes Insurance Sales Co., Ltd Taiping Finance Tower, No. 488 Middle Yincheng, Shanghai, 200120, PRC	Chine	ME	50,00	49,00	50,00	49,00
Euler Hermes Korea Non-life Broker Company Limited 51 JongRo-gu, JongRo - Seoul	Corée	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services GCC Limited Dubai International Financial Centre - Dubai	Emirats Arabes Unis	NC	0,00	0,00	0,00	0,00
Solunion Compañía Internacional de Seguros y Reaseguros SA Avenida General Peron, 40 - 28020 Madrid	Espagne	ME	28,27	28,27	28,27	28,27
Euler Hermes Services SAS 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° Siren : 414 960 377	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Bilan Services SNC 25, boulevard des Bouvets - 92000 Nanterre N° Siren : 333 192 631	France	IG	66,00	66,00	50,00	50,00
Euler Hermes Asset Management SA 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° Siren : 422 728 956	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Crédit France 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° Siren : 388 236 853	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Recouvrement France 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° Siren : 388 238 026	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Gie Euler Hermes SFAC Services 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° Siren : 393 302 708	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Financière Callisto 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° Siren : 503 326 514	France	IG	0,00	0,00	100,00	100,00
Euler Hermes Real Estate 87 rue Richelieu 75002 Paris N° Siren : 488 480 567	France	IG	60,00	60,00	60,00	60,00
EH 39° Ouest 1, place des Saisons - 92048 Paris-La-Défense Cédex N° ISIN : FR0013295482	France	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Emporiki Services Ltd 16 Laodikias Street - 1-3 Nymfeou Street - 115 28 Athènes	Grèce	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

IG : Intégration Globale ; **IP** : Intégration Proportionnelle ; **ME** : Mise en Equivalence ; **NC** : Non consolidé

NB : Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont ceux déterminés au dernier jour de l'exercice.

Annexes aux comptes consolidés

	Pays	Méthode de consolidation	31 Decembre 2022		31 décembre 2021	
			% contrôle	% intérêt	% contrôle	% intérêt
Euler Hermes Hong Kong Services Limited Suites 403-11, 4/F, Cityplaza 4 - 12 Taikoo Wen Road - Taikoo Shing, Hong Kong	Hong-Kong	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services India Private Limited 4th Floor, Voltas House - 23, J N Heredia Marg - Ballard Estate - Mumbai 400 001	Inde	IG	99,99	99,99	99,99	99,99
Euler Hermes Service Ireland Ltd Allianz House, Elmpark, Merrion Road, Dublin 4	Irlande	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Israël Credit Insurance Company Ltd (ICIC) 2, Shenkar Street - 68010 Israël - Tel Aviv	Israël	ME	50,00	50,00	50,00	50,00
Euler Hermes Services Italia SRL Via Raffaello Matarazzo, 19 - 00139 Rome	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Intermediary Agency S.r.l. Viale Forlanini n. 21 - Milano	Italie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Japan Services Ltd Kyobashi Nisshoku Bldg 7F - 08-07, Kyobashi 1-chome, Chuo-Ku - Tokyo 104-0031	Japon	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Luxembourg Holding SARL 37, rue d'Anvers - L. 1130 Luxembourg	Luxembourg	IG	55,22	55,22	55,22	55,22
Euler Hermes Acmar 37, boulevard Abdellatif Ben Kaddour - 20050 Casablanca	Maroc	IG	55,00	55,00	55,00	55,00
Euler Hermes Acmar Services 37, boulevard Abdellatif Ben Kaddour - 20050 Casablanca	Maroc	IG	55,00	55,00	55,00	55,00
Euler Hermes New Zealand Limited Level 1, Lumley Center, 152 Fanshawe Street, Auckland 1010	Nouvelle-Zélande	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services BV Pettelaarpark 20 - Postbus 70571 - NL-5216 PD's-Hertogenbosch	Pays-Bas	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Towarzystwo Ubezpieczen Euler Hermes SA ul. Al. Jerozolimskie 98, 00-807 Warsaw	Pologne	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Companhia de Seguro de Creditos SA (COSEC) Avenida de Republica, n° 58 - 1069-057 Lisboa	Portugal	ME	50,00	50,00	50,00	50,00
Euler Hermes Service, Česká republika, s.r.o. Molakova 576/11, 186 00 Prague 8	République Tchèque	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services UK Ltd 01, Canada Square - London E14 5DX	Royaume-Uni	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Ooo Euler Hermes Credit Management ul. Krymskij Val3, 2, Office 210 - 119049 Moscou	Russie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
LLC "IC" Euler Hermes RU 8 Office C08, 4-th Dobryninskiy per.8 - 119049 Moscou	Russie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Singapore Services Pte Ltd. 12 Marina View - # 14-01 Asia Square Tower 2 - Singapore 018961	Singapour	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Service AB Klara Norra Kyrkogata 29 - SE 101 34 Stockholm	Suède	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services Schweiz AG Richtplatz 1 - Postfach CH-8304 Wallisellen	Suisse	IG	100,00	100,00	99,50	99,50
Euler Hermes Taiwan Services 15F, NO.170, Tun Hwa N.RD. - 10548 Taipei	Taiwan	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Services Tunisia 6, rue Ibn Hazm, Cité Jardins, Le Belvédère - 1002 Tunis	Tunisie	IG	55,00	55,00	55,00	55,00
Euler Hermes Risk Yönetimi Büyükdere caddesi Maya Akar Center B Blok Kat:7 34394 Esentepe, Istanbul	Turquie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00
Euler Hermes Sigorta Anonim Sirketi Büyükdere caddesi Maya Akar Center B Blok Kat:7 34394 Esentepe, Istanbul	Turquie	IG	100,00	100,00	100,00	100,00

IG : Intégration Globale ; IP : Intégration Proportionnelle ; ME : Mise en Equivalence ; NC : Non consolidé

NB : Les pourcentages de contrôle et d'intérêt sont ceux déterminés au dernier jour de l'exercice.

2.5 Principes et méthodes de consolidation

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés par application de la méthode de l'acquisition. Cette méthode consiste à identifier l'acquéreur, déterminer la date d'acquisition, qui est la date à laquelle le contrôle est transféré au Groupe ; comptabiliser et évaluer les actifs identifiables acquis, les passifs repris et toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; et enfin comptabiliser et évaluer le goodwill ou le profit résultant d'une acquisition à des conditions avantageuses. Le contrôle est le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une entité afin d'obtenir des avantages de ses activités. Pour apprécier le contrôle, le Groupe prend en compte les droits de vote potentiels qui sont actuellement exerçables.

Le Groupe évalue le goodwill à la date d'acquisition comme :

- la juste valeur de la contrepartie transférée ; plus
- le montant comptabilisé pour toute participation ne donnant pas le contrôle dans l'entreprise acquise ; plus
- si le regroupement d'entreprises est réalisé par étapes, la juste valeur de toute participation précédemment détenue dans la société acquise ; moins
- le montant net comptabilisé (généralement à la juste valeur) au titre des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Quand la différence est négative, un profit au titre de l'acquisition à des conditions avantageuses est comptabilisé immédiatement en résultat.

La contrepartie transférée exclut les montants relatifs au règlement des relations préexistantes. Ces montants sont généralement comptabilisés en résultat.

Les coûts liés à l'acquisition, autres que ceux liés à l'émission d'une dette ou de titres de capital, que le Groupe supporte du fait d'un regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Toute contrepartie éventuelle à payer est évaluée à la juste valeur à la date d'acquisition. La contrepartie éventuelle qui a été classée en capitaux propres n'est pas réévaluée et son règlement est comptabilisé en capitaux propres. En revanche, les variations ultérieures de la juste valeur de la contrepartie éventuelle sont comptabilisées en résultat.

Lorsque des droits à paiement fondé sur des actions (droits de remplacement) doivent être donnés en échange de droits détenus par les salariés de l'entreprise acquise (droits octroyés par l'entreprise acquise) et sont attribuables à des services passés, alors tout ou partie du montant des droits de remplacement de l'acquéreur est compris dans l'évaluation de la contrepartie transférée du regroupement d'entreprises. Pour évaluer ce montant, le Groupe compare les valeurs basées sur le marché, en date d'acquisition, des droits de remplacement et des droits octroyés par l'entreprise acquise et détermine la proportion de services rendus à la date du regroupement par rapport aux services futurs restant à rendre.

Acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle

Les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec les propriétaires agissant en cette qualité et, en conséquence, aucun goodwill ne résulte de telles transactions. Les ajustements concernant des participations non contrôlées, liés à des transactions qui ne conduisent pas à une perte de contrôle, sont déterminés sur la base de la quote-part dans les actifs nets de la filiale.

Filiales

Une filiale est une entité contrôlée par le Groupe. Les états financiers des filiales sont inclus dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse.

Le Groupe détient actuellement des participations de moins de 20% dans certains fonds qui ne sont pas consolidés. Les autres fonds communs de placement dont le Groupe détient plus de 50% sont consolidés par intégration globale. Cela concerne les fonds suivants:

- Euler Hermes Real Estate (détenu à 60%) ;
- Euler Hermes Patrimonia (détenu à 65%) ;
- Euler Hermes South Express SA (détenu à 51%) ;
- Euler Hermes 39 Ouest (détenu à 100%).

Perte de contrôle

Lors d'une perte de contrôle, le Groupe déconsolide les actifs et passifs de la filiale, toute participation ne donnant pas le contrôle et les autres éléments de capitaux propres relatifs à cette filiale. Le profit ou la perte éventuelle résultant de la perte de contrôle est comptabilisé en résultat. Si le Groupe conserve une participation dans l'ancienne filiale, celle-ci est évaluée à sa juste valeur à la date de perte de contrôle. Ensuite, la participation est comptabilisée en tant qu'entreprise mise en équivalence ou actif financier disponible à la vente, en fonction du niveau d'influence conservé.

Annexes aux comptes consolidés

Participations dans des entreprises associées et entités contrôlées conjointement (entreprises mises en équivalence)

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société a une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée quand le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote d'une entité.

Les entités contrôlées conjointement sont les entités sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un contrat qui requiert un accord unanime pour les décisions financières et opérationnelles stratégiques.

Les participations dans les entreprises associées et les entités contrôlées conjointement sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, les participations sont initialement comptabilisées au coût et la valeur comptable est augmentée ou diminuée pour comptabiliser la quote-part de l'investisseur dans les résultats de l'entreprise. Le coût de la participation inclut les coûts de transaction.

Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat et les autres éléments du résultat global des entreprises mises en équivalence, après prise en compte d'ajustements d'homogénéisation des méthodes comptables avec celles du Groupe, à partir de la date à laquelle l'influence notable ou le contrôle conjoint est exercé jusqu'à la date où l'un ou l'autre prend fin.

Si la quote-part du Groupe dans les pertes est supérieure à sa participation dans l'entreprise mise en équivalence, la valeur comptable des titres mis en équivalence (incluant tout investissement à long terme) est ramenée à zéro et le Groupe cesse de comptabiliser sa quote-part dans les pertes à venir, à moins que le Groupe ait une obligation de participer aux pertes ou d'effectuer des paiements au nom de l'entreprise.

Les participations dans les entreprises associées, comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence sont les suivantes :

- Companhia de Seguro de Creditos SA (COSEC) ;
- Israel Credit Insurance Company Ltd (ICIC) ;
- Solunion Compañía Internacional de Seguros y Reaseguros SA ;
- CPPIC Euler Hermes Insurance Sales Co., Ltd.
- Allianz X Euler Hermes Co-Investments S.A.R.L.

Activités contrôlées conjointement

Une activité est contrôlée conjointement lorsque chaque coentrepreneur utilise ses propres actifs dans la réalisation des activités conjointes. Les états financiers consolidés comprennent les actifs dont le Groupe a le contrôle et les passifs qu'il encourt dans le cadre de l'activité conjointe, ainsi que les charges qu'il encourt et sa quote-part dans le résultat de l'activité conjointe.

Au 31 décembre 2022, Euler Hermes SA ne détient aucune activité contrôlée conjointement.

2.6 Éliminations de consolidation

Les produits et les charges résultant des opérations intra-groupes sont éliminés lors de l'établissement des comptes consolidés. Les produits et les charges résultant de transactions avec des coentreprises sont éliminés à hauteur de la quote-part du Groupe dans l'entreprise considérée.

2.7 Dates de clôture et durée des exercices

Toutes les sociétés consolidées arrêtent leurs comptes annuels le 31 décembre de chaque année. Les exercices ont une durée de 12 mois.

2.8 Recours aux estimations

La production des comptes consolidés du Groupe repose sur des estimations pour une partie des éléments d'actifs et de passifs. La Direction est susceptible de revoir ces estimations en cas de changement pouvant remettre en cause les circonstances sur lesquelles elles s'appuient ou par la prise en compte d'une nouvelle information ou d'un surcroît d'expérience.

Les estimations relatives aux provisions techniques font également l'objet de développement dans la Note 34 « Gestion des risques ».

Annexes aux comptes consolidés

Le tableau ci-dessous synthétise les modalités de calcul des estimations pour les principaux postes du bilan concernés :

	Estimation	Nature de l'information communiquée
Note 3	Dépréciations d'écart d'acquisition	<p>Une dépréciation est constatée lorsque la valeur comptable des Unités Génératrices de Trésorerie est supérieure au montant le plus élevé entre la valeur d'utilité (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs) et la juste valeur diminuée des coûts de vente.</p> <p>La valeur d'utilité des Unités Génératrices de Trésorerie est établie sur la base d'hypothèses de coût du capital, de taux de croissance à long terme et de loss ratio & taux de rétention normés utilisés dans le calcul des valeurs terminales.</p>
Note 5	Juste valeur des immeubles de placement et d'exploitation	La juste valeur des immeubles est estimée sur la base des prix de marché, ajustés le cas échéant pour tenir compte de la nature, de la localisation ou d'autres caractéristiques propres à l'immeuble.
Note 15	Provisions pour risques et charges	Les provisions pour risques et charges sont évaluées conformément à IAS 37 et sont revues et ajustées à chaque clôture pour refléter la meilleure estimation à cette date.
Note 16	Engagements de retraite	Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS19 révisée. L'obligation est comptabilisée au bilan selon la méthode des unités de crédits projetées, en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe qui sont revues chaque année par des actuaires indépendants.
Note 18	Provision pour primes acquises non émises	Elle est établie sur la base d'une estimation du montant de primes attendues sur la période moins les primes comptabilisées
Note 18	Provision pour recours et sauvetages	<p>Elle représente l'estimation des récupérations potentielles sur les sinistres réglés déterminée par un calcul statistique qui repose sur l'évolution des recours et sauvetages par année d'attachement sur les exercices antérieurs.</p> <p>Elles tiennent compte d'une provision pour frais de gestion des sinistres sur la base des taux de frais réels observés.</p>
Note 18	Provision pour ristournes de primes	Elle est établie sur la base d'une estimation des bonus à verser aux assurés selon les modalités de la police souscrite.
Note 18	Provisions pour sinistres connus	Cette provision correspond à une estimation statistique de la charge des sinistres en cours, c'est-à-dire des sinistres déclarés mais non encore réglés à la clôture de l'exercice.
Note 18	Provision pour sinistres inconnus (IBNR)	<p>Les provisions pour sinistres inconnus (ou IBNR, <i>Incurred But Not Reported</i>) correspondent aux sinistres qui sont déjà survenus, mais dont l'assureur n'a pas encore connaissance.</p> <p>Le Groupe s'appuie sur son expérience passée, ajustée des tendances actuelles et d'autres facteurs pertinents pour estimer les réserves IBNR.</p> <p>Les IBNR sont des estimations basées sur des projections actuarielles et statistiques du coût final attendu de règlement de sinistres et des frais de gestion des sinistres. Les analyses sont fondées sur des faits et circonstances connus, sur des prévisions d'événements futurs, et sur d'autres facteurs économiques.</p> <p>Les provisions pour IBNR sont revues et révisées de façon périodique dès lors que des informations supplémentaires sont disponibles et que les sinistres réels sont reportés.</p>
Note 29	Plans de paiement fondés sur des actions	La juste valeur de la dette résultant des plans d'options Allianz et Euler Hermes Group est réévaluée à chaque clôture en fonction de l'évolution du cours de l'action Allianz et de l'action Euler Hermes Group jusqu'à l'extinction de l'obligation. La juste valeur des RSU (Restricted Stock Units) est déterminée selon le modèle binomial d'évaluation de Cox Ross Rubinstein.

2.9 Conversion

Conversion des transactions en devises

Selon la norme IAS 21, les transactions effectuées en monnaies étrangères (monnaies autres que la monnaie de fonctionnement) sont converties en monnaie de fonctionnement de l'entité concernée au cours de change en vigueur à la date de la transaction ; les entités utilisent généralement un cours moyen (moyenne des taux de clôture mensuels) qui est considéré comme une valeur approchée du cours à la date de transaction en l'absence de fluctuations significatives.

A chaque clôture, l'entité doit convertir les éléments en devises figurant au bilan dans sa monnaie de fonctionnement, en utilisant les procédures suivantes :

- les éléments monétaires (notamment les placements obligataires, les dettes et créances, les provisions techniques d'assurance) sont convertis au cours de clôture et les gains et pertes en résultant sont comptabilisés en résultat de l'exercice ;
- les éléments non monétaires sont évalués au coût historique (notamment les placements immobiliers) au cours de change à la date de la transaction et ;
- les éléments non monétaires sont évalués à la juste valeur (notamment les placements en actions) au cours de change à la date d'évaluation de la juste valeur.

Annexes aux comptes consolidés

Conversion des états financiers des sociétés étrangères

Les comptes des filiales étrangères sont établis dans leur monnaie de fonctionnement.

A chaque clôture, le résultat et la situation financière de chacune des entités sont convertis en euros de manière à permettre la présentation des états financiers consolidés, selon la procédure suivante :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat (y compris à titre comparatif) sont convertis au cours de change en vigueur aux dates de transaction (en pratique, on retient un cours de change moyen égal à la moyenne des cours de clôture mensuels pour la période, sauf en cas de fluctuations importantes du cours de change).

Les écarts de conversion constatés sur les capitaux propres sont inscrits dans les capitaux propres au poste « Ecart de conversion » pour la part revenant au Groupe, et pour la part revenant aux tiers, au poste « Participations ne donnant pas le contrôle ».

Les principaux taux de change appliqués en consolidation pour les devises hors de la zone Euro sont les suivants :

en euros contre devises	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Cours de clôture	Cours moyen	Cours de clôture	Cours moyen
Livre britannique	0,8872	0,8527	0,8396	0,8597
Couronne suédoise	11,1198	10,6293	10,2955	10,1461
Réal brésilien	5,6348	5,4389	6,3343	6,3792
Dollar Hong Kong	8,3299	8,2474	8,8660	9,1920
Franc suisse	0,9874	1,0049	1,0362	1,0810
Rand sud-africain	18,1587	17,2028	18,1488	17,4795
Zloty polonais	4,6812	4,6847	4,5834	4,5645

2.10 Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels

Écarts d'acquisition

Pour les regroupements d'entreprises antérieurs au 31 mars 1998, les écarts d'acquisition sont comptabilisés sur la base du coût présumé, lequel correspond à la valeur comptable selon le référentiel comptable antérieur à la date de transition aux IFRS.

Pour les regroupements d'entreprise postérieurs au 31 mars 1998, l'écart d'acquisition (ou goodwill) résultant des acquisitions de filiales est inclus dans les actifs incorporels. Pour l'évaluation initiale du goodwill, se référer au paragraphe « Regroupements d'entreprises » de la note 2.5 « Principes et méthodes de consolidation ».

Les valeurs des actifs et passifs identifiables acquis peuvent faire l'objet d'ajustements dans un délai maximum de 12 mois à partir de la date d'acquisition.

Le goodwill est évalué à son coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation, et une perte de valeur sur une telle participation est allouée globalement à la valeur comptable des titres mis en équivalence.

A compter du 1er janvier 2004, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis conformément à IFRS 3, mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, ou plus fréquent, si des événements ou des changements de circonstances conduisent à considérer une dépréciation comme possible (voir note 2.11 *Dépréciation*).

Les écarts d'acquisition sont affectés à des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou à des groupes d'unités génératrices de trésorerie pour le besoin des tests de dépréciation (voir note 2.11 *Dépréciation* pour les modalités des tests de perte de valeur).

A chaque arrêté, la valeur comptable de l'UGT (ou groupe d'UGT) à laquelle est rattachée l'écart d'acquisition est comparée à sa valeur recouvrable qui représente la valeur la plus élevée entre la juste valeur de l'UGT diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. La valeur d'utilité se définit comme la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie tels qu'ils résultent des business plans de la filiale concernée plus une valeur terminale. Les modalités de calcul des valeurs d'utilité sont présentées en note 3 « Ecart d'acquisition ».

Annexes aux comptes consolidés

Autres actifs incorporels

Un actif incorporel est un actif non monétaire sans substance physique qui doit être identifiable, contrôlé, et porteur d'avantages économiques futurs.

Un actif satisfait au critère d'identification dans la définition d'une immobilisation incorporelle lorsqu'il répond à l'une des deux conditions suivantes : soit il est séparable (c'est-à-dire qu'il peut être vendu, transféré, concédé, loué ou échangé), soit il résulte de droits contractuels ou légaux que ces derniers soient séparables ou non.

Les actifs incorporels acquis par le Groupe sont comptabilisés au coût d'acquisition diminué du montant cumulé des amortissements et dépréciations.

Les dépenses ultérieures afférentes aux actifs incorporels comptabilisés ne sont capitalisées que dans la mesure où elles contribuent à l'augmentation, et non au seul maintien, des avantages économiques futurs incorporés à l'actif incorporel auquel elles se rattachent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées en charges dans le compte de résultat lorsqu'elles sont encourues.

Les actifs incorporels à durée d'utilité finie sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité estimée. La charge d'amortissement est comptabilisée en résultat.

Le Groupe enregistre notamment sous cette rubrique les développements et acquisitions de logiciels. Les portefeuilles de contrats inscrits en application de la norme IFRS 4 Contrats d'Assurance sont également enregistrés dans ce poste.

Les logiciels acquis ou développés en interne sont amortis sur une durée de cinq ans.

Les dépenses relatives à la phase de développement sont immobilisées sous réserve que l'entité puisse démontrer la faisabilité technique du projet, son intention d'achever et d'utiliser l'immobilisation incorporelle, sa capacité à l'utiliser, la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs, la disponibilité des ressources pour achever le développement et sa capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle.

Les droits d'usage liés aux biens et équipements loués, comptabilisés à l'actif, sont généralement amortis sur la durée du bail.

2.11 Dépréciation

Écarts d'acquisition

Conformément à la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel, et à chaque fois qu'il existe un indice de perte de valeur, réalisé au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) ou groupes d'UGT auxquels les écarts d'acquisition ont été affectés. Les unités génératrices de trésorerie correspondent aux principales filiales et aux succursales présentées dans l'analyse sectorielle.

Une dépréciation de l'écart d'acquisition est constatée lorsque le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité de l'Unité Génératrice de Trésorerie (valeur actualisée des flux de trésorerie futurs) et la juste valeur diminuée des coûts de vente, est inférieure à sa valeur comptable (actif net et écart d'acquisition).

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité comprennent le taux de croissance à l'infini de 1% défini par unité génératrice de trésorerie et le coût du capital entre 7,40% et 9,21% (défini par zone géographique depuis 2006). Le modèle s'appuie sur le budget prévisionnel établi à trois ans par le management, avec une année terminale construite sur la base de ratios de gestion normalisés (ratios combinés et taux de rétention cible).

En outre, dans le cadre de la mise en place d'une société de réassurance interne, le périmètre des unités génératrices de trésorerie a été étendu afin d'intégrer les cessions en réassurance vers cette nouvelle société ainsi que la quote-part des capitaux propres associés.

Les hypothèses chiffrées retenues au 31 décembre 2022 sont détaillées à la Note 3 « Ecart d'acquisition ».

La perte de valeur, comptabilisée en résultat, est affectée en premier lieu à l'écart d'acquisition, si un écart d'acquisition a été affecté à l'unité génératrice de trésorerie, puis pour le solde au prorata des autres actifs constituant cette unité génératrice de trésorerie. La dépréciation de l'écart d'acquisition n'est jamais reprise.

Autres actifs incorporels

Tous les autres actifs incorporels font l'objet d'un test de dépréciation s'il existe un indice de perte de valeur. La perte de valeur constatée pour un actif autre qu'un écart d'acquisition est reprise si l'estimation de la valeur recouvrable a augmenté depuis la comptabilisation de la dernière dépréciation. La reprise ne peut toutefois avoir pour effet de porter la valeur comptable de l'actif à un montant supérieur à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette d'amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

Annexes aux comptes consolidés

2.12 Actifs immobiliers

Distinction entre immeubles de placement et immeubles d'exploitation

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou construction) détenu par le Groupe pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital, plutôt que pour l'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives ou le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire. Les immeubles de placement figurent au bilan dans le poste « Placements des activités d'assurance ».

Les immeubles d'exploitation du Groupe sont classés dans la catégorie des immobilisations corporelles.

Comptabilisation et évaluation

Le Groupe comptabilise les immeubles (de placement et d'exploitation) selon la méthode du coût. Cela signifie que chaque actif immobilier doit être enregistré pour un montant égal au coût à la date d'acquisition (prix d'achat, taxes non récupérables et autres dépenses directement attribuables à l'acquisition comme les droits de mutation et les frais juridiques) augmenté des dépenses ultérieures qui peuvent être capitalisées selon la norme IAS 16 et diminué des amortissements accumulés conformément à la norme IAS 16 et pertes de valeur liées à l'application de la norme IAS 36.

Le Groupe a déterminé quatre catégories d'actifs immobiliers applicables aussi bien aux immeubles de placement qu'aux immeubles d'exploitation :

- habitat ;
- entrepôts et locaux commerciaux ;
- bureaux ;
- immeubles de grande hauteur.

La base amortissable au bilan correspond au coût d'acquisition (y compris les dépenses capitalisables) diminué de la valeur résiduelle le cas échéant et de la perte de valeur. Aussi longtemps que le coût historique d'acquisition ainsi déterminé est supérieur à la valeur résiduelle, un amortissement est comptabilisé. La valeur résiduelle correspond au montant que l'entreprise obtiendrait actuellement lors de la cession d'un actif ayant déjà l'âge et l'usure de l'actif à la fin de sa durée d'utilité, net des coûts liés à sa cession.

Le Groupe a identifié pour chaque catégorie d'actif immobilier six composants significatifs en plus du terrain présentant une durée d'utilisation différente et devant donc faire l'objet d'un plan d'amortissement sur leurs propres durées d'utilisation. Le tableau ci-après donne, par catégorie d'actif immobilier, les principes généraux d'affectation à chaque composant, la durée d'amortissement et la valeur résiduelle le cas échéant. Les frais d'acquisition des immeubles sont rattachés aux composants et amortis sur la même durée.

	Habitat	Entrepôts et locaux commerciaux	Bureaux	Immeubles de grande hauteur
Composants	Durée amort.	Durée amort.	Durée amort.	Durée amort.
Structures et façades porteuses	100 ans	30 ans	100 ans	70 ans
Fenêtres et façades non porteuses, toitures et terrasses, constructions intérieures	40 ans	30 ans	40 ans	40 ans
Génie climatique, plomberie et réseaux, génie électrique	25 ans	20 ans	25 ans	25 ans
Gestion technique centralisée, sécurité incendie, sécurité	25 ans	20 ans	25 ans	25 ans
Appareils de levage	25 ans	20 ans	25 ans	25 ans
Gros entretien	10 ans	10 ans	10 ans	10 ans

Les immeubles sont évalués périodiquement par des experts indépendants ; la juste valeur des immeubles est estimée sur la base des prix de marché, ajustés le cas échéant pour tenir compte de la nature, de la localisation ou d'autres caractéristiques propres à l'immeuble concerné. La juste valeur est présentée dans la note 5 « Immobilier de placement et d'exploitation ».

Dépréciation

Immeubles de placement

Une provision pour dépréciation des immeubles est comptabilisée si nécessaire pour ramener la valeur de l'immeuble à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur d'expertise diminuée des coûts de la vente. Cette provision peut être reprise par le résultat en cas de reprise de valeur.

Immeubles pour utilisation propre

Lorsque la valeur d'expertise est inférieure à sa valeur comptable, il convient alors de déterminer la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles l'immeuble appartient. Une provision pour dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur de l'immeuble d'exploitation à la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la valeur d'expertise diminuée des coûts de la vente. En cas de reprise de valeur, cette provision peut être reprise par le résultat.

Annexes aux comptes consolidés

2.13 Autres immobilisations corporelles

Les autres immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.

Les durées d'utilité et modes d'amortissements sont généralement les suivants :

▪ matériel informatique	linéaire	3 ans
▪ mobilier/agencements	linéaire	10 ans
▪ véhicules	linéaire	5 ans

2.14 Instruments financiers

Placements financiers

Conformément aux normes IFRS, les placements financiers sont répartis entre les classes suivantes : instruments financiers à la juste valeur par résultat, placements détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances et actifs financiers disponibles à la vente. La classification est déterminée à la comptabilisation initiale de l'instrument en fonction de sa nature et/ou de l'intention de détention du Groupe.

Les placements financiers du Groupe sont classés pour l'essentiel en actifs disponibles à la vente. Le Groupe n'a pas opté pour l'option juste valeur par compte de résultat pour la valorisation de ses placements financiers.

Actifs disponibles à la vente (AFS)

Les actifs financiers disponibles à la vente sont les actifs financiers non dérivés qui sont désignés comme disponibles à la vente ou ne sont pas classés dans les trois autres catégories d'instruments financiers définies ci-après.

Comptabilisation initiale

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition (ci-après prix d'achat).

La différence entre le prix d'achat et la valeur de remboursement des titres à revenus fixes est constatée au compte de résultat de façon actuarielle sur la durée de vie résiduelle des titres en application de la méthode du taux d'intérêt effectif.

Évaluation

À la clôture, les actifs disponibles à la vente sont évalués à leur juste valeur. La différence entre la juste valeur des titres et la valeur comptable (y compris l'amortissement actuariel) est comptabilisée dans le poste « Actifs disponibles à la vente » en contrepartie de la réserve de réévaluation, sans effet sur le résultat.

Dépréciation

Lorsqu'il existe un indice objectif de dépréciation d'un actif disponible à la vente, la perte cumulée comptabilisée directement en capitaux propres est sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat.

Les critères indiquant une dépréciation des instruments de capitaux propres disponibles à la vente sont les suivants (critères non cumulatifs) :

- à la fin de l'exercice une dépréciation significative est présumée lorsque la juste valeur d'une action disponible à la vente est inférieure de plus de 20 % au coût moyen d'acquisition des titres ;
- une dépréciation durable est présumée lorsque la juste valeur est inférieure au coût d'acquisition depuis plus de neuf mois.

Le montant de la perte cumulée sortie des capitaux propres et comptabilisée en résultat est égal à la différence entre le coût d'acquisition (net de tout remboursement en principal et de tout amortissement) et la juste valeur actuelle, diminuée de toute perte de valeur sur cet actif financier préalablement comptabilisée en résultat.

Par ailleurs, toute diminution subséquente de la juste valeur d'un titre déjà déprécié entraîne la comptabilisation d'une dépréciation complémentaire par résultat.

Les dépréciations constatées sur un instrument de capitaux propres ne sont jamais reprises en résultat avant la décomptabilisation de l'instrument.

Pour les instruments de dettes, une perte n'est constatée par résultat qu'en cas de risque avéré de défaillance de l'émetteur.

Annexes aux comptes consolidés

Cession

En cas de cession, les montants comptabilisés en réserve de réévaluation sont comptabilisés en résultat.

Actifs détenus jusqu'à l'échéance (HTM)

Les placements détenus jusqu'à leur échéance sont des actifs financiers non dérivés, assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixée, autres que les prêts et créances, que le Groupe a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance.

Comptabilisation initiale

Lors de la comptabilisation initiale, les actifs HTM sont évalués à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables à l'acquisition.

Évaluation

À la clôture, les placements détenus jusqu'à leur échéance sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes et décotes entrent dans le calcul du coût amorti et sont constatées en résultat de manière actuarielle sur la durée de vie de l'actif financier.

Actifs détenus à des fins de transaction (trading)

Un actif financier est classé comme détenu à des fins de transaction s'il est soit :

- acquis ou encouru principalement en vue d'être vendu ou racheté à court terme ;
- une partie d'un portefeuille d'instruments financiers identifiés qui sont gérés ensemble et qui présentent des indications d'un profil récent de prise de bénéfices à court terme ;
- un dérivé (à l'exception d'un dérivé qui est un instrument de couverture désigné comme tel et efficace).

Comptabilisation initiale

Les actifs détenus à des fins de transaction sont comptabilisés à la juste valeur à la date d'acquisition.

Évaluation

Les actifs à des fins de transaction sont évalués à la juste valeur. La variation de la juste valeur des titres détenus à des fins de transaction durant la période est constatée dans le compte de résultat de la période.

Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif, à l'exception des instruments classés comme à la juste valeur par résultat ou comme disponibles à la vente.

Comptabilisation et évaluation

Les prêts sont enregistrés à la juste valeur majorée des coûts de transaction directement imputables. À la clôture, ils sont évalués à leur coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Les produits financiers pour la période sont enregistrés en appliquant le taux d'intérêt effectif au coût amorti de l'opération.

Dépréciation

S'il existe un indice objectif de dépréciation (ex. : détérioration de la situation financière des émetteurs), le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur des flux de trésorerie futurs estimés, actualisée au taux d'intérêt effectif d'origine de l'actif financier.

Instruments dérivés

Un dérivé est un instrument financier, ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IAS 39, qui présente les trois caractéristiques suivantes : (a) sa valeur fluctue en fonction de l'évolution d'un taux d'intérêt, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un cours de change, d'un indice de prix ou de cours, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit, ou d'une autre variable (le « sous-jacent ») ; (b) il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et (c) il est réglé à une date future.

Tout instrument dérivé est comptabilisé à la juste valeur par résultat sauf s'il s'agit d'un instrument de couverture désigné comme tel et efficace. Dans ce dernier cas, l'instrument est toujours évalué à la juste valeur mais la comptabilisation du gain ou de la perte suit les modalités applicables à la relation de couverture à laquelle il se rattache.

Les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture de juste valeur (c'est à dire utilisés pour couvrir les variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif) sont comptabilisés comme suit :

Annexes aux comptes consolidés

- l'instrument de couverture est comptabilisé à la juste valeur et les variations sont constatées au compte de résultat ;
- le gain ou la perte sur l'élément couvert attribuable au risque couvert est porté en ajustement de la valeur comptable de l'élément couvert, la variation étant constatée au compte de résultat ;
- l'élément couvert est réévalué à la valeur de marché pour la composante relative au risque couvert.

Les instruments dérivés éligibles à la comptabilité de couverture de flux de trésorerie futurs sont comptabilisés à la juste valeur, et la part de la variation de juste valeur sur l'instrument de couverture qui est considérée constituer une couverture efficace est comptabilisée en contrepartie des capitaux propres. La part inefficace de la couverture est immédiatement comptabilisée en résultat.

Les instruments dérivés non éligibles à la comptabilité de couverture sont comptabilisés en tant que dérivés isolés (*free standing derivatives*) dans la catégorie des actifs détenus à des fins de transaction. La juste valeur des dérivés isolés est donc comptabilisée à l'actif ou au passif du bilan, sa variation étant comptabilisée au compte de résultat.

Les instruments dérivés au sein du Groupe correspondent principalement à des options de couverture des plans de paiement fondés sur des actions mis en place dans le cadre de l'Allianz Group Equity Incentive (cf. note 29 – Plans de paiement fondés sur des actions).

2.15 Actifs détenus en vue de la vente

Un actif est classé en « actifs détenus en vue de la vente » seulement si la vente est hautement probable dans un horizon raisonnable, si l'actif est disponible en vue d'une vente immédiate dans son état actuel et si un plan de vente a été initié par le *management* avec un degré d'avancement suffisant. Conformément à la norme IFRS 5, « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs ou groupes d'actifs destinés à être cédés font l'objet d'une présentation sur une ligne à part dans l'état de la situation financière et sont évalués et comptabilisés au montant le plus bas entre leur valeur comptable et leur valeur de marché diminuée des coûts nécessaires à la réalisation de la vente.

Cette ligne regroupe par conséquent :

- les actifs non courants destinés à être cédés ;
- les groupes d'actifs destinés à être cédés ;
- l'ensemble des actifs courants et non courants rattachables à un secteur d'activité ou à un secteur géographique lui-même destiné à être cédé (c'est-à-dire à une activité non conservée).

2.16 Créances et dettes nées d'opérations d'assurance ou de réassurance

Ces rubriques au bilan reprennent principalement les dettes et créances nées des opérations d'assurance et de réassurance, les primes acquises non émises et les annulations de primes, nettes de réassurance.

2.17 Frais d'acquisition reportés

Les frais d'acquisition reportés concernent les contrats d'assurance. Ils comprennent, pour l'essentiel, les commissions de courtage et les dépenses des services commerciaux et marketing. Le montant reporté est calculé selon la même méthode que la provision pour primes non acquises. La période couverte par les contrats étant principalement d'un an maximum, ces frais d'acquisition sont reportés sur l'exercice suivant. La variation des frais d'acquisition reportés est comprise dans les frais d'acquisition au compte de résultat.

2.18 Impôts exigibles et impôts différés

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Les impôts exigibles et différés sont comptabilisés en résultat sauf quand ils se rattachent à un regroupement d'entreprises ou à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ou en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est (i) le montant estimé de l'impôt dû (ou à recevoir) au titre du bénéfice (ou de la perte) imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de Reporting, et (ii) tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes. L'impôt exigible inclut également toute dette d'impôt qui provient de la déclaration de dividendes.

Les actifs ou passifs d'impôts différés sont calculés pour les différences temporaires entre les valeurs fiscales et les valeurs comptables des états financiers, incluant les différences de consolidation, les pertes fiscales reportées non utilisées et les crédits d'impôt non utilisés. L'évaluation est basée sur les taux d'imposition et les règles fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur. Les évaluations relatives au recouvrement des impôts différés actifs nécessitent d'utiliser son jugement à l'égard des hypothèses portant sur les estimations des bénéfices imposables futurs. Cela inclut la nature et le montant des bénéfices futurs imposables, les périodes au cours desquelles ces bénéfices sont censés se produire et des possibilités de planification fiscale. Le Groupe comptabilise une provision pour dépréciation des impôts différés actif dans la mesure où il s'avère peu probable qu'il y ait un bénéfice imposable disponible contre lequel les différences temporelles déductibles, les pertes fiscales et les crédits d'impôt puissent être utilisés.

Les analyses et les prévisions requises dans ce processus sont effectuées pour des juridictions individuelles par des professionnels

Annexes aux comptes consolidés

qualifiés des finances et de la fiscalité en local. Compte tenu de l'importance potentielle des hypothèses et estimations sous-jacentes, les politiques et procédures à l'échelle du Groupe ont été conçues pour assurer la cohérence et la fiabilité du processus d'évaluation de la recouvrabilité. Les résultats d'exploitation prévus reposent sur des plans d'affaires approuvés, eux-mêmes soumis à un processus de contrôle bien défini. En règle générale, des éléments particulièrement probants à l'appui de la comptabilisation des impôts différés d'actifs sont nécessaires si une entité a subi une perte, que ce soit pour la période en cours ou la période précédente. La comptabilisation et la recouvrabilité de tous les actifs d'impôt différé importants, s'il y en a, sont examinées par des fiscalistes au niveau du Groupe.

De plus, les impôts sur le résultat de la période incluent des ajustements pour des positions fiscales incertaines liées à des paiements ou des remboursements dont l'évaluation n'est pas finalisée, en excluant les intérêts de retard et les pénalités sur ces positions. Selon la probabilité quant au recouvrement de ces positions (positions fiscales incertaines), une provision fiscale est reconnue. Euler Hermes procède à l'évaluation des dettes fiscales liées à ces positions la plus fiable possible, sur la base des éléments dont le groupe dispose. Les remboursements liés à ces positions fiscales incertaines sont reconnus lorsqu'il est probable qu'ils donnent lieu à paiement.

2.19 Autres créances et autres dettes

Les autres créances et autres dettes comprennent principalement les créances et dettes de nature fiscale (autres que l'impôt sur les sociétés), les dettes vis-à-vis du personnel, les dettes fournisseurs, et les créances et dettes vis-à-vis du groupe Allianz.

2.20 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie comprend la caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue sont considérés comme des équivalents de trésorerie lorsqu'ils font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe.

2.21 Provisions pour risques et charges

Provisions

Les provisions pour risques et charges comprennent principalement les provisions pour retraites (voir note 2.22 « Avantages consentis au personnel »). Les autres provisions sont évaluées selon les règles de la norme IAS 37 qui supposent l'existence d'une obligation actuelle résultant d'un événement passé, la probabilité qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour régler l'obligation et une estimation fiable du montant de l'obligation. Elles font l'objet d'une actualisation dans le cas où l'impact s'avère significatif.

Passifs éventuels et actifs éventuels

Un passif éventuel est soit une obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non survenance d'un ou plusieurs événements futurs incertains, qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, soit une obligation actuelle résultant d'événements passés mais qui n'est pas comptabilisée, soit parce qu'une sortie de ressources n'est pas probable, soit parce que le montant de l'obligation ne peut être mesuré avec suffisamment de fiabilité.

Un actif éventuel est un actif potentiel résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou non d'un ou plusieurs événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise.

Les sociétés du Groupe peuvent être concernées par des litiges inhérents à l'exercice normal de leur activité.

2.22 Avantages consentis au personnel

Le Groupe participe, selon les lois et usages de chaque pays, à la constitution des retraites de son personnel. Les avantages offerts aux salariés du Groupe relèvent soit de régimes à cotisations définies, soit de régimes à prestations définies.

- Les régimes à cotisations définies se caractérisent par des versements à des organismes qui libèrent le Groupe de tout engagement futur vis-à-vis des salariés. De ce fait, les cotisations payées ou dues au titre de l'année figurent dans les comptes du Groupe. Les pays concernés sont la France, le Royaume-Uni et la Scandinavie.
- Les régimes à prestations définies se caractérisent par un montant de prestations à verser au salarié au moment de son départ à la retraite qui dépend en général d'un ou plusieurs facteurs tels que l'âge, le nombre d'années de service et le salaire. Ces régimes sont mis en place dans les pays suivants : France, Allemagne, Belgique, Pays-Bas, Italie, Scandinavie et Royaume-Uni.

Les engagements sont évalués conformément à la norme IAS 19 Révisée. L'obligation est comptabilisée au bilan selon la méthode des unités de crédits projetés, en fonction des hypothèses actuarielles du Groupe qui sont revues chaque année. Cette méthode consiste à attribuer une unité supplémentaire de droits à prestations pour chaque période de service ; chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Lorsque le Groupe dispose de couvertures dédiées pour certains plans d'actifs, l'obligation est diminuée du montant de la juste valeur

Annexes aux comptes consolidés

de ces actifs.

La réévaluation du passif / actif net liée aux régimes à prestations définies et due aux écarts d'hypothèses ou d'expérience est comptabilisée en autres éléments du résultat global sans reclassement ultérieur éventuel.

Le coût des services passés désigne la variation de la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies pour les services rendus au cours d'exercices antérieurs, résultant de l'introduction, de la modification ou de la réduction d'un régime d'avantages postérieurs à l'emploi.

Pour les droits à prestation déjà acquis, le montant correspondant doit être passé immédiatement en charge. Pour les droits à prestation non encore acquis, la charge ou le produit est étalé linéairement sur la durée moyenne de services restant à accomplir pour que les droits soient acquis.

Le Groupe provisionne également les engagements liés aux autres avantages à long terme (médailles du travail, etc.) consentis aux salariés. La provision correspond à la valeur actuelle de l'obligation et est calculée annuellement par le Groupe.

2.23 Paiements en actions et assimilés

La juste valeur déterminée à la date d'attribution des droits à paiement fondé sur des actions accordées aux membres du personnel est comptabilisée en charges de personnel, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres, sur la période au cours de laquelle les membres du personnel acquièrent les droits d'une manière définitive.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre des droits pour lesquels il est estimé que les conditions de service et de performance hors marché seront remplies, de telle sorte que le montant comptabilisé en charges in fine soit basé sur le nombre réel de droits qui remplissent les conditions de service et les conditions de performance hors marché à la date d'acquisition.

Pour les droits à paiement fondé sur des actions assorties d'autres conditions, l'évaluation de la juste valeur à la date d'attribution reflète ces conditions et les écarts entre l'estimation et la réalisation ne donnent lieu à aucun ajustement ultérieur.

Allianz a mis en place des plans d'options dont bénéficient des salariés et des membres du Directoire du Groupe. Lors de l'exercice de leurs droits, ces derniers reçoivent des instruments de capitaux propres (pour les RSU, le choix est laissé à Allianz entre paiement en numéraire ou en instruments de capitaux propres).

La juste valeur des options octroyées est calculée par application du modèle d'évaluation Cox-Ross-Rubinstein.

2.24 Contrats d'assurance et de réassurance

Les contrats considérés comme des contrats d'assurance et de réassurance sont ventilés selon les normes IFRS entre les catégories de contrats suivantes :

- contrats d'assurance et de réassurance relevant de la norme IFRS 4 ;
- contrats d'investissement avec participation discrétionnaire relevant de la norme IFRS 4 ;
- contrats d'investissement sans participation discrétionnaire relevant de la norme IAS 39.

Après une revue détaillée de ses contrats d'assurance et de réassurance, il s'avère que le Groupe n'est concerné que par la première catégorie qui couvre les contrats d'assurance et de réassurance relevant de la norme IFRS 4. Cette revue a permis de mettre en évidence l'absence de dérivés incorporés. De la même manière, le Groupe n'a pas identifié de contrats de services relevant de la norme IAS 18.

Définition des contrats d'assurance

Les contrats d'assurance sont des contrats dans lesquels l'assureur accepte un risque d'assurance significatif. Un risque d'assurance est un risque, autre qu'un risque financier, transféré par le détenteur du contrat à l'émetteur du contrat (un risque financier est le risque d'une variation future possible d'un ou de plusieurs éléments suivants : taux d'intérêt spécifié, prix d'un instrument financier, prix d'une marchandise, taux de change, indice de prix ou de taux, notation de crédit ou indice de crédit ou autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non-financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat). Les contrats d'assurance-crédit sont inclus dans la norme IFRS 4 (paragraphe B18 (g) de la norme).

Évaluation des contrats d'assurance

IFRS 4 permet, sauf exceptions précisées par la norme, le maintien des principes comptables antérieurs pour la comptabilisation des contrats d'assurance et de réassurance. Le Groupe a ainsi continué à appliquer les normes définies par l'Arrêté Royal du 17 novembre 1994 relatives aux règles de consolidation et de combinaison des entreprises régies par le Code des assurances en prenant en compte les points suivants qui font l'objet de dispositions particulières introduites par IFRS 4 :

- suppression des provisions pour égalisation ;
- réalisation d'un test de suffisance des passifs ;

Annexes aux comptes consolidés

- tests de dépréciation sur les actifs de réassurance ;
- identification et séparation des dérivés incorporés.

Pour tous les autres aspects, les méthodes déjà appliquées par le Groupe, en conformité avec l'Arrêté Royal du 17 novembre 1994 du Comité de la Réglementation Comptable, ont été maintenues pour l'évaluation des contrats d'assurance.

Ventilation par destination des frais relatifs aux contrats

Les frais relatifs aux contrats d'assurance sont comptabilisés initialement par nature puis ventilés par destination dans les postes du compte de résultat au moyen de clés de répartition s'appuyant sur des critères objectifs d'activité.

Les frais de règlement des sinistres sont compris dans les charges des prestations des contrats. Les frais d'acquisition des contrats et les frais d'administration apparaissent au compte de résultat.

Primes

Les primes correspondent aux primes émises hors taxes, brutes de réassurance, nettes d'annulations. Elles sont comptabilisées à la date de prise d'effet de la garantie et comprennent une estimation des primes restant à émettre et une estimation des primes à annuler postérieurement à la date de clôture.

Les primes reconnues dans le chiffre d'affaires résultent de la garantie donnée aux assurés de couvrir leurs créances commerciales émises durant la période de garantie. Compte tenu des délais de règlement et du décalage du fait générateur, à savoir la défaillance du débiteur et la déclaration du sinistre, il existe un décalage entre la comptabilisation des primes et des sinistres correspondants qui est pris en compte via la dotation de provisions pour IBNR (Incurred But Not Reported).

Provisions pour primes non acquises

Une provision pour primes non acquises, brute de commissions et de frais, est constatée contrat par contrat, linéairement, en fonction du temps restant à courir entre la date de clôture de l'exercice et la date d'échéance de la prime.

Sinistres

Les sinistres se composent des éléments suivants :

- sinistres réglés durant l'exercice relatifs à l'exercice en cours ou à des exercices antérieurs nets des recours encaissés ;
- frais de règlement des sinistres notamment les frais des services règlements et les commissions affectées à la gestion des sinistres ;
- provisions pour sinistres à payer.

Ces provisions techniques sont destinées à couvrir les pertes probables relatives :

- aux sinistres déclarés mais non encore réglés à la clôture de l'exercice ;
- aux sinistres survenus pendant l'exercice mais déclarés après la clôture de l'exercice et aux sinistres relatifs aux créances commerciales nées avant la clôture de l'exercice et couvertes par une garantie à cette date qui surviendront et seront déclarés au cours des exercices suivants. Ces sinistres dits « inconnus » ou Incurred But Not Reported sont estimés à l'aide de modèles statistiques qui s'appuient notamment sur la sinistralité observée au cours des exercices antérieurs et sur l'analyse de l'évolution de la sinistralité récente.

Les provisions pour sinistres sont majorées d'une provision pour frais de gestion.

Des informations complémentaires sur l'évaluation des provisions pour sinistres sont détaillées dans la note 34 « Gestion des risques ».

Prévisions de recours

Les recours correspondent aux actions exercées en vue d'obtenir des débiteurs défaillants le remboursement total ou partiel des indemnités de sinistre versées aux assurés. Les prévisions de recours représentent une estimation prudente des récupérations potentielles sur les sinistres réglés. Ces prévisions sont comptabilisées en diminution de la provision pour sinistres à payer. Elles tiennent compte d'une provision pour frais de gestion déterminée en fonction des taux de frais réels observés.

Autres provisions techniques

Une provision pour risques en cours est constituée par catégorie de risques en complément de la provision pour primes non acquises lorsque les sinistres susceptibles de se produire après la fin de l'exercice et relatifs aux contrats souscrits avant cette date et les frais d'acquisition et d'administration y afférents ne sont pas couverts par la provision pour primes non acquises.

Test de suffisance du passif

À chaque arrêté, les passifs des contrats d'assurance nets des actifs liés (frais d'acquisition reportés et valeurs de portefeuille), font l'objet d'un test de suffisance du passif.

Les méthodes déjà appliquées par le Groupe et maintenues dans le cadre de la norme IFRS 4 - parmi lesquelles notamment

Annexes aux comptes consolidés

l'évaluation des provisions pour sinistres sur la base du coût ultime non escompté et les modalités de constitution de la provision pour risques en cours – constituent un test de suffisance du passif satisfaisant aux dispositions minimales spécifiées par la norme IFRS 4.

Contrats de réassurance

Acceptations

Les acceptations d'assurance sont comptabilisées affaire par affaire sur la base des résultats de l'année, réels ou estimés. Les provisions techniques correspondent aux montants communiqués par les cédantes.

Cessions

Les contrats de cession en réassurance sont comptabilisés en conformité avec les termes des différents traités. La part des cessionnaires dans les provisions techniques est évaluée de la même façon que les provisions techniques brutes de réassurance apparaissant au passif.

Les dépôts en espèces reçus des réassureurs sont comptabilisés en dettes nées des opérations de réassurance cédée. Les créances sur les réassureurs ne font l'objet d'une dépréciation que dans le cas où il existe des preuves tangibles que l'on ne pourra pas recevoir tous les montants qui sont dus aux termes du contrat.

2.25 Dettes de financement

Les emprunts sont des obligations contractuelles consistant soit à remettre à une autre entité de la trésorerie ou un actif financier, soit à échanger avec une autre entité un actif financier dans des conditions potentiellement défavorables.

L'évaluation et la comptabilisation des emprunts sont définies par la norme IAS 39. A l'exception des instruments dérivés (voir note 2.14 « Instruments financiers - instruments dérivés »), les emprunts et autres passifs financiers sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur diminuée des coûts de transaction attribuables ; par la suite, ils sont évalués au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif.

Les emprunts comprennent au sens de la norme IAS 39 les emprunts et les autres financements, les instruments dérivés, ainsi que les dettes fournisseurs et dettes sociales figurant dans le poste « dettes d'exploitation ».

2.26 Produits des activités ordinaires

Les produits des activités ordinaires peuvent être composés d'éléments évalués et comptabilisés selon les normes IFRS 4, IFRS 15 et IAS 39. Cet agrégat a un sens plus large que le chiffre d'affaires, car il intègre également les produits des placements.

Le chiffre d'affaires est composé des primes et commissions acquises et des autres produits d'exploitation.

Primes

Les primes d'assurance-crédit entrant dans le chiffre d'affaires correspondent aux primes émises hors taxes, diminuées des primes annulées pendant l'exercice et d'une estimation des primes émises qui devront être annulées après la date de clôture. Elles sont augmentées d'une estimation des primes à émettre pour la part acquise à l'exercice et corrigées de la variation des provisions pour primes non acquises, lesquelles correspondent à la quote-part des primes émises qui couvrent la période postérieure à la date de clôture de l'exercice. Les ristournes de primes accordées aux assurés sont présentées sur une ligne distincte, en déduction du chiffre d'affaires.

Les prestations de service se composent des frais d'enquête et de surveillance facturés au titre de la gestion et de la prévention des risques pour le compte des assurés, et des honoraires de recouvrement des créances contentieuses. Ils comprennent également les produits liés à l'activité gestion des garanties export pour le compte de l'Etat allemand, ainsi que les autres produits à caractère technique.

Produits sur placements

Les produits sur placements sont comptabilisés en conformité avec la norme IAS 39, IAS 17 ou IFRS 15 en fonction de leur nature.

Produits des placements nets de charges de gestion

Ces produits comprennent notamment les catégories de revenus suivantes :

- revenus nets sur immeubles ;
- revenus nets sur valeurs mobilières ;
- autres revenus financiers (intérêts créditeurs de banque, revenus sur autres placements) ;
- gains et pertes de change ;
- frais de gestion des placements.

Annexes aux comptes consolidés

Plus et moins-values de cession des placements

Les plus ou moins-values sur cessions de valeurs mobilières ou d'immeubles sont enregistrées au compte de résultat. Les titres échangés dans le cadre d'une offre publique d'échange donnent lieu à la constatation en résultat d'une plus-value d'échange.

Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat

Sont comptabilisés les écarts de juste valeur constatés sur l'exercice, diminués des écarts de l'exercice précédent. Il s'agit essentiellement des réévaluations sur les instruments dérivés.

Variation des dépréciations sur placements

Les dépréciations concernent notamment les pertes de valeur des placements et reprises suite à une cession, ainsi que les dotations aux amortissements et pertes de valeur des immeubles de placement.

2.27 Charges des prestations d'assurance

Les charges des prestations d'assurance comprennent la charge nette des sinistres, à savoir les indemnités réglées durant l'exercice diminuées des recours encaissés, la variation des provisions pour sinistres nette des prévisions de recours et les frais engagés ou qui restent à engager pour la gestion des indemnisations et du recouvrement.

Les principes de comptabilisation de ces éléments relèvent de la norme IFRS 4 et sont décrits dans la Note 2.24 « Contrats d'assurance et de réassurance - Evaluation des contrats d'assurance ».

2.28 Charges ou produits nets des cessions en réassurance

Dans cette rubrique est enregistrée la part des cessions et rétrocessions aux réassureurs sur les primes acquises, les sinistres payés, les variations de provisions pour sinistres et les variations pour ristournes de primes ainsi que les commissions.

Les principes de comptabilisation de ces éléments relèvent de la norme IFRS 4 et sont décrits à la Note 2.24 « Contrats d'assurance et de réassurance – Contrats de réassurance ».

2.29 Frais d'administration et frais d'acquisition des contrats

Les frais d'administration comprennent principalement les charges salariales et les coûts des systèmes d'informations, affectés à l'administration des contrats.

Les frais d'acquisition comprennent quant à eux principalement les charges salariales liées à l'acquisition de contrats, les commissions de courtage, les frais d'ouverture de dossiers et les dépenses liées aux réseaux commerciaux.

2.30 Autres produits et charges opérationnels courants

Les autres produits et charges opérationnels correspondent principalement aux frais et revenus liés à l'activité de prestation de services du Groupe.

2.31 Autres produits et charges opérationnels

Ces produits et charges résultent d'un événement majeur intervenu pendant la période comptable, de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise. Il s'agit donc d'éléments peu nombreux, inhabituels ou anormaux, et dont le montant est significatif.

2.32 Charges de financement

Les principes de comptabilisation de cette rubrique relèvent de la norme IAS 39.

La charge de financement est constituée des charges relatives aux éléments suivants :

- passifs financiers à long terme : opérations d'emprunt de capitaux réalisées auprès du public – par exemple sous forme d'emprunt obligataire – ou auprès de banques ou d'établissements financiers (crédits à moyen ou long terme, crédits-bails) ;
- passifs financiers à court terme de même nature que ci-dessus y compris des émissions de titres de créances négociables à court terme auprès des investisseurs ;
- instruments financiers de couverture de juste valeur inscrits au bilan relatifs aux passifs constitutifs de l'endettement financier brut décrits ci-dessus ;
- intérêts courus sur les postes du bilan constitutifs de l'endettement financier brut.

Note 3 Écarts d'acquisition

Conformément à la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet systématiquement d'un test de dépréciation réalisé en fin d'exercice et dès qu'il existe un indice de perte de valeur.

	31 décembre 2022					31 décembre 2021
(en milliers d'euros)	Italie	Royaume-Uni	Pays-Bas	Autres pays	Total	Total
Solde à l'ouverture						
Valeur brute	6 229	59 387	5 567	6 926	78 109	74 175
Pertes de valeur cumulées	(409)	(8 601)	-	-	(9 010)	(8 501)
Valeur nette comptable	5 820	50 786	5 567	6 926	69 099	65 675
Variations de l'exercice						
Valeur nette comptable ouverture	5 820	50 786	5 567	6 926	69 099	65 675
Augmentation de la valeur brute	-	-	-	-	-	-
Sorties et Actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-	-	-
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Reclassements	-	-	-	-	-	-
Différences de change	-	(2 727)	-	70	(2 657)	3 424
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable clôture	5 820	48 059	5 567	6 996	66 442	69 099
Solde à la clôture						
Valeur brute	6 229	56 219	5 567	6 996	75 011	78 109
Pertes de valeur cumulées	(409)	(8 160)	-	-	(8 569)	(9 010)
Valeur nette comptable	5 820	48 059	5 567	6 996	66 442	69 099

Au 31 décembre 2022, la variation des écarts d'acquisition s'explique principalement par la dépréciation de la livre sterling par rapport à l'euro.

Les UGT qui composent l'ensemble « autres pays » sont testées individuellement. L'ensemble s'élevant à 6 996 milliers d'euros comprend un goodwill sur le secteur Asie-Pacifique pour 3 162 milliers d'euros, un goodwill sur le secteur Europe du Nord pour 3 718 milliers d'euros (UGT République Tchèque) et un goodwill sur le secteur Méditerranée pour 116 milliers d'euros (UGT Grèce).

Méthode des tests d'impairment

Conformément à la norme IAS 36, le Groupe procède à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition en comparant la valeur d'utilité des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles ont été affectés les écarts d'acquisition et leur valeur comptable (actif net et écart d'acquisition).

La valeur d'utilité se définit comme la valeur actuelle des flux futurs de trésorerie tels qu'ils résultent des *business plans* de la filiale concernée avec la prise en compte d'une valeur terminale.

Les principales hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité sont le taux de croissance à l'infini défini par UGT et le coût du capital, défini par zone géographique. Le modèle s'appuie sur le budget prévisionnel à trois ans préparé par les UGT et validé par le management avec une dernière année construite sur la base de ratios de gestion normalisés (ratios combinés et taux de rétention cible).

En outre, afin de tenir compte de la structure de réassurance interne au groupe Euler Hermes auquel appartient le groupe Euler Hermes SA (NV), le périmètre de ces Unités Génératrices de Trésorerie a été étendu afin d'intégrer les cessions en réassurance vers la société de réassurance interne au Groupe Euler Hermes (mais non incluse dans le Groupe Euler Hermes SA (NV)) ainsi que la quote-part des capitaux propres associés.

Ceci permet ainsi de tenir compte de la cession effective réalisée vers l'extérieur du groupe Euler Hermes et d'avoir la même valorisation des écarts d'acquisition au niveau du Groupe Euler Hermes SA (NV) qu'au niveau du Groupe Euler Hermes.

Annexes aux comptes consolidés

Il a toutefois également été effectué des calculs en suivant une logique de tests qui ne comprend pas ce périmètre étendu à la société de réassurance interne au groupe Euler Hermes et le résultat de ces tests est conforme à celui obtenu par les tests incluant la société de réassurance interne, tels que présentés ci-après.

Les paramètres utilisés pour calculer les valorisations des UGT sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Résultat des tests d'impairment

	Italie	Royaume-Uni	Pays-Bas
Coût du capital	9,21%	8,17%	7,40%
<i>dont taux sans risque</i>	4,72%	3,67%	2,90%
<i>dont prime de risque (bêta = 1,10)</i>	4,50%	4,50%	4,50%
Taux d'imposition	24,00%	19,00%	25,80%
Ratio combiné brut	80,00%	75,00%	80,00%
Taux de rétention cible EH Réassurance	28,15%	24,37%	23,52%
Croissance long terme	1,0%	1,0%	1,0%
Valeur d'utilité (en millions d'euros)	487,9	715,6	167,0
Contribution à l'actif consolidé (en millions d'euros)	320,1	430,8	80,0
Delta	167,7	284,8	86,9

Sensibilité des tests d'impairment

Les analyses de sensibilité ont été exécutées sur les tests d'impairment considérant l'écart dans quelques paramètres de calcul :

- sensibilité sur la croissance à long terme : les tests d'impairment ont été effectués avec la même méthodologie, mais considérant une diminution de -0,5 point au niveau du taux de croissance perpétuel. Pour toutes les UGT, le résultat de ce test de sensibilité a conclu à une valeur d'utilité toujours plus élevée que la contribution à l'actif net consolidé du Groupe. Ces valorisations justifient l'absence de constatation de perte de valeur complémentaire sur l'écart d'acquisition.
- sensibilité sur le coût du capital : les tests d'impairment ont été effectués avec la même méthodologie, mais considérant une augmentation de +0,5 point au niveau du coût du capital. Pour toutes les UGT, le résultat de ce test de sensibilité a conclu à une valeur d'utilité toujours plus élevée que la valeur comptable. Ces valorisations justifient l'absence de constatation de perte de valeur complémentaire sur l'écart d'acquisition.
- sensibilité sur le ratio combiné brut : les tests d'impairment ont été effectués avec la même méthodologie, mais considérant une augmentation de +3 points au niveau du ratio combiné brut (+2 points au niveau du ratio de sinistre brut et +1 point au niveau du ratio des coûts brut). Pour toutes les UGT, le résultat de ce test de sensibilité a conclu à une valeur d'utilité toujours plus élevée que la valeur comptable. Ces valorisations justifient l'absence de constatation de perte de valeur complémentaire sur l'écart d'acquisition.

Paramètres de rentabilité

Le tableau suivant présente le niveau que doivent atteindre les hypothèses clés pour que la valeur d'utilité de chaque UGT soit égale à sa valeur comptable.

	Italie	Royaume-Uni	Pays-Bas
Croissance long terme	-4,4%	-4,5%	-8,4%
Coût du capital	13,7%	12,8%	14,9%
Ratio combiné brut	86,8%	88,8%	93,8%

Annexes aux comptes consolidés

Note 4 Autres actifs incorporels

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022					31 décembre 2021				
	Portefeuilles de contrats	Develop. informatiques et logiciels	Actifs droit d'usage	Autres immo. incorp.	Total	Portefeuilles de contrats	Develop. informatiques et logiciels	Actifs droit d'usage	Autres immo. incorp.	Total
Solde à l'ouverture										
Valeur brute	6 486	278 602	250 978	26 433	562 499	6 341	275 815	243 454	16 262	541 872
Amortissements cumulés	(6 486)	(215 874)	(70 802)	(13 833)	(306 995)	(6 341)	(197 285)	(47 266)	(13 509)	(264 401)
Pertes de valeurs cumulées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable	-	62 728	180 176	12 600	255 504	-	78 530	196 188	2 753	277 471
Variations de l'exercice										
Valeur nette comptable ouverture	-	62 728	180 176	12 600	255 504	-	78 530	196 188	2 753	277 471
Acquisitions nouvelles	-	15 940	9 630	-	25 570	-	11 560	14 217	9 862	35 639
Dépenses immobilisées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Sorties et Actifs détenus en vue de la vente	-	(14 850)	(2 129)	-	(16 979)	-	(8 240)	(2 436)	-	(10 676)
Reclassements	-	36	-	-	36	-	2	-	-	2
Différences de change	-	(302)	(401)	(162)	(865)	-	326	935	137	1 398
Amortissements nets	-	(21 952)	(29 051)	(613)	(51 616)	-	(19 450)	(28 728)	(52)	(48 230)
Provisions nettes pour dépréciation	-	-	-	-	-	-	-	-	(100)	(100)
Autres variations	-	1	-	-	1	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable clôture	-	41 601	158 225	11 825	211 651	-	62 728	180 176	12 600	255 504
Solde à la clôture										
Valeur brute	6 346	279 488	234 949	26 076	546 859	6 486	278 602	250 978	26 433	562 499
Amortissements cumulés	(6 346)	(237 887)	(76 724)	(14 251)	(335 208)	(6 486)	(215 874)	(70 802)	(13 833)	(306 995)
Pertes de valeurs cumulées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable	-	41 601	158 225	11 825	211 651	-	62 728	180 176	12 600	255 504

En 2022, comme en 2021, les acquisitions nouvelles de développements informatiques et logiciels résultent principalement de la capitalisation des applicatifs du Groupe développés en interne, ainsi que d'acquisitions de logiciels dans le cadre de projets internes. Les droits d'usage sont liés aux contrats de location immobilière et d'équipements et sont dépréciés sur la durée des contrats.

Les principaux applicatifs Groupe développés en 2022 sont QIRIN, Compass, DataHub et Allianz Trade Online (MyEH). Les amortissements sur l'exercice 2022 sont principalement liés aux logiciels développés en interne Galileo (Commercial), Allianz Trade Online (My EH) et Encore+. Les sorties d'actifs sont principalement impactés par le décommissionnement de Galileo en 2022.

Note 5 Immobilier de placement et d'exploitation

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Immobilier de placement	Immobilier d'exploitation	Immobilier de placement	Immobilier d'exploitation
Solde à l'ouverture				
Valeur brute	103 321	28 112	103 320	27 972
Amortissements cumulés	(40 318)	(19 055)	(37 653)	(18 857)
Valeur nette comptable	63 003	9 057	65 667	9 115
Variations de l'exercice				
Valeur nette comptable ouverture	63 003	9 057	65 667	9 115
Acquisitions	-	115	-	102
Sorties d'immeubles	-	(619)	-	-
Différences de change	-	(18)	-	12
Amortissements nets	(2 664)	(169)	(2 664)	(172)
Autres variations	-	-	-	-
Valeur nette comptable clôture	60 339	8 366	63 003	9 057
Solde à la clôture				
Valeur brute	103 321	26 308	103 321	28 112
Amortissements cumulés	(42 982)	(17 942)	(40 318)	(19 055)
Valeur nette comptable	60 339	8 366	63 003	9 057
Juste valeur	331 068	17 429	346 218	22 060

Montants comptabilisés dans le résultat

Immobilier de placement	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Produits locatifs des immeubles de placement	10 806	10 791
Charges opérationnelles directes engagées pour les immeubles	(4)	(3)

Au cours de l'année 2022, comme en 2021, l'immeuble de la rue Euler a été amorti à hauteur de 1,7 millions d'euros.

Classement par méthode de comptabilisation

Pour un instrument coté sur un marché actif, la juste valeur est le cours acheteur à la date d'évaluation pour un actif détenu ou un passif à émettre et le cours vendeur pour un actif destiné à être acheté ou un passif destiné à être détenu. Si ces cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est estimée sur la base du prix de la transaction la plus récente.

Si le marché d'un instrument financier n'est pas actif, le Groupe estime la juste valeur en utilisant une technique de valorisation basée sur l'utilisation de transactions récentes dans des conditions de concurrence normale entre parties informées et consentantes, si elles sont disponibles, la référence à la juste valeur actuelle d'un autre instrument identique en substance, l'analyse des flux de trésorerie actualisés et les modèles de valorisation des options.

Classement par catégories de placement

31 décembre 2022

(en milliers d'euros)	Valeur historique	Réserve de réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Coté	Non coté
Obligations	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actions	76 514	8 938	85 452	85 452	1 833 879	203 194
Obligations	2 077 886	(126 265)	1 951 621	1 951 621		
Actifs disponibles à la vente	2 154 400	(117 327)	2 037 073	2 037 073	1 833 879	203 194
Prêts, dépôts et autres placements financiers	178 821	-	178 821	178 930	-	-
Total Placements financiers (hors participations dans les sociétés consolidées)	2 333 221	(117 327)	2 215 894	2 216 003	1 833 879	203 194

31 décembre 2021

(en milliers d'euros)	Valeur historique	Réserve de réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Coté	Non coté
Obligations	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actions	197 422	43 426	240 848	240 617	1 853 971	164 428
Obligations	1 759 813	17 738	1 777 551	1 777 782		
Actifs disponibles à la vente	1 957 235	61 164	2 018 399	2 018 399	1 853 971	164 428
Prêts, dépôts et autres placements financiers	257 460	-	257 460	263 106	-	-
Total Placements financiers (hors participations dans les sociétés consolidées)	2 214 695	61 164	2 275 859	2 281 505	1 853 971	164 428

Annexes aux comptes consolidés

Classification de la juste valeur par niveaux hiérarchiques

Actifs disponibles à la vente

Le niveau 1 est composé principalement d'actions et d'obligations cotées sur un marché actif.

Le niveau 3 est composé principalement de participations dans des fonds immobiliers et de titres non consolidés.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs disponibles à la vente	1 816 392	-	220 681

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021		
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs disponibles à la vente	1 833 033	-	185 366

Prêts, dépôts et autres placements financiers

Les prêts, dépôts et autres placements financiers sont évalués d'après la méthode du coût amorti. Leur classement hiérarchique est principalement de niveau 3.

Variation des placements

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022				31 décembre 2021
	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Total	Total
Valeur nette comptable ouverture	0	2 018 399	257 460	2 275 859	1 594 079
Augmentations	-	977 997	186 313	1 164 310	1 201 071
Diminutions	-	(752 101)	(266 081)	(1 018 182)	(549 144)
Variations de périmètre	-	-	-	-	-
Réévaluations	-	(181 872)	-	(181 872)	6 506
Dépréciations	-	(18 099)	-	(18 099)	(4)
Différences de change	-	(3 489)	1 027	(2 462)	26 531
Reclassements	-	-	-	-	4 019
Autres variations	-	(3 762)	102	(3 660)	(7 199)
Valeur nette comptable clôture	-	2 037 073	178 821	2 215 894	2 275 859

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021			
	Actifs détenus jusqu'à l'échéance	Actifs disponibles à la vente	Prêts, dépôts et autres placements financiers	Total
Valeur nette comptable ouverture	0	1 339 844	254 234	1 594 079
Augmentations	-	1 050 366	150 705	1 201 071
Diminutions	-	(401 971)	(147 173)	(549 144)
Variations de périmètre	-	-	-	-
Réévaluations	-	6 506	-	6 506
Dépréciations	-	(14)	10	(4)
Différences de change	-	26 848	(317)	26 531
Reclassements	-	4 019	-	4 019
Autres variations	-	(7 199)	-	(7 199)
Valeur nette comptable clôture	0	2 018 399	257 460	2 275 859

En 2022 et en 2021, les autres variations des actifs disponibles à la vente sont principalement les amortissements des surcotes et décotes des placements obligataires. L'impact des différences de change est principalement lié à la volatilité de la livre sterling et du dollar américain contre l'euro.

Note 7 Investissements dans les entreprises associées

Les entreprises comptabilisées par mise en équivalence sont les suivantes :

Entreprises associées	Pays	Secteur d'activité	% de détention
Solunion Compañía Internacional de Seguros y Reaseguros SA	Espagne	Assurance Crédit	28,27%
Companhia de Seguro de Creditos SA (COSEC)	Portugal	Assurance Crédit	50,00%
Israel Credit Insurance Company Ltd	Israël	Assurance Crédit	50,00%
CPPIC Euler Hermes Insurance Sales Co., Ltd	Chine	Assurance Crédit	49,00%
Allianz X Euler Hermes Co-Investments S.À R.L	Luxembourg	Assurance Crédit	40,00%

Informations sur les entreprises associées

(en milliers d'euros)

31 décembre 2022

	Pays	Actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
Solunion Compañía Internacional de Seguros y Reaseguros SA	Espagne	630 113	149 706	294 385	14 743
Companhia de Seguro de Creditos SA (COSEC)	Portugal	142 102	73 097	47 624	12 058
Israel Credit Insurance Company Ltd (ICIC) ⁽¹⁾	Israël	130 658	65 309	55 286	2 893
CPPIC Euler Hermes Insurance Sales Co., Ltd	Chine	7 740	7 467	4 317	492
Allianz X Euler Hermes Co-Investments S.À R.L ⁽²⁾	Luxembourg	76 743	82 491	-	(1 450)
Total		987 356	378 070	401 612	28 736

- (1) Par exception, l'actif et les capitaux propres de l'entité Israel Credit Insurance Company Ltd correspondent aux comptes IFRS au 30 septembre 2022. Le chiffre d'affaires de l'entité Israel Credit Insurance Company Ltd correspond au chiffre d'affaires au 30 septembre 2022 plus un quart du chiffre d'affaires total de 2021.
- (2) L'actif et les capitaux propres de l'entité Allianz X Euler Hermes Co-Investments S.À R.L correspondent aux comptes IFRS au 31 décembre 2022.

(en milliers d'euros)

31 décembre 2021

	Pays	Actif	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat
Solunion Compañía Internacional de Seguros y Reaseguros SA	Espagne	553 944	146 309	242 898	10 424
Companhia de Seguro de Creditos SA (COSEC)	Portugal	142 288	77 310	42 329	6 234
Israel Credit Insurance Company Ltd (ICIC) ⁽¹⁾	Israël	132 283	61 188	44 344	14 104
CPPIC Euler Hermes Insurance Sales Co., Ltd	Chine	7 297	6 131	3 810	889
Allianz X Euler Hermes Co-Investments S.À R.L ⁽²⁾	Luxembourg	58 740	58 037	-	(478)
Total		894 551	348 974	333 381	31 174

- (1) Par exception, l'actif et les capitaux propres de l'entité Israel Credit Insurance Company Ltd correspondent aux comptes IFRS au 30 septembre 2021. Le chiffre d'affaires de l'entité Israel Credit Insurance Company Ltd correspond au chiffre d'affaires au 30 septembre 2021 plus un quart du chiffre d'affaires total de 2020.
- (2) L'actif et les capitaux propres de l'entité Allianz X Euler Hermes Co-Investments S.À R.L correspondent aux comptes IFRS au 31 décembre 2021.

Annexes aux comptes consolidés

Mouvements de l'exercice

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Valeur nette comptable ouverture	184 248	169 277
Augmentations	1 720	-
Diminutions	-	-
Reclassements	-	-
Quote part dans le résultat de l'exercice	14 509	15 625
Dividendes versés	(7 191)	(731)
Dépréciations	-	-
Différences de change	(1 477)	1 097
Autres variations	3 414	(1 020)
VALEUR NETTE COMPTABLE CLOTURE	195 223	184 248

Les dividendes payés correspondent aux dividendes de la société Israel Credit Insurance Company Ltd (ICIC) pour 4,8 millions d'euros et de la société Companhia de Seguro de Creditos SA (COSEC) pour 2,4 millions d'euros.

Les autres variations correspondent principalement aux variations de la réserve de réévaluation des entreprises associées.

Contribution aux capitaux propres (hors quote-part de résultat)

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Entreprises associées du secteur de l'assurance-crédit	180 713	168 623
Total	180 713	168 623

Contribution au résultat

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Entreprises associées du secteur de l'assurance-crédit	14 509	15 625
Total	14 509	15 625

Note 8 Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Immobilier d'exploitation	Autres immo. corporelles	Total	Immobilier d'exploitation	Autres immo. corporelles	Total
Solde à l'ouverture						
Valeur brute	28 112	114 151	142 263	27 972	118 096	146 068
Amortissements cumulés	(19 055)	(80 581)	(99 636)	(18 857)	(86 074)	(104 931)
Pertes de valeurs cumulées	-	(700)	(700)	-	(696)	(696)
Valeur nette comptable	9 057	32 870	41 927	9 115	31 326	40 441
Variations de l'exercice						
Valeur nette comptable ouverture	9 057	32 870	41 927	9 115	31 326	40 441
Acquisitions	115	8 216	8 331	102	8 466	8 568
Variations de périmètre	-	-	-	-	-	-
Sorties	(619)	(2 236)	(2 855)	-	(2 625)	(2 625)
Reclassements	-	207	207	-	(4)	(4)
Différences de change	(18)	(344)	(362)	12	64	76
Amortissements nets	(169)	(4 124)	(4 293)	(172)	(4 353)	(4 525)
Provisions nettes pour dépréciation	-	(5)	(5)	-	(4)	(4)
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Valeur nette comptable clôture	8 366	34 584	42 950	9 057	32 870	41 927
Solde à la clôture						
Valeur brute	26 308	118 609	144 917	28 112	114 151	142 263
Amortissements cumulés	(17 942)	(83 320)	(101 262)	(19 055)	(80 581)	(99 636)
Pertes de valeurs cumulées	-	(705)	(705)	-	(700)	(700)
Valeur nette comptable	8 366	34 584	42 950	9 057	32 870	41 927

En 2022, comme en 2021, les acquisitions et les cessions sont principalement liées au renouvellement des ordinateurs, du mobilier et de matériels de bureau.

Note 9 Impôts différés

Ventilation de l'impôt par nature

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Impôts différés actifs	488 383	300 680
Impôts différés passifs	(470 930)	(269 371)
Solde net (passif) des impôts différés	17 453	31 309
Déficits fiscaux activés	9 451	12 102
Impôts différés actifs liés à la réévaluation des placements AFS	39 279	5 175
Impôts différés actifs - provisions sur engagements de retraite	121 238	168 071
Impôts différés actifs - provisions techniques	8 278	14 627
Autres impôts différés actifs	310 137	100 705
Total Impôts différés actifs	488 383	300 680
Impôts différés passifs liés à la réévaluation des placements AFS	(11 882)	(14 210)
Impôts différés passifs - provisions sur engagements de retraite	(105 667)	(124 012)
Impôts différés passifs - provisions techniques	(71 263)	(55 829)
Autres impôts différés passifs	(282 118)	(75 320)
Total Impôts différés passifs	(470 930)	(269 371)
Solde net impôts différés	17 453	31 309
Après compensation des impôts différés actif et passif par entité fiscale		
Impôts différés actifs	55 183	50 633
Impôts différés passifs	(37 730)	(19 324)
Solde net des impôts différés	17 453	31 309

Variation de l'impôt différé par zone géographique

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Variation par résultat	Variation réévaluation des placements et avantages au personnel	Variation des impacts de change	Autres mouvements	31 décembre 2022
France	8 259	1 029	1 405	-	2	10 695
Allemagne, Autriche & Suisse	21 850	(19 705)	(21 456)	(139)	-	(19 450)
Europe du Nord	(9 523)	(2 445)	25 233	227	(11)	13 481
Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique	10 870	244	(70)	(2)	-	11 042
Asie & Pacifique	826	3	651	(6)	(1)	1 473
Amériques	(840)	(4)	-	(85)	(551)	(1 480)
Services groupe / Holdings	(133)	(203)	2 028	-	-	1 692
Solde net des impôts différés	31 309	(21 081)	7 791	(5)	(561)	17 453

Annexes aux comptes consolidés

Variation du taux normal d'imposition

	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Taux Groupe	42,61%	45,06%
Belgique *	25,00%	25,00%
France *	25,83%	28,41%
Allemagne	31,00%	31,00%
Italie	24,00%	24,00%
Royaume-Uni	19,00%	19,00%
Pays-Bas	25,80%	25,00%
Suisse *	11,00%	11,00%
Pologne	19,00%	19,00%

Le taux Groupe correspond au taux apparent ou taux effectif d'impôt, à savoir la charge d'impôt comptabilisée au résultat rapportée au résultat brut avant impôt et retraitée du résultat des sociétés mises en équivalence.

Le passage entre le taux d'impôt de la société mère Euler Hermes SA (NV) et le taux effectif d'impôt en 2022 est fourni en Note 26 « Impôt sur les résultats ».

* Les taux présentés sont ceux applicables au 31 décembre 2022. A compter de l'exercice 2022, des dispositions modifiant les taux applicables ont été adoptées dans ces différents pays. Ces modifications consistent en des diminutions, immédiates ou graduelles selon le pays, des taux normaux d'imposition. Ces taux futurs ont été pris en compte dans la comptabilisation des impôts différés au 31 décembre 2022.

Note 10 Créances d'assurance et de réassurance

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Brut	Provisions	Net	Net
Créances sur les assurés et les agents	261 487	(4 546)	256 941	242 197
Primes acquises non émises	207 753	-	207 753	215 538
Créances sur les débiteurs garantis	(5)	-	(5)	3 599
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	44 603	(61)	44 541	134 589
TOTAL CREANCES D'ASSURANCE CREDIT	513 837	(4 607)	509 230	595 924

Les créances sur les débiteurs garantis concernent des créances à recevoir comptabilisées par Euler Hermes SA (NV) au titre de l'activité Retail (qui est en cessation depuis l'année 2011).

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022				
	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
Total créances d'assurance crédit	507 972	3 288	(2 030)	-	509 230

Annexes aux comptes consolidés

Provisions pour créances douteuses sur les assurés et les agents

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
SOLDE A L'OUVERTURE	(3 322)	(17 572)
Variations de périmètre	-	-
Dotations	(13 977)	(155)
Reprises	13 849	13 399
Ecart de conversion	85	(28)
Autres variations	(1 182)	1 034
SOLDE A LA CLOTURE	(4 546)	(3 322)

Note 11 Autres créances

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Brut	Provision	Net	Net
Comptes-courants	65 636	-	65 636	51 053
Autres créances d'impôts	68 340	-	68 340	61 038
Autres créances ⁽¹⁾	184 583	(7 516)	177 067	124 851
<i>dont intérêts courus non échus</i>	12 329	-	12 329	9 944
Charges constatées d'avance	12 687	-	12 687	13 209
Autres comptes de régularisation actif	36	-	36	35
Autres actifs	427	-	427	293
TOTAL DES AUTRES CREANCES	331 709	(7 516)	324 193	250 479

(1) Ces montants sont principalement composés des créances liées à des prestations de services, au coût des prestations prépayées liées aux engagements de retraite et à des débiteurs divers

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	< 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
Total des autres créances	315 006	1 315	5 102	2 769	324 193

Note 12 Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Avoirs en banque	151 017	127 001
Cash pooling	15 674	34 485
TOTAL TRESORERIE	166 691	161 486
Solde trésorerie au bilan	166 691	161 486
Equivalents de trésorerie pris en compte dans le tableau de flux de trésorerie	(167 082)	(64 546)
TOTAL TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE DANS LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	(391)	96 940

Le montant négatif de 167 082 milliers d'euros des équivalents de trésorerie pris en compte dans le tableau de flux de trésorerie correspond à une dette de trésorerie court terme présentée au bilan dans la ligne Autres dettes de financement.

Annexes aux comptes consolidés

Note 13 Réserves de réévaluation

(en milliers d'euros)	Instruments de placements	Impôt	Entreprises associées	Réserve de réévaluation part Groupe et part minoritaires	Intérêts minoritaires	Réserve de réévaluation part Groupe
Montants à l'ouverture	65 164	(11 373)	(5 808)	47 983	6 124	41 859
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente transférée en résultat	(6 468)	(4 142)	-	(10 610)	(3 354)	(7 256)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée par capitaux propres	(175 404)	39 979	-	(135 425)	(9 613)	(125 812)
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente comptabilisée par capitaux propres des filiales mises en équivalence			2 680	2 680	-	2 680
Incidence des écarts de conversion	2 129	-	-	2 129	-	2 129
Autres variations	-	-	-	-	-	-
Montants à la clôture	(114 579)	24 464	(3 128)	(93 243)	(6 842)	(86 402)

Note 14 Participations ne donnant pas le contrôle

Mouvements de la période

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Participations ne donnant pas le contrôle - début d'exercice	159 385	151 569
Résultat revenant aux Participations ne donnant pas le contrôle	12 376	7 084
Variations des autres éléments du résultat global	(13 183)	4 833
Réserve latente de réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente	(12 965)	4 649
Effet de la variation des taux de conversion	(218)	184
Autres mouvements	24 592	(4 101)
Dividendes versés aux minoritaires	(3 001)	(4 101)
Augmentations/Diminutions de capital et autres mouvements	27 593	-
Participations ne donnant pas le contrôle - fin d'exercice	183 170	159 385

En 2022, les augmentations de capital correspondent principalement à l'augmentation de capital de la société Euler Hermes Patrimonia pour 28 millions d'euros.

Détail par pays

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Euler Hermes en Belgique	89 372	68 915
Euler Hermes en France	45 964	46 579
Euler Hermes au Luxembourg	47 146	45 427
Euler Hermes au Maroc	6 776	5 839
Euler Hermes en Suisse	-	17
Euler Hermes au Brésil	(7 492)	(8 553)
Euler Hermes en Tunisie	1 404	1 161
Participations ne donnant pas le contrôle	183 168	159 385

Note 15 Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Dotations	Provision utilisée	Provision non utilisée	Autres variations	31 décembre 2022
Plan de retraite (cf note 16 Avantages au personnel pour détails)	232 080	12 161	(15 142)	(57)	(71 199)	157 843
Plans de retraite à prestations définies	232 080	12 161	(15 142)	(57)	(71 199)	157 843
Autres provisions pour risques et charges	152 915	84 756	(32 926)	(26 260)	9 956	188 441
Provision pour redressement fiscal en Allemagne	284	-	-	-	686	970
Provision pour risques fiscaux divers	42 631	22 699	(4 268)	(10 512)	(2 320)	48 230
Provisions pour avantages divers au personnel	76 467	52 492	(25 428)	(15 659)	(1 893)	85 979
Provision pour plan de restructuration	25 642	9 303	(3 230)	-	(1 496)	30 219
Provisions pour litiges divers	7 891	262	-	(89)	14 979	23 043
Total Provisions pour risques et charges	384 995	96 917	(48 068)	(26 317)	(61 243)	346 284

Note 16 Avantages au personnel

Le Groupe a mis en place au profit de ses collaborateurs, en fonction de l'environnement réglementaire et des accords collectifs, des régimes de retraite à contributions définies et des régimes de retraite à prestations définies (d'entreprise ou multi-employeurs).

Régimes à cotisations définies

Les régimes à contributions (ou cotisations) définies désignent les plans pour lesquels le Groupe (ou une entité du Groupe) paye une contribution déterminée à l'avance (en fonction de la masse salariale) à une entité séparée (un fonds de pension ou une entité similaire), ce qui l'exonère de tout paiement éventuel complémentaire.

Au cours de l'exercice 2022, le Groupe a comptabilisé des charges au titre des régimes à cotisations définies à hauteur de 8,7 millions d'euros (2021 : 6,6 millions d'euros). De plus, le Groupe a payé des cotisations au titre des régimes obligatoires de base à hauteur de 27,6 millions d'euros en 2021 (2021 : 27,6 millions d'euros).

Régimes à prestations définies

Descriptif général des régimes

- Indemnités de Fin de Carrière (France) : les droits au titre des IFC sont définis par la convention collective des sociétés d'assurance. Ce régime est financé en partie par un contrat souscrit auprès d'une société d'assurance.
- PSAD (France) : il s'agit d'un régime de retraite sur-complémentaire qui a été fermé en 1978 et concernait les cadres dirigeants de la société Euler Hermes France. Le montant des cotisations doit être versé par la société à leurs bénéficiaires ou leurs conjoints survivants (réversion) jusqu'à leur décès. Le plan est géré par le BCAC qui communique trimestriellement à la société le montant des cotisations à verser.
- Cardif (France) : il s'agit d'un régime de retraite complémentaire qui a été fermé en 2006 et concernait les membres du Directoire et/ou mandataires sociaux de la société Euler Hermes France. Le montant des prestations doit être versé par Cardif à leurs bénéficiaires ou leurs conjoints survivants (réversion) jusqu'à leur décès.
- Euler Hermes SA (NV) (succursale italienne) : le TFR (Trattamento di Fine Rapporto) est un plan de retraite établi par la législation italienne assimilable à un plan de retraite à prestations définies. Il est valorisé conformément à IAS 19 par un actuaire indépendant.

L'engagement en fin d'exercice a été évalué sur la base des éléments suivants :

- l'âge présumé de départ de l'entreprise a été fixé à 67 ans pour les hommes et les femmes ;
- la probabilité de quitter la succursale italienne dans les cinq années à venir pour les employés de moins de 42 ans a été déterminée selon les données historiques ;
- la probabilité moyenne d'espérance de vie a été déterminée selon les statistiques en vigueur ;
- la probabilité d'une demande anticipée du TFR a été calculée également par utilisation des données historiques disponibles dans l'entreprise.
- Euler Hermes SA (NV) (succursale italienne) ne dispose pas d'actif dédié en couverture de la dette actuarielle.
- Euler Hermes SA (NV) (succursale britannique) : Euler Hermes au Royaume-Uni a mis en place un plan de retraite à

Annexes aux comptes consolidés

prestations définies dont bénéficient l'ensemble des employés qui ont rejoint l'entreprise avant le 31 décembre 2001. Grâce à ce plan, les employés bénéficieront d'une pension lors de leur départ en retraite, qui sera calculée sur la base d'une fraction de leur salaire au moment du départ en retraite ainsi qu'en fonction de leur ancienneté dans l'entreprise. Le plan a été fermé au 31 décembre 2012, date à laquelle la prise en compte des augmentations futures a été arrêtée. L'entreprise finance ces droits au travers d'un fonds dédié. Les droits à retraite sont réévalués annuellement en fonction des contraintes fixées par la loi qui prévoit différents taux de revalorisation obligatoires en fonction de la date d'acquisition des droits. La fermeture du plan en 2012 s'est traduite par un gain de 6,2 millions de livres sterling.

- AVK/APV : Euler Hermes Deutschland AG a mis en place un plan pour tous les employés. Les bénéficiaires recevront une rente lors du départ à la retraite à 65 ans au plus tard. Ces plans sont financés en partie par des sociétés externes, Pensionskasse AVK et Unterstützungskasse APV et par un contrat nommé Methusalem Trust eV. Les employés qui quittent l'entreprise avant la date prévue pourront bénéficier d'une rente d'un montant inférieur à celui prévu initialement.

Dans le cadre du plan Allianz auquel participe le Groupe en Allemagne, une modification des modalités de détermination de la dette actuarielle a été mise en œuvre en 2014. Le plan a été décomposé en 2 éléments : une partie correspondant à l'engagement de payer une annuité fixe aux salariés, couverte par un contrat d'assurance, et un deuxième élément correspondant à la prise en compte de l'inflation. L'analyse menée a permis de considérer que la dette actuarielle correspondant à l'engagement de payer une annuité fixe était totalement couverte en l'absence de participation aux bénéfices, et pouvait donc être évaluée à la juste valeur de l'actif. La deuxième partie reste évaluée selon la méthode des unités de crédit projetées conformément à IAS 19. Allianz offre également d'autres plans tels que : "my Allianz pension" et le PZE (Pensionszusage durch Entgeltumwandlung).

- Euler Hermes SA (NV) (succursale belge) : pour les employés belges du siège d'Euler Hermes SA et d'Euler Hermes Services Belgium, le dernier plan à prestations définies a été fermé pour les nouveaux arrivants en 2012. Les plans principaux et complémentaires à cotisations définies sont comptabilisés comme plans à prestations définies en raison du rendement minimum garanti par la loi Belge.
- Euler Hermes SA (NV) (succursale néerlandaise) a mis en place un plan de retraite à prestations définies pour ses employés dont la gestion est assurée par Delta Lloyd. Le plan a été arrêté fin 2012.

Un plan de retraite à prestations définies a été signé avec Aegon en février 2009 et couvre 6 employés. Le plan est renouvelé tous les 5 ans. En 2022, suite à une évolution de la législation néerlandaise, ce plan à prestations définies a été transféré vers un régime à cotisations définies. Ce transfert a eu pour conséquence la réévaluation de la dette sur une durée moins importante, la période considérée étant entre la date d'embauche à la date d'arrêt du plan, contre la période entre la date d'embauche et la fin de carrière du salarié auparavant. L'obligation résiduelle est liée au coût des services passés avant 2022 et couvre 3 plans à prestations définies gérés par Nationale Nederlanden, Aegon and Interpolis

- Scandinavie :

Euler Hermes SA (NV) (succursale suédoise) : il s'agit d'un plan multi-employeur géré par la société d'assurance vie, SPP. Les salariés commencent à cotiser dès l'âge de 28 ans et peuvent percevoir une rente à partir de 65 ans représentant en moyenne 65% de leur dernier salaire.

Euler Hermes SA (NV) (succursale norvégienne) : il s'agit d'un plan multi-employeur géré par la société d'assurance-vie Vital. Les salariés commencent à cotiser dès le premier jour d'activité et peuvent percevoir une rente à partir de 65 ans représentant 65% de leur dernier salaire.

- Corée

Euler Hermes Korea a mis en place un plan de retraite à prestations définies en mars 2020 pour tous ses employés, soit 12 personnes. Ce plan est valorisé conformément à IAS 19 par un actuaire indépendant. Pour évaluer l'engagement en fin d'exercice, les hypothèses suivantes ont été retenues par les actuaires :

- l'âge présumé de départ de l'entreprise a été fixé à 60 ans pour les hommes et les femmes ;
- l'augmentation des salaires présumée a été déterminée par la méthode des moindres carrés et la politique d'augmentation des salaires sur le long terme
- la probabilité de quitter l'entité de services Euler Hermes Korea a été déterminée sur la base des données des employés retraités des 3 dernières années
- la probabilité moyenne d'espérance de vie a été déterminée selon les statistiques en vigueur ;

Ces hypothèses sont basées sur les données statistiques locales fournies par l'agence nationale coréenne.

Annexes aux comptes consolidés

31/12/2022	France & Grèce			Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Pays-Bas	Scandinavie		Corée du Sud	Total
en milliers d'euros	Indemnités de fin de carrière	PSAD	Cardif						FTP	VITAL		
Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	(11 286)	(843)	(917)	(11 879)	(270 029)	(631 287)	(29 781)	(29 944)	(9 956)	(2 237)	(396)	(998 556)
Coût des services rendus dans la période	(688)	-	-	(1 473)	-	(10 877)	(1 462)	(1)	(212)	(106)	(76)	(14 893)
Intérêt sur la dette	(96)	(7)	(8)	(50)	(4 984)	(7 499)	(273)	(369)	(183)	(37)	(11)	(13 517)
Cotisations employés	-	-	-	-	-	(1 946)	(135)	-	-	-	-	(2 081)
Modification du régime	(46)	-	-	-	-	(383)	-	-	-	-	-	(429)
Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains & (Pertes) actuariels liés à un changement d'hypothèses	1 784	117	167	256	91 292	153 718	4 944	14 387	2 066	(19)	61	268 773
Gains & (Pertes) actuariels liés à un effet d'expérience	(260)	(88)	(9)	(15)	-	(24 550)	(1 186)	-	(123)	-	-	(26 232)
Prestations payées	585	129	53	943	7 185	15 606	1 676	110	241	38	47	26 613
Ecart de conversion	-	-	-	-	14 415	-	-	-	745	104	-	15 264
Autres	-	-	-	-	-	(643)	-	(859)	-	-	-	(1 502)
Suppression de la clause discrétionnaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur de la dette actuarielle à la clôture	(10 007)	(692)	(714)	(12 219)	(162 121)	(507 861)	(26 217)	(16 676)	(7 423)	(2 256)	(376)	(746 561)
Juste valeur des actifs à l'ouverture	9 346	-	690	-	284 630	422 614	23 677	29 944	8 504	1 419	213	781 038
Rendement réel des actifs du régime	81	-	6	-	5 146	5 042	224	369	156	19	6	11 049
Effet d'expérience sur revenus des actifs	11	-	29	-	(73 691)	(56 839)	(1 561)	(14 387)	(1 209)	25	(31)	(147 653)
Cotisations employés	-	-	-	-	-	1 946	135	-	-	-	-	2 081
Cotisations employeurs	-	-	-	-	6 034	5 353	1 903	-	818	149	246	14 503
Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations payées	(585)	-	(53)	-	(7 185)	(10 404)	(1 676)	(110)	(224)	(17)	-	(20 255)
Ecart de conversion	-	-	-	-	(15 419)	-	-	-	(663)	(68)	0	(16 151)
Autres	-	-	-	-	(555)	700	-	859	-	-	-	1 004
Juste valeur des actifs à la clôture	8 853	-	672	-	198 960	368 412	22 702	16 675	7 381	1 527	434	625 616
Engagements nets négatifs	(1 154)	(692)	(42)	(12 219)	-	(139 450)	(3 515)	(1)	(42)	(729)	-	(157 843)
Engagements nets positifs	-	-	-	-	36 839	-	-	-	-	-	59	36 898
Perte / gain actuariel - Montant cumulé en Autres éléments du résultat global (OCI)												
Valeur nette - Ouverture	(1 324)	878	(208)	(570)	(58 448)	(110 893)	(3 205)	414	(2 409)	329	(248)	(175 685)
Valeur brute	1 535	29	187	241	17 602	72 329	2 197	-	734	7	30	94 889
Effet d'impôt	(393)	(7)	(48)	(65)	(4 400)	(22 425)	(549)	0	(161)	(3)	(7)	(28 059)
Valeur nette - Clôture	(182)	899	(69)	(395)	(45 247)	(60 989)	(1 558)	414	(1 836)	333	(225)	(108 855)
Charges de l'exercice	(749)	(13)	(2)	(1 523)	162	(13 717)	(1 511)	-	-	(123)	(81)	(17 557)
Coût des services rendus de la période	(688)	-	-	(1 473)	-	(11 260)	(1 462)	-	-	(106)	(76)	(15 064)
Coût financier (effet de la désactualisation)	(96)	(7)	(8)	(50)	(4 984)	(7 499)	(273)	(369)	-	(37)	(11)	(13 335)
Rendement attendu des actifs de régime	81	(6)	6	-	5 146	5 042	224	369	-	19	6	10 887
Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation	(46)	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	(46)

Annexes aux comptes consolidés

31/12/2022	France & Grèce			Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Pays-Bas	Scandinavie		Corée du Sud
en milliers d'euros	Indemnités de fin de carrière	PSAD	Cardif						FTP	VITAL	
Hypothèses actuarielles ⁽¹⁾											
Taux d'actualisation retenus régime	3,70%	3,70%	3,70%	3,70%	4,80%	3,70%	1,38%	3,70%	4,30%	3,20%	2,40%
Taux d'inflation retenu régime	2,20%	2,20%	2,20%	1,50%	3,10%	2,50%	-	-	2,00%	-	2,00%
Taux attendus d'augmentation de salaires	3,50%	3,50%	3,50%	2,00%	-	2,54%	3,40%	-	3,00%	3,80%	3,80%
Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-	3,00%	3,50%	-
Taux d'augmentation des rentes retenu	2,20%	2,20%	2,20%	-	3,00%	-	-	-	2,00%	3,50%	-
Age de départ en retraite	63	63	63	67	65	63	60	-	65	65	60
Durée résiduelle d'activité	-	-	-	-	-	15	10	-	-	-	-
Structure des actifs de couverture ⁽²⁾											
Actions	-	-	-	-	4,80%	6,64%	-	-	13,00%	10,20%	-
Obligations	-	-	100,00%	-	44,27%	23,29%	-	-	44,00%	52,70%	-
Immobilier	100,00%	-	-	-	13,09%	0,03%	-	-	27,00%	11,00%	-
Autres instruments	-	-	-	-	37,84%	70,04%	100,00%	100,00%	16,00%	26,10%	100,00%

(1) Hypothèses actuarielles : pour l'Allemagne et la Belgique, les taux correspondent à l'entité la plus significative

(2) Structure des actifs de couverture : détail par entité. Les statistiques de l'Allemagne et des Pays-Bas correspondent à l'entité la plus significative

Annexes aux comptes consolidés

31 décembre 2021	France & Grèce			Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Pays-Bas	Scandinavie		Corée du Sud	Total
en milliers d'euros	Indemnités de fin de carrière	PSAD	Cardif						FTP	VITAL		
Valeur de la dette actuarielle à l'ouverture	(11 983)	(1 372)	(988)	(10 931)	(275 444)	(614 817)	(30 929)	(33 522)	(11 540)	(1 870)	(354)	(993 749)
Coût des services rendus dans la période	(318)	-	-	(907)	-	(11 007)	(1 562)	(1 425)	(493)	(95)	(76)	(15 882)
Intérêt sur la dette	(52)	(6)	(5)	(18)	(3 826)	(4 877)	(167)	(272)	(104)	(32)	(8)	(9 367)
Cotisations employés	-	-	-	-	-	(2 097)	(145)	(299)	-	-	-	(2 541)
Modification du régime	-	-	-	-	-	-	-	2 530	-	-	-	2 530
Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessations de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Gains & (Pertes) actuariels liés à un changement d'hypothèses	266	13	18	(29)	17 769	(4 255)	1 204	5 099	2 220	(186)	-	22 119
Gains & (Pertes) actuariels liés à un effet d'expérience	310	433	5	(42)	2 256	(9 364)	650	(86)	(526)	-	37	(6 328)
Prestations payées	491	89	53	378	6 873	14 970	1 168	54	238	30	-	24 343
Ecart de conversion	-	-	-	-	(17 657)	-	-	-	258	(85)	5	(17 479)
Autres	-	-	-	(330)	-	160	-	(2 023)	(9)	-	-	(2 202)
Suppression de la clause discrétionnaire	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Valeur de la dette actuarielle à la clôture	(11 286)	(843)	(917)	(11 879)	(270 029)	(631 287)	(29 781)	(29 944)	(9 956)	(2 237)	(396)	(998 556)
Juste valeur des actifs à l'ouverture	10 122	-	729	-	248 522	424 046	23 610	30 732	8 173	1 137	212	747 283
Rendement réel des actifs du régime	16	-	4	-	3 535	3 381	132	198	74	18	5	7 362
Effet d'expérience sur revenus des actifs	(301)	-	10	-	9 402	(3 636)	(826)	(4 300)	(113)	2	(1)	236
Cotisations employés	-	-	-	-	-	2 097	145	299	-	-	-	2 541
Cotisations employeurs	-	-	-	-	13 754	6 652	1 784	1 113	916	96	-	24 315
Acquisitions/Cessions de filiales	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Réductions de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessations de régimes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prestations payées	(491)	-	(53)	-	(6 872)	(9 704)	(1 168)	(54)	(223)	(16)	-	(18 581)
Ecart de conversion	-	-	-	-	16 887	-	-	-	(203)	55	(3)	16 736
Autres	39	-	-	-	(599)	(222)	-	1 956	(120)	128	-	1 144
Juste valeur des actifs à la clôture	9 385	-	690	-	284 630	422 614	23 677	29 944	8 504	1 419	213	781 038
Engagements nets négatifs	(1 901)	(843)	(227)	(11 879)	-	(208 673)	(6 104)	-	(1 453)	(818)	(183)	(232 080)
Engagements nets positifs	-	-	-	-	14 601	-	-	-	-	-	-	14 601
Perte / gain actuariel - Montant cumulé en Autres éléments du résultat global (OCI)												
Valeur nette - Ouverture	(1 570)	547	(232)	(520)	(78 458)	(98 988)	(3 976)	(356)	(3 576)	467	(277)	(186 940)
Valeur brute	308	446	33	(71)	30 130	(17 255)	1 028	948	1 492	(184)	36	16 911
Effet d'impôt	(62)	(115)	(9)	21	(10 120)	5 351	(257)	(178)	(326)	46	(7)	(5 656)
Valeur nette - Clôture	(1 324)	878	(208)	(570)	(58 448)	(110 893)	(3 205)	414	(2 409)	329	(248)	(175 685)
Charges de l'exercice	(361)	(6)	-	(925)	(290)	(12 503)	(1 597)	1 031	(523)	(109)	(79)	(15 363)
Coût des services rendus de la période	(317)	-	-	(907)	-	(11 007)	(1 562)	1 105	(493)	(95)	(76)	(13 352)
Coût financier (effet de la désactualisation)	(63)	-	-	(18)	(3 825)	(4 877)	(167)	(272)	(104)	(32)	(8)	(9 366)
Rendement attendu des actifs de régime	19	(6)	-	-	3 536	3 381	132	198	74	18	5	7 356
Profit ou perte résultant de la réduction ou de la liquidation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

Annexes aux comptes consolidés

31 décembre 2021	France & Grèce			Italie	Royaume-Uni	Allemagne	Belgique	Pays-Bas	Scandinavie		Corée du Sud
en milliers d'euros	Indemnités de fin de carrière	PSAD	Cardif						FTP	VITAL	
Hypothèses actuarielles ⁽¹⁾											
Taux d'actualisation retenus régime	0,90%	0,90%	0,90%	-	1,90%	0,80%	0,98%	1,20%	1,90%	1,70%	2,40%
Taux d'inflation retenu régime	1,80%	1,80%	1,80%	-	3,25%	2,50%	-	-	2,00%	-	2,00%
Taux attendus d'augmentation de salaires	2,20%	-	-	2,00%	-	1,30%	2,50%	-	3,00%	2,50%	3,80%
Taux d'évolution des coûts médicaux	-	-	-	-	-	-	-	-	3,00%	2,30%	-
Taux d'augmentation des rentes retenu	1,80%	-	-	-	3,15%	-	-	-	2,00%	2,30%	-
Age de départ en retraite	63	-	-	62 / 66 ⁽³⁾	65	63	60	-	65	65	60
Durée résiduelle d'activité	-	-	-	-	-	15	10	-	-	-	-
Structure des actifs de couverture ⁽²⁾											
Actions	-	-	-	-	10,69%	7,58%	-	-	13,00%	9,20%	-
Obligations	-	-	100,00%	-	54,50%	84,11%	-	-	53,00%	47,30%	-
Immobilier	100,00%	-	-	-	11,06%	4,94%	-	-	13,00%	14,20%	-
Autres instruments	-	-	-	-	23,76%	3,37%	100,00%	100,00%	21,00%	29,30%	100,00%

(1) Hypothèses actuarielles : pour l'Allemagne et la Belgique, les taux correspondent à l'entité la plus significative

(2) Structure des actifs de couverture : détail par entité. Les statistiques de l'Allemagne et des Pays-Bas correspondent à l'entité la plus significative

(3) L'âge de départ en retraite retenu est de 62 ans pour les femmes et 66 ans pour les hommes

Sensibilité aux hypothèses actuarielles

Concernant l'Allemagne, qui représente 90% des engagements nets du Groupe en matière de retraite à prestations définies, une hausse du taux d'actualisation de 50 points de base engendrerait une baisse, au niveau d'Euler Hermes, de la provision de retraite à prestations définies de 28 millions d'euros. Une baisse de 50 points de base créerait une hausse de la provision de retraite de 32 millions d'euros ; et une augmentation ou une baisse des salaires de 25 points de base engendreraient une variation non significative de la provision de retraite.

Au Royaume-Uni, une hausse de 25 bps du taux d'actualisation engendrerait une baisse de la provision pour engagement de retraite de 151 millions d'euros. Une hausse de 25 bps de l'indice des prix de détail (RPI) engendrerait une hausse de la provision de 165 millions d'euros.

Estimation des contributions et paiements futurs

Le tableau suivant présente les montants estimés des prestations à payer principalement aux participants des entités allemandes par les fonds de retraite et par le Groupe :

(en milliers d'euros)	Prestations de retraite
2022	18 856
2023	21 442
2024	21 367
2025	23 073
2026	24 562
2027	25 954
2028-2032	142 318

Note 17 Dettes de financement

Ventilation par nature

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Comptes et emprunts à terme	79 001	72 249
Comptes ordinaires à vue	-	-
Dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire	79 001	72 249
Autres dettes de financement	167 082	64 546
Total des dettes de financement	246 083	136 795

Les dettes de financement envers les entreprises du secteur bancaire comprennent principalement les lignes suivantes :

- ligne de crédit auprès de AAREAL Bank de 32 millions d'euros à échéance 22 octobre 2023, à taux variable Euribor 3 mois plus 1,55% de marge ;
- des intérêts courus non échus pour 0,3 millions d'euros ;
- des découverts bancaires pour 39,8 millions d'euros, principalement en France et en Belgique ;
- des engagements à terme envers les clients nés des sûretés réelles reçues pour 7 millions d'euros.

Au 31 décembre 2022, les autres dettes de financement s'élèvent à 167 millions d'euros. Elles correspondent principalement au cash pooling envers Allianz.

Au 31 décembre 2021, les autres dettes de financement s'élèvent à 65 millions d'euros. Elles correspondent principalement au cash pooling envers Allianz.

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
Total des dettes de financement	46 748	167 082	32 253	-	246 083

Ventilation par échéance des intérêts

(en milliers d'euros)	2022	2023	2024
Emprunt 2013 de 32 M€ à échéance 22/10/2023, au taux Euribor 3 mois + 1,55% ⁽¹⁾	0,71	0,94	-
Total des prévisions de charge d'intérêts d'emprunts externes au groupe Allianz	0,71	0,94	-

(1) Le prêt de 32 millions d'euros à échéance octobre 2023 a été utilisé pour sa totalité.

Note 18 Provisions techniques

(en milliers d'euros)	31 décembre 2021	Dotations nettes des reprises	Différences de change	Variations de périmètre	Autres variations	31 décembre 2022
Provisions pour primes non acquises	465 834	39 660	(3 600)	-	(1 264)	500 630
Provisions pour sinistres nettes de prévisions de recours	1 870 744	386 901	2 508	-	-	2 260 153
Participation aux bénéfices et ristournes	225 001	(1 975)	(1 215)	-	-	221 811
Provisions techniques brutes de réassurance	2 561 579	424 586	(2 307)	-	(1 264)	2 982 594
Provisions pour primes non acquises	6 662	22 848	1 516	-	(259)	30 767
Provisions pour sinistres nettes de prévisions de recours	1 388 463	276 659	(3 227)	-	12	1 661 907
Participation aux bénéfices et ristournes	170 027	(7 355)	(717)	-	-	161 955
Part des réassureurs dans les provisions techniques	1 565 152	292 152	(2 428)	-	(247)	1 854 629
PROVISIONS TECHNIQUES NETTES	996 427	132 434	121	-	(1 017)	1 127 965

Provisions de sinistres

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Provisions de sinistres brutes de recours	2 424 717	(1 781 601)	643 116	2 045 342	(1 518 635)	526 707
Exercice en cours	1 381 754	(1 000 796)	380 958	1 001 113	(731 303)	269 810
Exercices antérieurs	1 042 963	(780 805)	262 158	1 044 229	(787 332)	256 897
Recours à encaisser	(164 564)	119 694	(44 870)	(174 598)	130 172	(44 426)
Exercice en cours	(78 406)	55 085	(23 321)	(61 118)	45 862	(15 256)
Exercices antérieurs	(86 158)	64 609	(21 549)	(113 480)	84 310	(29 170)
PROVISIONS DE SINISTRE	2 260 153	(1 661 907)	598 246	1 870 744	(1 388 463)	482 281

Ventilation par type de provisions

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Provisions pour primes non acquises	500 630	(30 767)	469 863	465 834	(6 662)	459 172
Provisions pour sinistres	2 260 153	(1 661 907)	598 246	1 870 744	(1 388 463)	482 281
dont provisions pour sinistres connus	1 008 733	(715 744)	292 989	842 747	(598 620)	244 127
dont provisions pour sinistres tardifs	1 302 004	(1 037 390)	264 614	1 106 248	(894 642)	211 606
dont provisions pour frais de gestion de sinistres	113 858	(28 467)	85 391	96 248	(25 372)	70 876
dont autres provisions techniques	121	-	121	98	(1)	97
dont recours à encaisser	(164 563)	119 694	(44 869)	(174 597)	130 172	(44 425)
Participation aux bénéfices et ristournes	221 811	(161 955)	59 856	225 001	(170 027)	54 974
PROVISIONS TECHNIQUES	2 982 594	(1 854 629)	1 127 965	2 561 579	(1 565 152)	996 427

Note 19 Dettes d'assurance et de réassurance

Ventilation par nature puis par échéance

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dépôts de garantie des assurés et divers	93 076	50 650
Dettes envers les assurés et les agents	95 635	87 471
Dettes nées des opérations d'assurance ou de réassurance acceptée	188 712	138 121
Dettes envers les réassureurs et les cédants	138 198	456 190
Dépôts reçus des réassureurs	12 184	13 226
Dettes nées d'opérations de réassurance cédées	150 383	469 415
TOTAL DES DETTES D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	339 094	607 536

(en milliers d'euros)	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
TOTAL DES DETTES D'ASSURANCE OU DE REASSURANCE	307 013	29 462	-	2 619	339 094

Note 20 Autres dettes

Ventilation par nature puis par échéance

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Dettes fiscales et sociales	143 465	148 296
Autres dettes d'exploitation	206 115	140 106
Produits constatés d'avance	10 079	10 405
Dettes sur contrats de location	176 081	196 212
Autres comptes de régularisation passifs	-	-
Autres passifs (1)	108 455	110 118
TOTAL DES AUTRES DETTES	644 195	605 137

(en milliers d'euros)	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
TOTAL DES AUTRES DETTES	361 145	139 947	85 841	57 262	644 195

Les autres passifs sont principalement impactés par la reconnaissance d'une dette correspondant à l'obligation de racheter les minoritaires de l'OPCI EH Real Estate, conformément à la clause de liquidité du pacte d'actionnaires signé en 2012, pour 107 millions d'euros à fin 2022.

Dettes sur contrats de location

Le Groupe Allianz, en tant que preneur, évalue ses dettes sur contrats de location à la valeur actuelle des loyers non versés à la date de début du contrat, actualisés au moyen du taux d'intérêt implicite du contrat ou, si ledit taux ne peut pas être déterminé facilement, du taux d'emprunt marginal du Groupe. Les dettes sur contrats de location sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

En ce qui concerne, les locations à court terme et les locations d'actifs de faible valeur, le Groupe a choisi de ne pas comptabiliser d'actifs au titre du droit d'utilisation et de passifs de location. Par ailleurs, le Groupe ne comptabilise pas les actifs au titre du droit

Annexes aux comptes consolidés

d'utilisation et les passifs de location pour les locations de voitures. Les dépenses liées aux baux à court terme et aux baux d'actifs de faible valeur, y compris les locations de voitures, sont directement passés en charges de manière linéaire sur la durée du bail.

Pour plus d'informations sur ces charges, veuillez-vous référer à la note 23.

Annexes aux comptes consolidés

Note 21 Ventilation du résultat opérationnel courant

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Primes émises	2 382 840	(1 787 328)	595 512	2 150 707	(1 720 338)	430 369
Ristournes de primes	(170 235)	117 130	(53 105)	(188 197)	146 704	(41 493)
Primes émises brutes - assurance-crédit	2 212 605	(1 670 197)	542 408	1 962 510	(1 573 634)	388 876
Variation des primes non acquises	(39 659)	20 427	(19 232)	(36 176)	(18 696)	(54 872)
Primes acquises	2 172 946	(1 649 770)	523 176	1 926 334	(1 592 330)	334 004
Prestations de services	274 102	-	274 102	245 496	-	245 496
Chiffre d'affaires	2 447 048	(1 649 770)	797 278	2 171 830	(1 592 330)	579 500
Produits des placements nets de charges	23 543	-	23 543	28 260	-	28 260
Sinistres payés	(383 743)	299 207	(84 536)	(353 294)	297 894	(55 400)
Charges des provisions pour sinistres	(369 543)	273 767	(95 776)	(197 776)	98 464	(99 312)
Frais de gestion des sinistres	(147 057)	24 066	(122 991)	(95 092)	16 627	(78 465)
Charges des prestations d'assurance	(900 343)	597 040	(303 303)	(646 162)	412 985	(233 177)
Commissions de courtage	(245 391)	-	(245 391)	(212 310)	-	(212 310)
Autres frais d'acquisition	(193 460)	-	(193 460)	(166 341)	-	(166 341)
Variation des frais d'acquisition reportés	(816)	-	(816)	1 593	-	1 593
Frais d'acquisition des contrats	(439 667)	-	(439 667)	(377 058)	-	(377 058)
Amortissement des valeurs de portefeuille et assimilés	-	-	-	-	-	-
Frais d'administration	(240 404)	-	(240 404)	(206 369)	-	(206 369)
Commissions reçues des réassureurs	-	618 396	618 396	-	550 915	550 915
Autres produits et charges opérationnels courants	(280 447)	-	(280 447)	(245 353)	-	(245 353)
Résultat opérationnel courant	609 730	(434 334)	175 396	725 148	(628 432)	96 716

Charges de sinistres

	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	1 662 596	(1 173 586)	489 010	1 131 129	(804 248)	326 881
Sinistres payés	214 827	(156 693)	58 134	85 554	(69 819)	15 735
Charges de provisions de sinistres	1 311 926	(994 357)	317 569	930 671	(716 841)	213 830
Frais de gestion des sinistres	135 843	(22 536)	113 307	114 904	(17 588)	97 316
Recours et sauvetages de l'année en cours	(88 732)	62 312	(26 420)	(67 326)	50 651	(16 675)
Recours et sauvetages reçus	(10 238)	7 170	(3 068)	(6 394)	4 922	(1 472)
Variation des provisions de recours et sauvetages	(78 494)	55 142	(23 352)	(60 932)	45 729	(15 203)
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	(612 806)	480 686	(132 120)	(386 802)	279 519	(107 283)
Sinistres payés	327 365	(248 364)	79 001	403 207	(367 177)	36 030
Charges de provisions de sinistres	(951 385)	730 580	(220 805)	(770 197)	645 735	(124 462)
Frais de gestion des sinistres	11 214	(1 530)	9 684	(19 812)	961	(18 851)
Recours et sauvetages sur les exercices antérieurs	(60 715)	33 548	(27 167)	(30 839)	61 093	30 254
Recours et sauvetages reçus	(148 211)	98 680	(49 531)	(129 073)	134 180	5 107
Variation des provisions de recours et sauvetages	87 496	(65 132)	22 364	98 234	(73 087)	25 147
Charges de sinistres	900 343	(597 040)	303 303	646 162	(412 985)	233 177

Note 22 Produits financiers

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Revenus sur immeubles de placement	10 806	10 791
Revenus sur valeurs mobilières	32 375	21 199
Disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	32 375	21 199
Détenus à des fins de transaction	-	-
Détenus jusqu'à l'échéance	-	-
Revenus des prêts, dépôts et autres placements financiers	3 266	3 562
Autres produits financiers	71	372
Produits des placements	46 518	35 925
Amortissement des immeubles de placement	(2 664)	(2 664)
Frais de gestion des placements	(7 961)	(8 765)
Intérêts versés aux réassureurs	(176)	(278)
Autres charges financières	-	-
Charges des placements	(10 801)	(11 707)
Profits (Pertes) sur cessions d'immeubles	-	-
Profits (Pertes) nets sur cessions de valeurs mobilières	8 004	(773)
Disponibles à la vente comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres	8 004	(968)
Sur prêts aux banques et clients	-	195
Profits (Pertes) sur cessions de titres de participation	-	-
Plus et moins-values de cession des placements nettes de reprises de dépréciation et d'amortissement	8 004	(773)
Variation de juste valeur des instruments dérivés	(1 605)	14
Variation de juste valeur des placements détenus à des fins de transaction	-	-
Variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	(1 605)	14
Dotation pour dépréciation des placements	(19 654)	(1)
Variation des dépréciations sur placements	(19 654)	(1)
Variation nette des impacts de change	1 081	4 802
Produits des placements nets de charges (hors coût de financement)	23 543	28 260

Le résultat financier (avant charges de financement) s'élève à 23,6 millions d'euros au 31 décembre 2022, contre -28,3 millions d'euros au 31 décembre 2021, impacté principalement par les provisions pour dépréciations sur les placements.

Note 23 Contrats de location

Le Groupe occupe des immeubles sur de nombreux sites en vertu de plusieurs contrats de location à long terme et a conclu plusieurs contrats de location couvrant l'utilisation à long terme d'équipements informatiques et d'autres équipements de bureau.

En tant que preneur, au 31 décembre 2022, les échéances des passifs de location étaient les suivantes :

Maturités des dettes sur contrats de location

(en milliers d'euros)

31 décembre 2022

	Paiements minimums futurs sur contrats de location	Intérêts	Valeur actuelle des paiements minimums sur contrats de location
Moins de 1 an	29 863	(946)	28 917
Entre 1 an et 5 ans	91 377	(1 820)	89 557
Plus de 5 ans	58 083	(477)	57 607
TOTAL	179 323	(3 242)	176 081

Information selon IFRS 16

(en milliers d'euros)

2022

	2022
Charges d'intérêts sur les dettes sur contrats de location, inclus dans la <u>note 20</u>	(1 088)
Charges de location sur contrats de courte durée	(1 084)
Charges de location sur actifs de faible valeur	(844)
Charges liées aux paiements variables sur les contrats de location, non inclus dans les dettes sur contrats de location	(59)
Produits sur les sous-locations d'actifs droit d'usage	271
Paiement total sur contrats de location	(30 780)
Futurs paiements sur contrats de location pour lesquels le locataire est potentiellement exposé mais qui ne sont pas repris dans les dettes sur contrats de location	(1 672)

Les informations relatives aux actifs droit d'usage sont à consulter dans la note 4.

Note 24 Autres produits et charges opérationnels courants

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Autres produits techniques	111 943	111 303
Autres produits opérationnels courants	111 943	111 303
Autres charges opérationnelles courantes	(383 072)	(346 263)
Participation et intéressement des salariés	(9 318)	(10 393)
Autres charges opérationnelles courantes	(392 390)	(356 656)
Autres produits et charges opérationnels courants	(280 447)	(245 353)

Les autres charges opérationnelles courantes concernent essentiellement les coûts de prestations de services.

Note 25 Autres produits et charges opérationnels

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Autres produits opérationnels	2 758	4
Autres charges opérationnelles	(56 241)	(53 542)
Autres produits et charges opérationnels non courants	(53 483)	(53 538)

En 2022, les autres charges opérationnelles courantes sont principalement constituées de charges de restructuration pour 8,4 millions d'euros, liées au plan de restructuration Amplify, et de charges de restructuration IT pour 45 millions d'euros.

Note 26 Impôts sur les résultats

Ventilation de la charge d'impôt entre impôts exigibles et impôts différés

La charge d'impôt sur les bénéfices se décompose comme suit :

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Impôt exigible		
Belgique	6 907	2 650
Autres pays	28 159	36 615
Sous-total	35 066	39 266
Impôt différé		
Belgique	(232)	(30)
Autres pays	21 312	(15 716)
Sous-total	21 080	(15 746)
Charge d'impôt totale du compte de résultat	56 146	23 520

Preuve d'impôt

La preuve d'impôt permet d'expliquer le passage entre l'impôt théorique de 25,00 % correspondant au taux de la maison mère et l'impôt réel enregistré au compte de résultat donnant un taux apparent de 42,61 % à fin 2022.

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Résultat consolidé avant impôt	131 769	52 197
Taux d'impôt théorique	25,00%	25,00%
Charge d'impôt théorique	32 942	13 049
Contribution des sociétés mises en équivalence	(262)	(3 017)
Incidence des différentiels entre taux Groupe et taux locaux	(1 671)	(936)
Impôts spécifiques locaux	3 457	2 376
Produit net des éléments non imposables ou non déductibles	(1 420)	277
Dividendes	481	1 259
Corrections et ajustements de l'impôt sur exercices antérieurs	5 435	5 139
Non-reconnaissance d'actifs d'impôts différés et provisions pour incertitude fiscale	18 354	9 629
Autres différences permanentes	(1 169)	(4 256)
Charge effective d'impôt	56 146	23 520
Taux d'impôt effectif	42,61%	45,06%

Les principales divergences viennent :

- de la différence entre le taux local de chaque entité et le taux Groupe,
- de la quote-part de frais et charges non déductibles sur les dividendes reçus (hors du groupe fiscal France);
- des différences permanentes (principalement impôts sans base et déficits fiscaux non activés),
- des impôts à taux réduits,
- des situations fiscales particulières (principalement des ajustements de l'impôt sur exercices antérieurs),

Annexes aux comptes consolidés

Note 27 Dividendes

Il devait être proposé à l'Assemblée Générale du 10 mai 2023 le versement d'un dividende de 60 millions d'euros au titre de l'exercice 2022.

Note 28 Parties liées

Euler Hermes SA (NV) est détenu par Euler Hermes Group qui est détenu principalement par le groupe Allianz France SA, lui-même détenu par le groupe Allianz à 100%.

L'actionnariat d'Euler Hermes SA (NV) se compose de la manière suivante :

	Nombre d'actions	%
Euler Hermes Group	2 846 815	97,32%
Actions d'autocontrôle	78 340	2,68%
Total	2 925 155	100%

Transactions

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2022					31-déc-21				
	Allianz SE & autres entités Allianz	EH Group ⁽¹⁾	Allianz France SA	Allianz Belgium	Entreprises associées et co-entreprises	Allianz SE & autres entités Allianz	EH Group ⁽¹⁾	Allianz France SA	Allianz Belgium	Entreprises associées et co-entreprises
Primes acquises	36 038	-	0	(0)	1 134	20 161	-	(0)	(0)	896
Charges de prestations d'assurance	(25 993)	42	-	-	34	(5 699)	1	-	-	359
Charges ou produits nets de cession en réassurance	(4 863)	(380 429)	-	-	(17 675)	(11 525)	(221 318)	-	-	(15 588)
Charges de financement	(2 001)	(92)	-	-	-	(460)	(18)	-	-	-
Autres produits et charges d'exploitation et financiers nets	(23 736)	(60)	(1)	(9)	(319)	(16 743)	(100)	(17)	(2)	(217)
dont charges liées à l'acquisition de contrats	(12 846)	-	-	-	(319)	(6 650)	-	-	-	(294)
dont variation de juste valeur des placements comptabilisés à la juste valeur par résultat	757	-	-	-	-	1 310	-	-	-	-
dont produits nets d'investissement	75	(67)	-	-	-	(349)	(152)	-	-	70
dont autres (charges) produits opérationnels nets	(11 722)	7	(1)	(9)	-	(11 054)	52	(17)	(2)	7

Créances et dettes

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2022					31 décembre 2021				
	Allianz SE & autres entités Allianz	EH Group	Allianz France SA	Allianz Belgium	Entreprises associées et co-entreprises	Allianz SE & autres entités Allianz	EH Group	Allianz France SA	Allianz Belgium	Entreprises associées et co-entreprises
Placements financiers	168	29 367	-	-	26 340	168	80 280	-	-	25 480
Comptes courants (y compris intérêts courus)	16 184	267	-	-	-	34 302	280	-	-	-
Créances d'exploitation nettes	13 606	36 941	81	-	3 540	9 458	29 368	118	2	4 648
Dettes de financement (y compris intérêts courus)	(119 590)	(111 081)	-	-	-	(9 215)	(55 329)	-	-	-
Dettes d'exploitation	(5 480)	(58 720)	(1 440)	6	(819)	(3 455)	(41 690)	(17)	-	(553)

Le compte courant avec Allianz SE correspond à une partie de la trésorerie du Groupe qui est centralisée par Allianz SE dans un cash pooling.

Rémunération des mandataires sociaux

Les rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées aux administrateurs et gérants, à charge du compte de résultat pour l'année 2022, s'élèvent à 146 593 euros.

Allianz group Equity Incentive plans

Les plans mis en place dans le cadre de l'Allianz group Equity Incentives concernent les membres de la Direction d'Allianz et de ses filiales dans le monde. A partir de 2003, Allianz a émis des RSU (Restricted Stock Units) avec une période d'acquisition des droits de quatre ou cinq ans. La rémunération est accordée par chaque entité concernée selon les conditions définies par le groupe Allianz. Le prix d'octroi des RSU applicable pour la rémunération des personnes éligibles (prix de référence) est calculé sur la base de la moyenne du cours de l'action Allianz au cours des 10 jours suivant l'Assemblée Générale Annuelle d'Allianz.

Caractéristiques des plans RSU

	Plans de RSU					Total
	Mars 2018	Mars 2019	Mars 2020	Mars 2021	Mars 2022	
Juste valeur au 31 décembre 2022 (en euros par action)	207,65	197,03	185,87	174,18	166,26	
(en milliers d'euros)						
Engagement total	-	4 172	3 941	2 986	4 943	16 042
Engagement à l'ouverture	3 736	3 451	2 379	1 629	-	11 195
Charge comptabilisée sur la période	(226)	640	609	(53)	2 163	3 133
Exercice des RSU	(3 510)	(6)	(20)	(13)	(22)	(3 571)
Engagement à la clôture	0	4 085	2 968	1 563	2 141	10 757

RSU

A l'issue de la période d'acquisition des droits d'une durée de quatre ans, à la date d'exercice des droits, le groupe Allianz pourra opter pour une rémunération par remise de liquidités ou par remise de titres Allianz ou autres instruments de capitaux propres. Dans le premier cas, le paiement se fera par rapport au cours moyen de l'action Allianz sur les 10 jours précédant la fin de la période d'acquisition des droits.

Incidence sur les comptes consolidés au 31 décembre 2022

La juste valeur de la dette résultant des plans de RSU est réévaluée à chaque clôture en fonction de l'évolution du cours de l'action Allianz, jusqu'à l'extinction de l'obligation. La juste valeur des RSU est déterminée selon le modèle binomial d'évaluation de Cox-Ross-Rubinstein. La charge est comptabilisée au fur et à mesure de l'acquisition des droits : la charge est étalée sur quatre ou cinq ans pour les RSU. Au 31 décembre 2022, la dette relative aux RSU restant à exercer s'élève à 10 757 milliers d'euros.

Informations relatives aux plans en cours

Date d'octroi	Exercice clos le 31 décembre 2022				
	RSU à l'ouverture	RSU attribuées	RSU annulées	RSU exercées	RSU transférées
Mars 2018	18 713	-		(17 465)	(1 248)
Mars 2019	23 573	-		(30)	(2 370)
Mars 2020	24 065	-		(117)	(2 744)
Mars 2021	18 697			(76)	(1 477)
Mars 2022	-	30 147		(126)	(291)

Note 30 Effectifs du Groupe

Répartition des effectifs par région

(en nombre d'employés)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Allemagne & Suisse	942	956
France	774	747
Europe du Nord	1 286	1 303
Bassin méditerranéen & Afrique	575	564
Amériques	69	65
Asie Pacifique	324	308
Entité de services	441	396
TOTAL GROUPE	4 411	4 339

L'effectif présenté correspond au nombre d'employés avec un contrat de travail avec la filiale à la date d'arrêté des comptes. Pour les entreprises en intégration proportionnelle, l'effectif présenté correspond à leur quote-part dans les comptes consolidés. L'effectif des sociétés mises en équivalence n'est pas pris en compte.

Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Frais de personnel	(454 254)	(416 967)
Participation et intéressement	(9 318)	(10 393)
TOTAL CHARGES DE PERSONNEL	(463 572)	(427 360)

La charge globale de personnel a augmenté de 36 millions d'euros, elle s'élève à 464 millions d'euros sur l'exercice 2022 contre 427 millions d'euros sur l'exercice 2021. Cette augmentation provient principalement des mesures de compensation de l'inflation pour les salariés.

Note 31 Engagements donnés et reçus

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Engagements reçus	3 068	3 557
Cautions, avals, autres garanties	3 068	3 557
Engagements donnés	25 450	25 938
Cautions, avals, autres garanties	25 450	25 938
Dont engagements d'investissements dans des fonds communs de placement	2 698	2 749
Dont garantie donnée envers Allianz China General Insurance Co Ltd.	13 479	13 797
Dont engagements envers Allianz Global Risk US Insurance Company	2 185	2 051
Dont engagement lié à la responsabilité de membres d'un GIE	3 088	3 405
Dont garantie Autonome CACIB	3 284	3 284
Dont autres	716	652

Le Groupe s'est engagé à investir directement ou par l'intermédiaire d'opérations de co-investissements dans des fonds communs de placements. Le montant de ces engagements s'élève à 2 698 milliers d'euros au 31 décembre 2022 contre 2 749 milliers d'euros au 31 décembre 2021.

Un engagement hors bilan de 3 284 milliers d'euros a été donné au cours de l'exercice 2012 au titre d'une garantie autonome à première demande dont le bénéficiaire est la compagnie CACIB au titre du dépôt de garantie donné pour la location des locaux d'exploitation de la tour First à La Défense.

En 2016 et 2019, des garanties ont été données par le Groupe à Allianz China General Insurance Co Ltd afin de satisfaire à la nouvelle réglementation en Chine qui oblige l'assureur local (Allianz China) à obtenir une garantie bancaire du réassureur (Euler Hermes) pour couvrir ses risques et ses besoins en fonds propres. Au 31 décembre 2022, cet engagement s'élève à 13 479 milliers d'euros.

Lettre de confort pour l'activité Garantie des opérations de crédit à l'export de l'Etat allemand

Euler Hermes Allemagne gère l'activité de Garantie des opérations de crédit à l'export pour le compte de l'Etat Fédéral d'Allemagne. Euler Hermes SA, Belgique, assure que Euler Hermes AG sera capable de respecter, vis-à-vis du gouvernement allemand, ses obligations professionnelles et commerciales résultant de l'activité réalisée.

Note 32 Honoraires d'audit

(en milliers d'euros)

Honoraires d'audit PwC	2022	2021	2022	2021
	Montant		%	
Audit				
i) Audit, certification, examen des comptes individuels et consolidés	2 508	1 995	96%	92%
ii) Autres diligences et prestations directement liées aux service d'audit	90	127	3%	6%
Sous-total	2 598	2 122	99%	98%
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
Juridique, fiscal, social	14	46	1%	2%
Total	2 612	2 168	100%	100%

Note 33 Événements postérieurs au 31 décembre 2022

En février 2023, Euler Hermes SA a signé un accord pour devenir actionnaire à 100% de COSEC, leader portugais du marché de l'assurance-crédit. Cette joint-venture était précédemment détenue à hauteur de 50% par Euler Hermes SA et de 50% par Banco BPI. L'opportunité d'acquérir les parts de Banco BPI s'est récemment présentée suite à un changement de stratégie de participation de la banque portugaise.

Sous réserve de l'approbation des régulateurs, notamment en termes de régulations antitrust, la transaction devrait être achevée dans le courant du premier semestre 2023.

Il n'y a pas eu d'autre changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe, survenu depuis le 31 décembre 2022 qui remette en cause les hypothèses retenues pour la clôture des comptes.

Après une année tumultueuse, les prévisions affichent une croissance ternie en 2023, suivie de trajectoires de reprise différentes selon les pays en 2024. A fin 2022, le support accru des Etats commence à se tarir et les Banques Centrales engagent la lutte contre l'inflation qui perdure. L'évolution des politiques, afin de répondre à la crise énergétique et alimentaire, va déterminer les perspectives de 2023. A fin 2022, un retournement du niveau très bas des sinistres observé ces dernières années apparaît, et les prévisions démontrent un retour à la normale tant en fréquence qu'en matérialité en 2023. Cette hausse de la sinistralité a été anticipée et couverte par un renforcement des provisions sur sinistres et un dispositif de réassurance adapté.

Note 34 Gestion des risques

Principaux facteurs de risques et leur gestion au sein d'Euler Hermes SA (NV)

Facteurs de risque

Euler Hermes SA (NV) attire l'attention sur les risques décrits ci-après. Ces risques sont susceptibles d'affecter de manière significative les activités, le résultat net consolidé, la situation financière, le niveau de marge de solvabilité ou la capacité d'Euler Hermes SA (NV) à réaliser les prévisions de résultats.

La description des risques qui suit n'est pas limitative. En effet, d'autres risques et incertitudes actuellement inconnus ou considérés comme mineurs pourraient dans le futur s'avérer importants et impacter significativement l'activité, la situation financière, le résultat net consolidé ou les flux de trésorerie.

Ces risques sont liés à la nature des activités exercées par Euler Hermes SA (NV) ainsi qu'à l'environnement économique, concurrentiel et réglementaire dans lequel Euler Hermes SA (NV) évolue. En raison de nombreuses éventualités et incertitudes liées à ces risques, la Direction ne peut pas toujours quantifier leur impact avec précision. Cependant, afin de prévenir, détecter et gérer les risques de façon permanente, Euler Hermes SA (NV) a mis en œuvre de nombreux processus de gestion des risques ainsi que des procédures et contrôles. Ce dispositif, comme tout dispositif de contrôle et de surveillance ne peut néanmoins être considéré comme une garantie absolue mais constitue davantage une assurance raisonnable de sécurisation des opérations et de maîtrise des résultats.

L'organisation de la gestion des risques est détaillée dans la seconde partie de la note. Par ailleurs, si les risques décrits ci-dessous entraînent des conséquences financières quantifiables ou un éventuel passif significatif, ces éléments sont reflétés dans les comptes consolidés d'Euler Hermes SA (NV) conformément aux normes comptables IFRS applicables. Les risques présentés ci-dessous sont classés en fonction de leur origine. Cette présentation a pour objectif de refléter la vision actuelle de la Direction sur les conséquences potentielles de chaque risque pour Euler Hermes SA (NV). Bien que la Direction affecte d'importantes ressources à la gestion des risques de façon permanente telle que décrite dans la seconde partie de la note du présent document, les activités de gestion des risques d'Euler Hermes SA (NV), à l'instar de tout système de contrôle, sont sujettes à des limites qui leur sont inhérentes et ne peuvent fournir de certitude absolue ni prémunir Euler Hermes SA (NV) contre tous les risques décrits dans cette partie ou les pertes susceptibles d'être causées par ces risques.

La conjoncture économique actuelle et future

De par sa nature, l'activité d'Euler Hermes SA (NV) est directement liée à l'activité économique.

La conjoncture économique actuelle difficile se traduit par divers phénomènes décrits ci-après et dont certains peuvent avoir des effets opposés :

- une baisse des primes d'assurance due au ralentissement de l'activité conduisant à une réduction du chiffre d'affaires des assurés, chiffre d'affaires qui sert de base de calcul à la prime d'assurance ou due à la perte de polices (résiliation de polices non rentables par Euler Hermes SA (NV), défaillance des assurés, résiliation des assurés) ;
- une hausse de la fréquence des sinistres et une augmentation de la sévérité des sinistres de pointe ;
- la déclaration de sinistres sur des sociétés en bonne santé financière mais dans l'impossibilité de transférer du capital vers leur créancier hors de leur pays.

D'autres facteurs économiques seraient susceptibles d'affecter l'environnement économique et notamment une hausse du prix du pétrole, le taux de change Euro – Dollar.

Face à ce risque, Euler Hermes SA (NV) agit dans quatre directions afin de réduire la sensibilité des résultats à la conjoncture économique :

- mise en place d'un pilotage plus fin des limites octroyées afin de limiter les pertes conjointement supportées par les assurés, les réassureurs et Euler Hermes SA (NV) ;
- diversification des risques au niveau sectoriel et géographique ;
- diversification des produits en introduisant des produits de service moins corrélés à l'activité ;
- mise en place d'une politique de transfert de risques (réassurance) pour réduire les effets d'une hausse de la fréquence des sinistres ou pour limiter la sévérité de risques de pointe.

La persistance d'une conjoncture difficile pourrait avoir des impacts négatifs sur le résultat net, la solidité financière, la marge de solvabilité et éventuellement la réputation d'Euler Hermes SA (NV).

La forte part de l'activité d'Euler Hermes SA (NV) en Europe et la situation de certains pays de la zone euro pourrait constituer un facteur aggravant de ce risque. Toutefois, Euler Hermes SA (NV) a pris un certain nombre de mesures afin de réduire sa dépendance

Annexes aux comptes consolidés

au marché européen.

Les catastrophes naturelles et humaines

Les multiplications d'événements climatiques, au niveau mondial, ainsi que d'autres risques, comme les actes de terrorisme, un événement de type nucléaire, l'apparition et le développement de pandémies ou les conséquences à venir du réchauffement climatique pourraient, outre les dégâts et impacts immédiats qu'ils occasionnent, avoir des conséquences majeures sur les activités et les résultats actuels et à venir des assureurs.

Si l'expérience passée montre que ces événements n'ont que peu d'impact sur les résultats d'Euler Hermes SA (NV), ce dernier ne peut toutefois exclure dans le futur que ces événements puissent affecter le résultat net d'Euler Hermes.

Les régimes de sanctions

Les régimes de sanctions imposés par les Nations unies, l'Union Européenne, les États-Unis ou des États individuels continuent d'évoluer. La nature dynamique de ces cadres réglementaires nécessite pour Euler Hermes SA (NV) d'assurer une veille permanente et d'ajuster lorsque cela est nécessaire ses services envers ses clients.

Euler Hermes SA (NV) a mis en place un ensemble de processus et outils (dont le screening, les textes des polices ou des restrictions de limites octroyées) afin d'assurer la conformité aux différentes règles de sanctions.

Cependant, Euler Hermes SA (NV) ne peut exclure :

- d'être l'objet de contrôle voire de désaccord avec les autorités de contrôle sur ses activités dans les pays soumis à régime de sanctions ;
- d'être l'objet d'actions légales de la part d'un assuré ou d'un de ses clients suite à des mesures prises en réponse aux régimes de sanctions ;
- d'être l'objet de fraudes internes ou externes visant à contourner les régimes de sanctions.

Outre les points cités ci-dessus, l'application des sanctions se traduit sur l'activité d'Euler Hermes SA (NV) de la manière suivante :

- réduction de son activité dans le pays concerné suite à la résiliation de certaines polices, y compris des polices signées dans d'autres pays, les assurés ne pouvant plus être couverts dans le pays soumis à sanction ;
- augmentation de la sinistralité dans le pays soumis à régime de sanctions ;
- augmentation du nombre de pays ou secteurs d'activité qui pourraient faire l'objet de contre-sanctions de la part du pays soumis à un régime de sanctions.

La mise en place de ces régimes de sanctions pourrait se traduire pour Euler Hermes SA (NV) par une baisse du résultat net suite à une augmentation des coûts pour démontrer la conformité aux régimes de sanctions, par une baisse de son activité ou une hausse de la sinistralité du fait de l'implémentation de ces régimes de sanctions (ou de contre-sanctions), par un risque de réputation ou d'amendes en cas de défaut de ses processus opérationnels pour gérer ces régimes de sanctions.

Impact réglementaire et défaillance du processus de souscription des risques d'assurance

La gestion du risque d'assurance-crédit et de caution se fonde sur une forte culture de risque liée à la gestion des contrats et du service aux clients. Outre la gestion de la souscription des contrats, Euler Hermes SA (NV) délivre un service aux assurés pour réduire les risques de leur poste clients. Ainsi, au cours de la période d'assurance, chaque demande de couverture des assurés sur un de leurs clients est analysée suivant des critères précis de solvabilité du client (analyse financière, sinistres antérieurs déclarés sur ce client,...). La couverture est alors délivrée en fonction du profil de risque de la transaction commerciale associée à la demande.

Les opérations de gestion du risque d'assurance-crédit reposent sur la capacité à analyser la solvabilité du client de l'assuré sur la base de l'ensemble des informations collectées.

Pour assurer cette capacité d'analyse, les éléments suivants sont nécessaires :

- la possibilité de recueillir ou d'acheter l'information sur les clients des assurés d'Euler Hermes SA (NV);
- le fonctionnement correct d'un système d'information centralisé recueillant l'information et les demandes de couverture reçues;
- la définition et l'application uniforme de règles écrites d'analyse des informations recueillies et de décision des demandes de couverture reçues;
- le contrôle de l'application de ces règles suivant le principe des trois lignes de défense.

Une défaillance d'un des processus ou outils mis en jeu, ou un changement des conditions légales ou réglementaires dans lesquelles sont réalisées ces opérations, pourraient avoir un impact sur le résultat net ou la solidité financière. Elles pourraient aussi conduire à des amendes légales ou réglementaires. Enfin, elles pourraient avoir des conséquences en termes de réputation.

Annexes aux comptes consolidés

La possibilité d'enregistrer des pertes lors de la réalisation des hypothèses utilisées pour définir les réserves d'assurance

La détermination des provisions d'assurance, dont les réserves pour primes non émises ou les réserves pour sinistres non déclarés, repose, par nature, sur des éléments incertains établis à partir d'hypothèses prospectives d'évolution de facteurs qui peuvent (i) être d'origine économique, démographique, sociale, législative, réglementaire, financière, (ii) être relatifs au comportement de l'assuré ou de son client ou (iii) porter sur la nature de la sinistralité anticipée (sinistralité de fréquence ou sinistralité de pointe).

Le recours à ces nombreuses hypothèses ainsi que leur révision impliquent un degré élevé d'appréciation de la part des instances dirigeantes d'Euler Hermes SA (NV). Elles peuvent influencer sur le niveau de provisionnement et pourraient avoir un impact négatif sur le résultat net, la situation financière, la marge de solvabilité et l'appréciation de la valorisation d'Euler Hermes SA (NV).

Défaillance des réassureurs ou des processus de réassurances

Le niveau de couverture théorique octroyé par Euler Hermes SA (NV) n'est pas compatible avec le seul capital disponible d'Euler Hermes SA (NV).

Le niveau d'exposition théorique repose sur le fait qu'une partie des sinistres découlant de cette exposition va être cédée à des réassureurs externes, achetée au moyen de traités de réassurance structurés en fonction de son type, de sa qualité et de son exposition. Ces traités de réassurance sont définis pour couvrir une année de souscription.

Il est rappelé que le fait de transférer une partie des risques portés par Euler Hermes SA (NV) vers des sociétés de réassurance ne l'exonère pas de ses obligations d'indemnisation de ses assurés.

Dans les faits, Euler Hermes SA (NV) est soumis aux risques suivants :

- l'insolvabilité de l'un de ses réassureurs ;
- l'incapacité à placer ses traités de réassurance à des prix acceptables ;
- la souscription de risques non préalablement et spécifiquement agréés par les réassureurs, de risques exclus par les traités suite à une application erronée des termes et conditions générales de ceux-ci conduisant à ne pas bénéficier totalement ou partiellement des couvertures théoriques achetées.

Euler Hermes SA (NV) a mis en place des règles de gestion afin de s'assurer de la solvabilité de ses réassureurs et de garantir une bonne diversification dans les cessions de ses sinistres. Néanmoins, un ou plusieurs réassureurs pourraient ne plus être en mesure de faire face à leurs obligations, ce qui pourrait conduire Euler Hermes SA (NV) à subir des pertes plus importantes.

Par ailleurs, les capacités de réassurance disponibles et les prix des traités de réassurance dépendent de la conjoncture générale et du marché de la réassurance en particulier, deux facteurs qui peuvent varier substantiellement. De ce fait, Euler Hermes SA (NV) pourrait avoir des difficultés à se réassurer à des prix acceptables.

La matérialisation de l'un de ces deux risques pourrait affecter durablement les activités, le résultat net et la marge de solvabilité d'Euler Hermes SA (NV).

Perte de l'autorisation d'utiliser un modèle interne

La gestion du risque d'assurance-crédit et caution est relativement plus consommatrice de capital que d'autres branches d'activités d'assurance. En raison d'une différence significative entre son profil de risque et celui retenu par l'EIOPA pour la formule standard, Euler Hermes SA (NV) a mis en place un modèle interne et obtenu de la part de ses régulateurs européens l'autorisation d'utiliser ce modèle interne.

La perte de l'autorisation par Euler Hermes SA (NV) d'utiliser un modèle interne pourraient conduire Euler Hermes SA (NV) à revoir sa politique de souscription du risque couvert et par conséquence avoir des impacts sur sa politique commerciale ou nécessiter à rechercher d'autres sources de capital (augmentation de capital ou équivalent, hausse de la cession en réassurance ou équivalent, etc.). A terme, le résultat net et la valorisation d'Euler Hermes SA (NV) pourraient en être affectés.

Facteurs de risque liés aux marchés financiers

Les risques portant sur le portefeuille d'investissement

Les risques décrits ci-après, s'ils se réalisaient, pourraient avoir des impacts négatifs sur les revenus actuels et futurs, le résultat net, la trésorerie, la situation financière et, le cas échéant, sur la valeur d'Euler Hermes SA (NV).

i. Le risque de taux

Ayant majoritairement un portefeuille investi en obligations (nationales et supranationales et dans une moindre mesure « corporate »), Euler Hermes SA (NV) est soumis au risque de taux.

En période de baisse des taux d'intérêt, le risque est de voir le taux moyen du portefeuille s'abaisser (le réinvestissement s'effectuant à

Annexes aux comptes consolidés

des taux plus bas) ou de voir la duration du portefeuille augmenter (rendant le portefeuille plus sensible à une future variation des taux).

En période de hausse des taux d'intérêt, le risque est de voir la valeur de marché du portefeuille obligataire baisser, conduisant éventuellement à enregistrer des moins-values latentes.

Euler Hermes SA (NV) a mis en place une politique de gestion d'actifs permettant de minimiser ces risques, et notamment une gestion actif-passif intégrant l'ensemble des contraintes locales.

ii. Le risque action

Euler Hermes SA (NV) investit une partie de son portefeuille en actions (ou équivalent), ce qui l'expose à une baisse plus ou moins durable des marchés « Actions ». En effet, Euler Hermes SA (NV) pourrait être obligé d'enregistrer des moins-values latentes voire des dépréciations d'actifs.

Euler Hermes SA (NV) a mis en place une politique de gestion d'actifs visant à choisir des émetteurs de qualité et à diversifier le risque (tant d'un point de vue géographique que sectoriel) au sein de cette catégorie d'actifs.

iii. Le risque immobilier

Euler Hermes SA (NV) est exposé au risque immobilier tant sur les immeubles qu'il utilise que sur les immeubles d'investissement.

Le risque est de voir la valeur de marché se réduire conduisant ainsi à réduire les plus-values latentes constatées sur ces immeubles, voire à enregistrer des moins-values latentes.

iv. Le risque de crédit et de contrepartie

Les défaillances d'institutions financières et de tiers en général, incluant les défaillances potentielles de paiement de dettes souveraines ou des restructurations, peuvent conduire à des pertes ou dépréciations des actifs investis ou encore à des pertes latentes qui pourraient toutes nuire à la valeur des investissements et réduire la rentabilité d'Euler Hermes SA (NV).

Euler Hermes SA (NV) a mis en place des règles de gestion permettant de diversifier les risques (tant d'un point de vue géographique que sectoriel) et de réduire le risque de défaut en investissant sur des contreparties ayant une bonne solidité financière.

La révision à la baisse des notations financières

Les notations de capacité de règlement des sinistres et de solidité financière sont devenues des éléments de plus en plus importants pour déterminer la situation concurrentielle des compagnies d'assurance entre elles. Les agences de notation révisent de manière récurrente leurs notations et leurs méthodologies, et peuvent, de ce fait, modifier leurs notations à tout moment. En conséquence, les notations actuelles d'Euler Hermes SA (NV) pourraient ne pas être maintenues.

S&P et Moody's ont confirmé au cours de l'année 2022 leur notation pour Euler Hermes SA (NV) respectivement à AA (perspective stable) et Aa3 (perspective stable).

Une révision à la baisse, même potentielle, des notations, et plus particulièrement le passage sous la notation A évaluée par S&P, pourrait avoir des effets négatifs sur la Société tels que :

- i. la dégradation de sa situation concurrentielle;
- ii. des difficultés à distribuer de nouvelles polices d'assurance ;
- iii. l'augmentation des taux de résiliation des polices d'assurance existante ;
- iv. l'augmentation du coût de réassurance;
- v. des difficultés à trouver des moyens de financement ou l'augmentation du coût de ses financements;
- vi. la nécessité de constituer des garanties additionnelles pour certains contrats;
- vii. l'impact négatif sur ses relations avec les créanciers ou les contreparties commerciales;
- viii. l'impact négatif significatif sur la confiance du public.

Chacune de ces hypothèses pourrait avoir un impact négatif sur les activités, le niveau de liquidité, le résultat net consolidé, les revenus ainsi que sur la situation financière d'Euler Hermes SA (NV).

Les variations des taux de change

Euler Hermes SA (NV) est soumis aux variations du taux de change en raison:

- de la présence de succursales en dehors de la zone euro. La principale succursale d'Euler Hermes SA (NV) hors de la zone euro opère en livre sterling;
- de l'octroi de limites par une succursale dans une devise différente de sa devise comptable.

Afin de réduire son exposition aux variations des taux de change, Euler Hermes SA (NV) applique le principe de congruence (adossé entre actifs et passifs libellés dans une devise différente de la devise utilisée pour tenir la comptabilité).

Annexes aux comptes consolidés

Par ailleurs, Euler Hermes SA (NV) ne dispose pas d'investissements réalisés en devise à des fins spéculatives.

A fin 2022, Euler Hermes SA (NV) utilise des instruments de couverture pour se prémunir des variations des taux de change sur une partie limitée du portefeuille d'investissements.

Les conditions de marché, les modifications des principes comptables ou d'autres facteurs pourraient nuire à la valeur comptabilisée des écarts d'acquisition (goodwill).

Les principes et politiques comptables du Groupe ainsi que l'analyse concernant les actifs incorporels (incluant le goodwill) sont décrits dans les notes 2, 3 et 4 du présent document.

L'évolution de l'activité et du marché peut affecter la valeur du goodwill comptabilisé dans le bilan consolidé, les schémas d'amortissement des coûts d'acquisition reportés (Deferred Acquisition Cost ou DAC) ainsi que la valorisation des actifs d'impôts différés d'Euler Hermes SA (NV). Une dégradation de la performance opérationnelle des sociétés ou des conditions de marché pourrait conduire à accélérer l'amortissement des coûts d'acquisition reportés (Deferred Acquisition Cost ou DAC) et/ou à réduire les actifs et *de facto* à une réduction du résultat consolidé et affaiblir notre situation financière.

Facteurs de risque internes à Euler Hermes SA (NV)

L'appréciation des risques par Euler Hermes SA (NV) et ses instances dirigeantes

La détermination du montant des provisions et des dépréciations repose sur une évaluation périodique et une estimation des risques connus et inhérents à chaque événement sous-jacent. Ces évaluations et estimations sont révisées lorsque les conditions changent ou que de nouvelles informations sont disponibles.

Les instances dirigeantes d'Euler Hermes SA (NV), à la lumière de ces informations et dans le respect des principes et méthodes comptables détaillés dans les états financiers consolidés (cf. Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés "Règles de comptabilisation et d'évaluation IFRS") prennent des décisions sur le niveau approprié des provisions et dépréciations à comptabiliser. Ces décisions sont prises sur la base de leur analyse, évaluation et appréciation des causes et conséquences de toute évolution impactant l'estimation des risques précédemment retenue.

Euler Hermes SA (NV) ne peut cependant garantir que ses instances dirigeantes ont correctement estimé le niveau des dépréciations et des provisions enregistrées dans les états financiers consolidés ou que des dépréciations ou des provisions supplémentaires ne peuvent pas affecter négativement le résultat net et la situation financière d'Euler Hermes SA (NV).

La réduction de la croissance des activités d'Euler Hermes SA (NV)

La croissance tant interne qu'externe constatée ces dernières années pourrait, en dépit des volontés stratégiques de développement des instances dirigeantes, ne pas se prolonger ou dévier des prévisions en raison notamment des conditions difficiles sur les marchés financiers, les marchés de capitaux et l'évolution de la situation économique.

Euler Hermes SA (NV) a mis en œuvre des initiatives afin de pénétrer de nouveaux marchés, soit sous forme de développement de l'activité d'assurance-crédit dans des zones géographiques où Euler Hermes SA (NV) n'était pas présent ou présent de manière marginale, soit sous forme de nouveaux produits connexes à l'assurance-crédit.

Le maintien d'un niveau élevé de développement pourrait cependant être affecté par l'évolution de la réglementation actuelle ou la législation fiscale.

L'incapacité d'Euler Hermes SA (NV) à capitaliser tant sur ses produits innovants que sur ses partenariats ou nouveaux modes de distribution, à les déployer à l'intérieur d'Euler Hermes SA (NV) et à les développer conformément à ses objectifs, pourrait affecter défavorablement la croissance de l'activité d'Euler Hermes SA (NV).

La diversité géographique d'Euler Hermes SA (NV)

Euler Hermes SA (NV) commercialise ses produits et services en Europe, en Amérique du Sud, en Asie, en Océanie, en Turquie, en Russie et dans certains pays d'Afrique par l'intermédiaire de structures juridiques et de canaux de distributions variés tels que des filiales à participation majoritaire ou minoritaire, des partenariats avec des sociétés d'assurance ou des banques, des agents et des courtiers indépendants.

La diversité de l'implantation d'Euler Hermes SA (NV) à l'international l'expose de fait à des contextes économiques, financiers, réglementaires, commerciaux, sociaux et politiques différents et parfois très évolutifs pouvant influencer sur la demande des produits et services, la valeur du portefeuille d'investissements ou la solvabilité de partenaires commerciaux locaux.

Annexes aux comptes consolidés

La mise en œuvre avec succès de la stratégie d'Euler Hermes SA (NV) pourrait être affectée par l'environnement de certains pays dans lesquels Euler Hermes SA (NV) exerce son activité et avoir des impacts défavorables sur le résultat net et la situation financière d'Euler Hermes SA (NV).

Engagements hors bilan et passifs résiduels

Euler Hermes SA (NV) peut occasionnellement conserver des obligations d'assurance ou de réassurance et d'autres engagements hors bilan liés à la cession ou à la liquidation de diverses activités, ou devoir fournir des garanties et s'engager dans d'autres transactions hors bilan.

Si les provisions existantes pour ce type d'obligations et de passifs étaient insuffisantes, Euler Hermes SA (NV) serait amené à comptabiliser des charges supplémentaires pouvant impacter significativement son résultat net.

Pour plus d'informations, se reporter à la Note 31 des comptes consolidés portant sur les engagements reçus et donnés.

Défaillances opérationnelles

L'activité d'Euler Hermes SA (NV) repose très fortement sur ses processus et ses systèmes d'information.

À ce titre, Euler Hermes SA (NV) apporte une grande attention au maintien et à la modernisation de ses systèmes d'information et à l'efficacité de ses processus. En particulier, Euler Hermes SA (NV) veille à ce que les processus et systèmes d'information soient en ligne avec les standards du secteur, les standards réglementaires, les standards technologiques et les préférences de ses assurés.

Néanmoins, Euler Hermes SA (NV) est exposé aux risques opérationnels qui sont inhérents à l'activité d'Euler Hermes SA (NV) et qui peuvent être d'origine humaine, organisationnelle, matérielle, naturelle, ou être le fait d'autres événements externes à Euler Hermes SA (NV). Ces risques opérationnels pourraient se matérialiser de diverses manières et principalement : interruptions ou dysfonctionnements des systèmes d'information utilisés par Euler Hermes SA (NV) ; erreurs, fraudes ou malveillances des salariés, assurés ou intermédiaires ; non-respect des réglementations internes et externes ; intrusion dans les systèmes d'information...

Euler Hermes SA (NV) met en œuvre un système de control interne intégré qui sur la base d'une approche par les risques à vocation à identifier, évaluer et traiter les risques opérationnels auxquels fait face l'entreprise. Cependant, bien qu'Euler Hermes SA (NV) s'efforce de gérer au mieux l'ensemble de ces risques opérationnels pour en limiter les impacts éventuels, ceux-ci sont susceptibles d'entraîner des pertes financières, une dégradation de la liquidité, une interruption de l'activité, des sanctions de nature réglementaire, ou de porter atteinte à la réputation d'Euler Hermes SA (NV).

Facteurs de risque liés à l'environnement réglementaire ou concurrentiel

Les facteurs de risque décrits dans cette section affectent notamment les risques décrits dans la section 1.2.5.

Un environnement fortement concurrentiel

Euler Hermes SA (NV) évolue sur un marché très fortement concurrentiel avec des acteurs soumis parfois à des réglementations différentes, disposant de canaux de distribution multiples et pratiquant potentiellement des tarifs plus compétitifs que ceux d'Euler Hermes SA (NV). Par ailleurs, il existe un certain nombre de produits alternatifs à l'assurance-crédit, offrant ainsi différentes possibilités de couverture aux clients.

Sous cette pression concurrentielle, Euler Hermes SA (NV) pourrait être amené à adapter les tarifs de certains de ses produits et services ou sa politique de souscription des risques, ce qui pourrait nuire à sa capacité à maintenir ou améliorer sa rentabilité, et affecter négativement son résultat net et sa situation financière.

L'évolution de la réglementation

Les activités d'Euler Hermes SA (NV) font l'objet d'une réglementation spécifique dans chacun des pays dans lesquels elles sont exercées. Des modifications des lois et règlements existants en matière d'assurance pourraient affecter considérablement la conduite des activités et des offres de produits d'assurance d'Euler Hermes SA (NV).

Par ailleurs, la substituabilité des couvertures crédit à l'export est un des facteurs de classification du groupe Allianz comme groupe dit « trop gros pour faire défaut ». Le Groupe Allianz pourrait être amené à proposer des décisions qui pourraient conduire à réduire cette activité, réduction qui pourrait avoir des conséquences sur l'attractivité du Groupe, son résultat net et sa valorisation.

Annexes aux comptes consolidés

Les modifications de législation et réglementation fiscales au niveau local, européen ou international

Des modifications de la législation fiscale des pays dans lesquels opère Euler Hermes SA (NV) pourraient avoir des conséquences défavorables sur l'activité, la situation de trésorerie et le résultat net d'Euler Hermes SA (NV).

Par ailleurs, ces modifications de lois et de réglementations fiscales, ou des performances d'exploitation inférieures aux niveaux prévus ou mal cadencées, pourraient entraîner une modification significative des impôts différés actifs d'Euler Hermes SA (NV) et conduire ainsi à réduire la valeur de certains actifs fiscaux ou à remettre en cause leur utilisation.

Cette situation pourrait avoir un effet défavorable significatif sur le résultat net et sur la situation financière d'Euler Hermes SA (NV).

Les potentielles modifications des normes comptables internationales

Les comptes consolidés d'Euler Hermes SA (NV) sont établis conformément aux normes internationales telles qu'adoptées par l'Union européenne. Les normes comptables internationales comprennent les IFRS (International Financial Reporting Standards) et les IAS (International Accounting Standards) ainsi que leurs interprétations (Cf. Note 2 de l'annexe aux comptes consolidés "Règles de comptabilisation et d'évaluation IFRS").

Des projets d'évolution de ces normes sont à l'étude par l'IASB (régulateur comptable international) ; certaines de ces modifications (en particulier IFRS 9 et IFRS 17) peuvent avoir un impact significatif sur les comptes des groupes d'assurance et des institutions financières. Ces modifications potentielles concerneraient tant la comptabilisation des actifs et passifs d'Euler Hermes SA (NV) que les produits et charges du compte de résultat.

L'impact de ces changements est difficile à évaluer à ce stade mais serait de nature à affecter le résultat net et la situation financière d'Euler Hermes SA (NV).

La variété des systèmes judiciaires des pays dans lesquels opère Euler Hermes SA (NV)

Au cours de ces dernières années, Euler Hermes SA (NV) a continué son développement à l'international dans des pays où les systèmes judiciaires et de résolution des litiges peuvent parfois être d'une maturité différente de celle existant en Europe de l'Ouest. Euler Hermes SA (NV) pourrait, à ce titre, rencontrer des difficultés à agir en justice ou faire exécuter des décisions obtenues. Dans une telle situation, d'éventuelles implications judiciaires pourraient nuire aux activités et au résultat net d'Euler Hermes SA (NV).

Annexes quantitatives et qualitatives liées aux facteurs de risque

L'organisation du Risk Management

La fonction de Risk Management

Les responsabilités du Risk Management sont les suivantes :

- identifier, mesurer et participer à la gestion des risques financiers, d'assurance et opérationnels ;
- définir et suivre le Risk Appetite sur ces risques – renforcer le processus de reporting, de limites et le processus décisionnel;
- calculer le capital réglementaire lié à l'activité. Le capital réglementaire est calculé en utilisant un modèle interne dont la responsabilité du développement est partagée entre Euler Hermes Groupe pour les risques associés à l'activité d'assurance, et le Groupe Allianz pour l'ensemble des autres risques ; Euler Hermes SA (NV) réalise périodiquement des analyses de validité de ces modèles pour le profil de risque propre à Euler Hermes SA (NV).
- construire un environnement favorable en termes de modèles, d'indicateurs, de standards, mais aussi de culture pour les différentes lignes de métier, afin de souscrire les risques dans le cadre du *Risk Appetite* validé localement et par Euler Hermes SA (NV) ;
- maintenir l'autorisation d'utiliser un modèle interne et réaliser l'ensemble des opérations de procédure d'approbation des évolutions portant sur les modèles internes avec les superviseurs dans la perspective de Solvabilité II ;
- plus généralement, mettre en place l'ensemble des actions nécessaires afin de constituer une « seconde ligne de défense » efficace sur tous les risques en liaison avec les autres fonctions clés (audit interne, compliance et actuariat) ;
- développer une culture de risque au sein d'Euler Hermes SA (NV) par des formations et des communications régulières.

Afin de remplir ces missions, cette équipe opère en toute indépendance.

Si elle n'a pas de fonction opérationnelle, elle est cependant associée étroitement aux processus de gestion et décisions d'Euler Hermes SA (NV). Elle s'appuie sur d'autres fonctions d'Euler Hermes SA (NV), tant au niveau Euler Hermes SA (NV) que localement et en particulier les fonctions commerciale, financière, de souscription et de gestion des sinistres.

L'ensemble des activités et des résultats d'analyse du risque font l'objet d'un reporting régulier.

L'organisation du Risk Management

L'organisation du Risk Management s'articule en trois niveaux:

1) le top management d'Euler Hermes SA (NV) :

- définit et implémente la stratégie d'entreprise par délégation du Conseil de Surveillance et/ou du Directoire,
- définit et développe les contrôles internes et le cadre d'activité du *Risk Management*,
- s'assure que l'activité est conforme avec le *Risk Appetite* défini.

Le top management s'appuie sur divers comités pour mener à bien sa mission, notamment :

- le Comité des risques,
- le Comité d'investissement,
- le Comité de réassurance,
- le Comité Marketing et Commercial,
- les Comités de Souscription des Risques,
- le Comité de Gouvernance et de Contrôle.

De manière trimestrielle, au sein du Comité d'Audit et des Risques, sont débattus l'évolution de la marge de solvabilité, les principaux risques auxquels le Groupe est exposé, l'efficacité du cadre de gestion des risques et les évolutions réglementaires affectant le Groupe;

Annexes aux comptes consolidés

2) le *Risk Management* a la responsabilité de :

- définir et implémenter le système de *Risk Management* au sein de l'organisation, en particulier les règles de gouvernance des risques,
- s'assurer que l'ensemble des succursales d'Euler Hermes SA (NV) sont en adéquation avec ces règles.

La fonction de *Risk Management* dépend d'un Directeur des Risques.

Le Directeur des Risques et son équipe agissent en toute indépendance et n'ont pas de responsabilité opérationnelle.

La fonction de *Risk Management* travaille en étroite collaboration en particulier avec la fonction Conformité et Déontologie, la Direction légale et fiscale et la Fonction Actuarielle afin d'établir une seconde ligne de défense coordonnée.

3) la fonction audit interne :

- vérifie de manière indépendante et objective que l'ensemble des process mis en jeu dans le cadre du *Risk Management* est correctement défini et implémenté et propose d'éventuelles améliorations.

La fonction de *Risk Management* au niveau local

Le *Risk Management* au niveau des succursales a la même mission et est organisé de manière identique que celui au niveau d'Euler Hermes SA (NV).

En particulier, chaque succursale définit un *Risk Appetite* local, en adéquation avec le *Risk Appetite* d'Euler Hermes SA (NV) et gère son activité en fonction du *Risk Appetite* local.

Risques d'assurance

Approbation des produits

Au niveau d'Euler Hermes SA (NV), un Comité Produits chargé d'approuver l'ensemble des nouveaux produits ou les changements des produits existants a été mis en place.

Ce Comité Produits est composé des principales fonctions d'Euler Hermes SA (NV) et en particulier Marketing, Souscription Commerciale, Souscription des Risques, Contrôle de Gestion, Réassurance, *Risk Management* et Fonction Actuarielle.

L'objet de ce Comité est de valider les produits sous différents angles (commerciaux, process internes, rentabilité, impact sur la solvabilité, risques et réputation, etc.) et de présenter ses recommandations au Directoire.

Souscription du risque

La souscription du risque se fait en deux étapes :

La signature du contrat d'assurance

Le contrat d'assurance-crédit spécifie les modalités de gestion et les paramètres (franchise, plafond de décaissement, etc.), différenciés en fonction du profil de risque de chaque assuré. Il implique aussi que l'assuré déclare ses impayés suivant certains délais, et, pendant la période d'assurance, la collaboration d'Euler Hermes SA (NV) avec l'assuré est permanente, notamment par le biais de la fourniture des couvertures nécessaires sur ses clients. Le principe de globalité de couverture du chiffre d'affaires des assurés est un élément important pour augmenter la diversification du risque, mais aussi pour limiter les phénomènes d'anti-sélection.

La gestion des couvertures octroyées aux assurés

Euler Hermes Groupe a développé un « *risk business model* » pour faire face de manière optimale aux risques d'assurance.

Les principaux éléments de ce « *risk business model* » sont :

- une définition du modèle par une équipe Groupe ;
- une souscription locale des risques ;
- un contrôle centralisé ;
- un système de recherche et de collecte de l'information relative aux clients des assurés d'Euler Hermes SA (NV) ;
- un système Groupe de notation des risques ;
- la mise en place d'équipes spécialisées ;
- un outil informatique unique qui reçoit les demandes des assurés, stocke les couvertures délivrées avec la situation des débiteurs et contrôle toutes les informations reçues et envoyées ;

Annexes aux comptes consolidés

- des normes de qualité de service dans la réponse aux clients.

Les tableaux suivants indiquent l'exposition théorique brute d'Euler Hermes SA (NV) en le décomposant sur deux axes :

- le pays dans lequel le débiteur est présent⁽¹⁾ ;
- le secteur économique du débiteur⁽²⁾.

1. le pays dans lequel le débiteur est présent⁽³⁾

(en millions d'euros)	2022	%	2021	%	Variation
Total Europe	743 894	70,4%	677 377	72,8%	9,8%
dont :	0				
<i>France</i>	176 758	16,7%	165 949	17,8%	6,5%
<i>Royaume-Uni</i>	75 019	7,1%	68 116	7,3%	10,1%
<i>Allemagne</i>	164 494	15,6%	154 169	16,6%	6,7%
<i>Italie</i>	109 793	10,4%	92 121	9,9%	19,2%
<i>Belgique et Luxembourg</i>	28 355	2,7%	25 484	2,7%	11,3%
<i>Pays Bas</i>	29 204	2,8%	26 041	2,8%	12,1%
<i>Espagne</i>	21 145	2,0%	18 335	2,0%	15,3%
<i>Europe de l'Est</i>	50 248	4,8%	47 320	5,1%	6,2%
<i>Scandinavie</i>	36 147	3,4%	32 724	3,5%	10,5%
<i>Autres pays d'Europe</i>	52 732	5,0%	47 119	5,1%	11,9%
Total Amérique	188 501	17,8%	151 975	16,3%	24,0%
dont :	0		0		
<i>Etats-Unis</i>	113 978	10,8%	113 978	12,2%	0,0%
<i>Canada</i>	12 777	1,2%	12 777	1,4%	0,0%
<i>Autres pays d'Amérique</i>	61 746	5,8%	25 220	2,7%	144,8%
Asie-Pacifique	101 033	9,6%	81 509	8,8%	24,0%
Moyen-Orient	15 044	1,4%	12 644	1,4%	19,0%
Afrique	8 175	0,8%	7 232	0,8%	13,0%
Total	1 056 648	100,0%	930 736	100,0%	13,5%

⁽³⁾ Les données présentées dans le tableau « Le pays dans lequel le débiteur est présent » sont celles du Groupe Euler Hermes

⁽¹⁾ Le Groupe couvre le risque de non-paiement d'une facture délivrée par un assuré à son propre client. Par conséquent, les analyses ne s'appuient pas sur les caractéristiques de l'assuré mais bien sur celles de ses clients (ou débiteurs).

⁽²⁾ Les données présentées dans le tableau « Le pays dans lequel le débiteur est présent » sont celles du Groupe Euler Hermes.

Annexes aux comptes consolidés

2. Le secteur économique du débiteur ⁽⁴⁾

(en millions d'euros)	2022	%	2021	%	Variation
Automobile					
Constructeurs automobiles	44 071	4,2%	38 622	4,1%	14,11%
Fournisseurs automobiles	13 884	1,3%	12 381	1,3%	12,14%
Chimie	69 589	6,6%	58 346	6,3%	19,3%
Matières premières	23 467	2,2%	20 620	2,2%	13,8%
Informatique et télécommunications	37 601	3,6%	33 203	3,6%	13,2%
Construction	126 014	11,9%	111 340	12,0%	13,2%
Électronique	27 473	2,6%	22 703	2,4%	21,0%
Agroalimentaire	123 764	11,7%	110 924	11,9%	11,6%
Équipement ménager	39 400	3,7%	34 668	3,7%	13,6%
Services informatiques	0	0,0%	0	0,0%	
Logiciels et services informatiques	31 114	2,9%	27 734	3,0%	12,19%
Energie	44 709	4,2%	35 763	3,8%	25,01%
Industrie pharmaceutique	23 939	2,3%	21 758	2,3%	10,02%
Matériel et équipement	64 015	6,1%	57 903	6,2%	10,6%
Métallurgie	89 941	8,5%	74 707	8,0%	20,4%
Bois/papier	18 876	1,8%	16 539	1,8%	14,1%
Distribution	130 738	12,4%	119 600	12,9%	9,3%
Services	88 402	8,4%	81 070	8,7%	9,0%
Textiles	18 186	1,7%	16 267	1,7%	11,8%
Transport	29 807	2,8%	26 365	2,8%	13,1%
Équipement de transport	7 714	0,7%	7 053	0,8%	9,37%
Divers	3 944	0,4%	3 172	0,3%	24,3%
Total	1 056 648	100,0%	930 736	100,0%	13,5%

⁽⁴⁾ Les données présentées dans le tableau « Le secteur économique du débiteur » sont celles du Groupe Euler Hermes.

Réassurance

La mise en place de structures de réassurance adéquates et leur placement dans le marché de la réassurance constituent des éléments importants de gestion des activités d'assurance du Groupe et du pilotage de ses risques.

Le Groupe a confié ses opérations de gestion et d'achat de réassurance sur le marché à sa société de réassurance localisée en Suisse (Euler Hermes Reinsurance AG).

Des règles guidant les opérations de réassurance ont été définies, et leur application fait l'objet d'un audit interne régulier.

Par ailleurs, un Comité de Réassurance, composé du Directeur Général de Euler Hermes SA (NV), du Directeur Financier de Euler Hermes SA (NV), du Directeur Général d'Euler Hermes Reinsurance AG, du Directeur des Risques de Euler Hermes SA (NV) et du Responsable de la Fonction Actuarielle de Euler Hermes SA (NV), présente ses recommandations au Directoire.

Le placement est précédé :

- d'analyses quantitatives sur l'adéquation des structures proposées au risque porté par le Groupe, tant en termes de risque de fréquence que de risque de sévérité, et en particulier en cas de changements des conditions économiques dans lesquelles opère le Groupe ;
- de modélisation des structures de réassurance dans le cadre du modèle interne de Solvabilité du Groupe et du calcul de leur impact sur l'allocation de capital ;
- d'analyses de la solidité financière des réassureurs composant le panel de syndication de la réassurance.

Gestion et provisionnement des sinistres

Annexes aux comptes consolidés

Une des responsabilités des filiales dans le cadre de leurs activités d'assurance est d'établir des réserves en cas de survenance d'un événement mettant en jeu une police d'assurance. Ces réserves doivent être suffisantes pour garantir le paiement du sinistre dans le futur.

Pour garantir le bon fonctionnement de ce processus, Euler Hermes a défini et mis en œuvre des procédures écrites pour :

- la gestion des sinistres, détaillant en particulier les conditions d'ouverture et d'indemnisation d'un sinistre ;
- la gestion des recouvrements des sinistres (tant avant qu'après indemnisation) ;
- la comptabilisation de l'ensemble des opérations associées à la détermination de la perte ultime enregistrée par Euler Hermes.

Ces règles font l'objet d'une revue régulière par la Direction des Sinistres au niveau du Groupe et périodiquement par l'Audit Interne.

Ce processus s'applique à chaque sinistre déclaré.

Les provisions de sinistres enregistrées à un instant donné sont la composante de trois provisions :

- les réserves, dites « Case reserves » couvrant les sinistres déclarés ;
- les réserves dites « IBNR », couvrant les sinistres non déclarés mais à rattacher à l'exercice en cours et aux exercices passés ;
- les anticipations de recouvrement à venir sur les indemnisations effectuées.

Le montant des réserves pour sinistres déclarés fait l'objet d'une analyse au cas par cas comme décrite au paragraphe précédent.

La détermination des réserves dites IBNR et les anticipations de recouvrement à venir sur les indemnisations effectuées sont le résultat d'analyses actuarielles périodiques réalisées par la direction de l'Actuariat Euler Hermes SA (NV) et contrôlées par la Fonction Actuarielle du Groupe.

Cette dernière a par ailleurs pour rôle de s'assurer que le niveau global des réserves du Euler Hermes SA (NV) est suffisant pour couvrir les indemnisations futures, d'établir et vérifier la correcte implémentation des principes actuariels auxquels doivent obéir les calculs des réserves estimées.

L'ensemble de ce processus fait l'objet d'une revue périodique par l'Audit Interne et les auditeurs externes.

Les règles d'établissement des réserves sont en ligne avec les lois et réglementations locales.

À ce jour, les principales méthodes actuarielles utilisées par les filiales d'Euler Hermes SA (NV) sont des méthodes classiques et reconnues internationalement (*Chain Ladder*, *Bornhuetter Ferguson*, etc.). Ces méthodes visent à définir une fourchette d'estimation raisonnable dans laquelle la Direction de l'Actuariat recommande de choisir un niveau de réserves.

Sur la base de cette plage calculée par les actuaires, de leurs recommandations et d'autres analyses actuarielles ou non, la Direction décide au cours d'un comité (*Loss Reserve Committee*) du niveau des réserves à retenir pour chaque clôture trimestrielle. Ce comité se tient au niveau de chaque filiale puis au niveau d'Euler Hermes SA (NV). Il se réunit a minima trimestriellement mais peut être convoqué en cas d'événement majeur nécessitant une révision importante du niveau des réserves (en particulier en cas de sinistre important).

Il est toutefois rappelé que les estimations sont essentiellement basées sur des hypothèses qui peuvent s'avérer différentes des observations a posteriori, notamment en cas d'évolution de l'environnement économique et légal, en particulier si elles affectent simultanément les principaux portefeuilles d'Euler Hermes SA (NV).

Ratio des Sinistres/Primes

	2022	2021
Ratio des sinistres brut	41,4%	33,5%
Ratio des sinistres net	58,0%	69,8%

Charges des sinistres

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Charges de sinistres de l'année en cours	1 662 596	(1 173 586)	489 010	1 131 129	(804 248)	326 881
Sinistres payés	214 827	(156 693)	58 134	85 554	(69 819)	15 735
Charges de provisions de sinistres	1 311 926	(994 357)	317 569	930 671	(716 841)	213 830
Frais de gestion des sinistres	135 843	(22 536)	113 307	114 904	(17 588)	97 316
Recours et sauvetages de l'année en cours	(88 732)	62 312	(26 420)	(67 326)	50 651	(16 675)
Recours et sauvetages reçus	(10 238)	7 170	(3 068)	(6 394)	4 922	(1 472)
Variation des provisions de recours et sauvetages	(78 494)	55 142	(23 352)	(60 932)	45 729	(15 203)
Charges de sinistres sur les exercices antérieurs	(612 806)	480 686	(132 120)	(386 802)	279 519	(107 283)
Sinistres payés	327 365	(248 364)	79 001	403 207	(367 177)	36 030
Charges de provisions de sinistres	(951 385)	730 580	(220 805)	(770 197)	645 735	(124 462)
Frais de gestion des sinistres	11 214	(1 530)	9 684	(19 812)	961	(18 851)
Recours et sauvetages sur les exercices antérieurs	(60 715)	33 548	(27 167)	(30 839)	61 093	30 254
Recours et sauvetages reçus	(148 211)	98 680	(49 531)	(129 073)	134 180	5 107
Variation des provisions de recours et sauvetages	87 496	(65 132)	22 364	98 234	(73 087)	25 147
Charges de sinistres	900 343	(597 040)	303 303	646 162	(412 985)	233 177

Etat des provisions techniques

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Provisions de sinistres brutes de recours	2 424 717	(1 781 601)	643 116	2 045 342	(1 518 635)	526 707
Exercice en cours	1 381 754	(1 000 796)	380 958	1 001 113	(731 303)	269 810
Exercices antérieurs	1 042 963	(780 805)	262 158	1 044 229	(787 332)	256 897
Recours à encaisser	(164 564)	119 694	(44 870)	(174 598)	130 172	(44 426)
Exercice en cours	(78 406)	55 085	(23 321)	(61 118)	45 862	(15 256)
Exercices antérieurs	(86 158)	64 609	(21 549)	(113 480)	84 310	(29 170)
PROVISIONS DE SINISTRE	2 260 153	(1 661 907)	598 246	1 870 744	(1 388 463)	482 281

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022			31 décembre 2021		
	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes	Opérations brutes	Cessions et rétrocessions	Opérations nettes
Provisions pour primes non acquises	500 630	(30 767)	469 863	465 834	(6 662)	459 172
Provisions pour sinistres	2 260 153	(1 661 907)	598 246	1 870 744	(1 388 463)	482 281
dont provisions pour sinistres connus	1 008 733	(715 744)	292 989	842 747	(598 620)	244 127
dont provisions pour sinistres tardifs	1 302 004	(1 037 390)	264 614	1 106 248	(894 642)	211 606
dont provisions pour frais de gestion de sinistres	113 858	(28 467)	85 391	96 248	(25 372)	70 876
dont autres provisions techniques	121	-	121	98	(1)	97
dont recours à encaisser	(164 563)	119 694	(44 869)	(174 597)	130 172	(44 425)
Participation aux bénéfices et ristournes	221 811	(161 955)	59 856	225 001	(170 027)	54 974
PROVISIONS TECHNIQUES	2 982 594	(1 854 629)	1 127 965	2 561 579	(1 565 152)	996 427

Déroulé des provisions pour sinistres

Pour un exercice donné, les sinistres qui y sont rattachés suivent le processus de déclaration, puis d'indemnisation et d'éventuelles actions de recouvrement. Ce processus peut s'étaler sur plusieurs années.

Les triangles concernant les passifs liés aux contrats d'assurance sont présentés bruts de réassurance, étant donné que les contrats de réassurance sont principalement constitués de traités proportionnels et que la relation de réassurance s'établit presque exclusivement

Annexes aux comptes consolidés

avec une société sœur, à savoir EH Ré AG, la présentation des triangles bruts de cession ne modifie pas la présentation fidèle des informations fournies

Les tableaux ci-dessous présentent :

a) Le développement du coût ultime des sinistres par année de rattachement et par année de développement

Estimation du coût final des sinistres de la majeure partie des entités du groupe (bruts de réassurance) ⁽¹⁾

(en milliers d'euros)

Année de rattachement / Années de développement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Différence ⁽²⁾	% Diff
2013	1054 663	1038 087	915 042	896 247	882 990	887 609	872 073	871 026	871 362	867 487	187 176	17,75%
2014	983 005	1008 053	927 022	906 872	886 194	868 486	869 588	871 128	851 455		131 550	13,38%
2015	1041 250	1038 017	989 282	965 545	944 575	943 586	939 538	944 273			96 978	9,31%
2016	982 452	907 174	824 523	817 787	787 896	780 821	775 435				207 017	21,07%
2017	1051 414	892 279	784 949	776 394	776 047	774 039					277 375	26,38%
2018	1104 667	981 101	912 313	904 507	887 260						217 407	19,68%
2019	1302 767	1201 295	1090 508	980 768							322 000	24,72%
2020	1140 076	857 976	712 743								427 333	37,48%
2021	1052 102	709 626									342 476	32,55%
2022	1555 584										0	0,00%

(1) Tous les chiffres (de l'exercice en cours et des exercices précédents) ont été, si nécessaire, convertis sur la base des taux de conversion de fin d'année 2021.

(2) Ecart: Excédent ou insuffisance de l'estimation ultime sur l'estimation initiale du coût des sinistres pour une année donnée.

b) Le développement du paiement des sinistres, par année de rattachement et par année de développement

Triangles de développement des sinistres payés cumulés, nets de recours, de la majeure partie des entités du groupe (bruts de réassurance) ⁽¹⁾

(en milliers d'euros)

Année de rattachement / Années de développement	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
2013	321 832	761 556	823 271	840 427	838 361	844 993	846 198	845 834	843 279	835 066
2014	277 598	700 403	785 462	819 718	837 182	833 686	840 745	839 232	834 076	
2015	230 278	757 722	847 434	892 487	910 035	915 695	920 205	927 782		
2016	225 672	650 228	709 958	729 738	736 261	739 431	737 860			
2017	242 348	659 937	719 306	730 768	729 254	727 602				
2018	296 450	766 327	822 097	831 180	831 567					
2019	365 349	772 941	872 796	850 425						
2020	255 501	479 846	526 070							
2021	122 908	363 807								
2022	254 502									

(1) Tous les chiffres (de l'exercice en cours et des exercices précédents) ont été, si nécessaire, convertis sur la base des taux de conversion de fin d'année 2022

Risques de marché

Le risque de marché est le risque de perte qui peut résulter des fluctuations de prix des instruments financiers qui composent le portefeuille financier d'Euler Hermes SA (NV).

Risque de taux

Le risque de taux mesure la sensibilité de la valeur des actifs et des passifs à une modification de la courbe des taux d'intérêt.

Annexes aux comptes consolidés

La gestion du risque de taux, tout en tenant compte de la durée courte du passif, tient aussi compte de la continuité d'activité pour augmenter la durée des investissements et ainsi accroître les rendements des placements en produits de taux.

(en millions d'euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
PORTFEUILLE OBLIGATAIRE A LA JUSTE VALEUR PAR MATURITE	MONTANT	%	MONTANT	%
0 à 1 an	298	15%	301	17 %
1 à 5 ans	1,375	70%	1055	59 %
5 à 10 ans	221	11%	354	20 %
Au-delà de 10 ans	58	3%	68	4 %
TOTAL	1,952	100%	1 778	100 %

Risque de change

Le risque de change mesure la sensibilité des actifs et passifs à une variation des cours des devises différentes de la devise de *reporting* et dans lesquelles les actifs et passifs sont enregistrés au bilan.

Euler Hermes SA (NV) est confronté au risque de change de différentes manières, principalement en cas de :

- limites octroyées pour un assuré dans une devise qui n'est pas la devise de *reporting*, pouvant conduire à des mouvements de cash ou de réserve (au titre des procédures de gestion des sinistres ou de recouvrement) qui ne sont pas enregistrés dans la devise de *reporting* ;
- réassurance dans une devise qui n'est pas la devise de *reporting* ;
- investissement dans une devise qui n'est pas la devise de *reporting* ;
- présence de succursales ou filiales opérant dans une devise qui n'est pas la devise de *reporting* de l'entité consolidante.

Afin de limiter le risque de change et en application avec les règles émises par les régulateurs locaux, le principe de congruence des actifs et des passifs au niveau local, est appliqué.

Portefeuille financier d'Euler Hermes SA par devise (en millions d'euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
Portefeuille financier hors liquidité	Montant	%	Montant	%
EUR	1 746	69%	1 867	71%
GBP	194	8%	191	7%
USD	189	7%	126	5%
Autre	418	16%	443	17%
Total	2 547	100%	2 628	100%

Les actifs comprennent le portefeuille d'investissement, les réserves techniques enregistrées à l'actif et la partie cédée des réserves techniques.

Le passif comprend les réserves techniques et les dettes de financement.

Le principe de congruence appliqué au niveau des entités légales et la prépondérance de l'euro dans les éléments du bilan permettent d'éviter d'utiliser des techniques de *hedging* du risque de change.

Risque action

Le risque action mesure la sensibilité de la valeur des actifs à un changement de valeur sur le marché des actions. Par extension, sont considérées comme actions les participations dans des sociétés minoritaires non cotées et les fonds à dominante actions.

Euler Hermes SA (NV) a 3% de son portefeuille financier en actions à fin 2022. Ce pourcentage est en ligne avec l'allocation stratégique du portefeuille d'investissement, tout comme l'allocation tactique, définies par le Comité d'investissement.

Les investissements en obligations convertibles sont classés en obligations dans le tableau ci-dessous.

Annexes aux comptes consolidés

(en milliers d'euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	Montant	%	Montant	%
Obligations	1 951 621	71,92%	1 777 782	63,7%
Actions	85 452	3,15%	240 617	8,6%
Immobilier de placement	331 068	12,20%	346 218	12,4%
Prêts, dépôts et autres placements financiers	178 930	6,59%	263 106	9,4%
Total de placements financiers	2 547 071	93,86%	2 627 723	94,2%
Trésorerie	166 691	6,14%	161 486	5,8%
Total placements financiers + Trésorerie	2 713 762	100,00%	2 789 209	100,00%

Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque qu'Euler Hermes SA (NV) ne soit pas en mesure de faire face à ses besoins monétaires grâce à ses ressources financières.

Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique par Euler Hermes SA (NV) à la fois pour ses activités d'assurance et de placements financiers.

Chaque succursale établit une projection et un suivi de ses flux de trésorerie dérivant de son activité assurantielle. Ces projections de flux de trésorerie sont revues lors des comités financiers.

Les sources de liquidité dont dispose Euler Hermes SA (NV) (hormis le désinvestissement de son portefeuille d'investissement) sont principalement les suivantes :

- excès de liquidité d'une société provenant des opérations;
- le marché bancaire ;
- Accès au cash pool Allianz SE

En se basant sur les projections de trésorerie à court et moyen terme et sur les tests de sensibilité réalisés sur ces projections (tant sur le passif que sur l'actif), Euler Hermes SA (NV) considère que son risque de liquidité a une faible probabilité d'occurrence.

Risque immobilier

Le risque immobilier mesure la sensibilité de la valeur des actifs immobiliers à un changement de valeur sur le marché immobilier. Ce risque couvre aussi bien les immeubles d'exploitation (décrits dans la note 8 « Immeubles d'exploitation et autres immobilisations corporelles » du présent document) que les biens immobiliers loués à des tiers (décrits dans la note 5 « Immobilier de placement et d'exploitation » du présent document).

La part du portefeuille financier investi en biens ou produits immobiliers est en ligne avec les allocations stratégique et tactique du portefeuille d'investissement définies par le Comité d'Investissement et en vigueur au 31 décembre 2022.

Tests de sensibilité

En plus de calculer le risque capital nécessaire pour couvrir le risque pris, Euler Hermes SA (NV) réalise régulièrement des tests de sensibilité afin de contrôler l'adéquation entre les protections prises et la possibilité que se réalisent des scénarios avec des risques supérieurs à ceux initialement anticipés.

Les résultats sont représentatifs des risques considérés mais comme toute simulation sont sujets à certaines limites. Les simulations sont réalisées sur une situation à une date donnée, dans le cas présent la fin de l'année comptable. En conséquence, les résultats ne reflètent pas les événements qui pourraient apparaître postérieurement à la clôture.

Risque sur le portefeuille à taux fixe (hors liquidité)	Année	Valeur de marché (en millions d'euros)	Impact Hausse de taux de 100 points de base	Impact Baisse de taux de 100 points de base
Obligations à taux fixes	2022	1 952	-80	88
	2021	1 778	-87	87

Annexes aux comptes consolidés

(en millions d'euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	HAUSSE DE 100 PDB	BAISSE DE 100 PDB	HAUSSE DE 100 PDB	BAISSE DE 100 PDB
OBLIGATIONS A TAUX FIXE				
EUR	-59	65	-55	55
GBP	-4	5	-9	9
USD	-5	5	-4	4
Autres	-12	13	-19	19
TOTAL	-80	88	-87	87

Risques de contrepartie

Le risque de contrepartie est la perte qu'Euler Hermes SA (NV) subirait en cas d'insolvabilité d'un de ses partenaires d'affaires, à savoir le défaut par un réassureur, une banque, une contrepartie obligataire ou action, ou l'inexécution par un assuré de ses engagements.

Euler Hermes SA (NV) a mis en place différents mécanismes pour anticiper et limiter les conséquences du défaut d'une de ces contreparties.

Défaut d'un réassureur

Euler Hermes SA (NV) a confié l'ensemble de ses opérations de réassurance à la société de réassurance du groupe Euler Hermes (EH Reinsurance AG). Cette société dispose de la garantie solidaire du groupe Euler Hermes et jouit dès lors du même rating octroyé par Standard & Poors.

Défaut d'une banque

Mécanismes de détection et limitation du risque de contrepartie :

- sélection des banques en fonction de leur notation;
- limitation du cash disponible sur les comptes bancaires ;
- maintien des relations avec plusieurs banques.

En cas de défaut d'une contrepartie bancaire, la trésorerie sur les comptes détenus par Euler Hermes SA (NV) devra faire l'objet d'une dépréciation.

Défaut d'une contrepartie obligataire ou action

Mécanismes de détection et limitation du risque de contrepartie :

- mise en place d'une politique d'investissement très stricte en limitant l'investissement sur un même émetteur privé à 5 % du total des actifs.

Annexes aux comptes consolidés

NOTATION DES CONTREPARTIES OBLIGATAIRES

Obligations d'Etat ou garanties à taux fixe (en millions d'euros)	31 décembre 2022		31 décembre 2021	
	MONTANT	%	MONTANT	%
AAA-Souverain	24	1%	24	1%
AAA	594	30%	495	28%
AA	359	18%	300	17%
A	344	18%	338	19%
BBB ou inférieur	630	32%	621	35%
TOTAL INVESTISSEMENTS FINANCIERS	1 952	100%	1 778	100%

Défaut d'un assuré

Mécanismes de détection et limitation du risque de contrepartie :

- mise en place des procédures de gestion proactive des crédits détenus auprès des assurés et ce notamment dans le but d'éviter une perte financière en cas de défaut de l'assuré.

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2022			31 décembre 2021
	Brut	Provisions	Net	Net
Créances sur les assurés et les agents	261 487	(4 546)	256 941	242 197
Primes acquises non émises	207 753	-	207 753	215 538
Créances sur les débiteurs garantis	(5)	-	(5)	3 599
Créances nées d'opérations de réassurance nettes	44 603	(61)	44 541	134 589
TOTAL CREANCES D'ASSURANCE CREDIT	513 837	(4 607)	509 230	595 924

Ventilation par échéance

(en milliers d'euros)

	31 décembre 2022				
	- 3 mois	3 mois à 1 an	1 an à 5 ans	+ 5 ans	Total
Total créances d'assurance crédit	507 972	3 288	(2 030)	-	509 230

Les créances commerciales font l'objet de procédures de suivi strict. 95 % des créances commerciales ont une maturité de moins de trois mois. Toute créance commerciale échue au-delà de six mois est provisionnée à 100 %.

Risques opérationnels, juridiques, réglementaires et fiscaux

Euler Hermes SA (NV) conjointement avec le Groupe Euler Hermes et le Groupe Allianz a implémenté un cadre d'analyse pour identifier et quantifier le risque opérationnel qui pourrait provenir d'une défaillance globale de l'organisation, des systèmes, d'origine humaine ou bien résultant d'un événement externe. S'assurer de la pertinence des processus mis en place pour maîtriser ces risques est un des piliers des fonctions du *Risk Management*.

Risques opérationnels

Le pilotage des risques opérationnels est réalisé conformément à la politique de risques opérationnels et repose sur le déploiement et le maintien d'une organisation adaptée et homogène de contrôle interne, garante d'une bonne maîtrise des risques opérationnels de chaque succursale d'Euler Hermes SA (NV).

Annexes aux comptes consolidés

Le dispositif de maîtrise des risques opérationnels d'Euler Hermes SA (NV) repose :

- sur les dispositifs de gestion de crise et le Plan de Continuité ;
- sur la définition de règles de gestion internes et de procédures opérationnelles précisant la manière dont les activités doivent être effectuées ;
- sur un processus de remontée périodique des pertes opérationnelles et une analyse régulière de scénarios qui pourraient, s'ils se réalisaient, conduire à une perte opérationnelle.

Le dispositif de contrôle des risques opérationnels, décliné dans toutes les succursales d'Euler Hermes SA (NV), repose sur le système de « lignes de défense » décliné en trois niveaux de contrôle avec des responsabilités et des plans de contrôles adaptés à chaque niveau :

- 1ere ligne de défense: sous la responsabilité des fonctions opérationnelles consistant à mettre en œuvre le contrôle permanent
- 2eme ligne de défense : réalisée par les fonctions indépendantes des fonctions purement opérationnelles, principalement le Risk Management, la Fonction Actuarielle ou encore la Conformité consistant à mettre en œuvre le contrôle périodique
- 3eme ligne de défense : représentée par l'Audit interne de chaque entité qui s'assure que le système de control interne est opérant et effectif.

Conformément au cadre de la politique de risque, les entités d'Euler Hermes SA (NV) ont mis en place un processus de gestion des risques opérationnels (ORM) complet, visant à maintenir le risque opérationnel sous contrôle. Ci-après est brièvement décrit chaque processus :

- **La capture des pertes opérationnelles (OREC)** : les informations concernant les pertes, les gains et les quasi-pertes réels liés au risque opérationnel qui se sont produits sont enregistrées via le processus OREC. Ces informations sont utilisées pour soutenir et corroborer l'identification et l'évaluation des risques au cours du processus IRCS, ainsi que l'évaluation de l'efficacité des contrôles.
- **Le système intégré de contrôle et de gestion des risques (IRCS)** : l'IRCS est un processus de gestion des risques par lequel Euler Hermes SA (NV) s'assure, par la réalisation d'une analyse qualitative et quantitative, que les risques opérationnels significatifs sont identifiés, évalués et hiérarchisés pour une meilleure gestion et garantit que les contrôles qui sous-tendent leur gestion sont efficaces.
- **La gestion des risques projet (PRM)** : l'objectif de l'évaluation initiale des risques du projet est :
 - D'une part de s'assurer que les projets sont livrés dans les délais, les limites du budget et conformément à la qualité attendue
 - D'autre part, s'assurer que les futurs risques sont anticipés lors du lancement du projet et avant l'approbation du projet afin qu'un budget suffisant soit prévu pour la mise en œuvre de mesures d'atténuation adéquates ainsi que des contrôles automatisés lorsque pertinent
- **Le Top Risk Assessment Process (TRA)** : il s'agit d'un processus structuré et systématique mis en œuvre au niveau d'Euler Hermes SA (NV) dont l'objectif est d'identifier et de remédier aux menaces les plus importantes portant sur les résultats financiers, la réputation, la viabilité opérationnelle et la réalisation des objectifs stratégiques clés, qu'ils puissent ou pas être quantifiées.
- **L'analyse de scénario (ScA)** : Chaque année, des ateliers sont organisés avec les experts d'Euler Hermes SA afin de définir les paramètres du model interne à utiliser pour le calcul du Capital risque opérationnel.

En outre, un programme de couverture d'assurance des risques en propre a été mis en place au niveau de chaque succursale de Euler Hermes SA (NV) de manière décentralisée.

Risques réglementaires

Euler Hermes SA (NV) est soumis à diverses réglementations pour ses activités d'assurance, bancaire et de gestion d'actifs.

Euler Hermes SA (NV) s'est doté de standards et processus adéquats pour se soumettre aux réglementations des pays dans lesquels Euler Hermes SA (NV) opère. Elles appliquent les dispositions législatives et répondent aux demandes administratives ou des autorités de tutelles locales, et respectent les règles prudentielles spécifiques.

En particulier, chaque succursale a nommé un correspondant pour assurer la veille réglementaire locale, l'évaluation des impacts, des mesures requises et leur mise en œuvre, et ce, en coordination avec le département Groupe Compliance.

Annexes aux comptes consolidés

Procédures judiciaires et arbitrages

Dans le cadre normal de ses activités, Euler Hermes SA (NV) est impliqué dans un certain nombre de procédures judiciaires (notamment des actions en recouvrement) et est soumis à des contrôles fiscaux et administratifs. Le cas échéant, une provision est constituée.

Le résultat défavorable de tout contentieux en cours ou à venir pourrait avoir un effet négatif sur l'activité, la situation financière, le résultat net consolidé, la réputation ou l'image sur le marché d'Euler Hermes SA (NV). Euler Hermes SA (NV) gère avec attention ses relations avec les tiers, et chaque entité dispose d'une structure locale ou de moyens juridiques pour entamer les actions adaptées en cas de litiges.

Euler Hermes SA (NV) considère qu'il n'existe pas à sa connaissance de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage qui serait en suspens ou dont elle serait menacée, autres que celles concernant les sinistres ou sinistres potentiels relatifs aux activités actuelles de la société, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou d'Euler Hermes SA (NV).

Risques fiscaux

Du fait de son organisation légale, Euler Hermes SA (NV) opère dans de nombreux pays et est soumis à différents régimes fiscaux.

Le risque fiscal peut soit découler d'une erreur opérationnelle dans le calcul et la déclaration des impôts soit découler d'une différence d'interprétation sur l'application du régime fiscal.

Euler Hermes SA (NV) a mis en place différents processus visant à réduire ce risque fiscal. En particulier,

- des contrôles de premier et second niveau ont été mis en place afin de s'assurer de la validité des calculs d'impôts et leur envoi dans les temps aux autorités fiscales ;
- des analyses des risques fiscaux sont produites par les directeurs financiers de manière trimestrielle pour les principales entités fiscales de manière à identifier les principaux risques de différence d'interprétation.

Risques de compliance

Le risque de compliance est défini comme le risque lié à des sanctions juridiques ou réglementaires, de pertes financières ou de pertes de réputation, qui pourrait découler de la non-conformité aux lois, réglementations et aux dispositions administratives.

Le département Compliance d'Euler Hermes SA (NV) veille à l'efficacité du dispositif de conformité.

Risque de réputation

Euler Hermes SA (NV) a mis en place les mesures nécessaires pour protéger son image et communiquer activement à ses actionnaires, clients, salariés, et plus généralement auprès de la communauté financière sur la solidité financière via :

- une communication régulière aussi bien en interne qu'en externe ;
- un suivi continu de son image et de sa réputation ;
- un ensemble de règles visant à déterminer si ses opérations peuvent conduire à créer un risque de réputation ;
- un plan de crise en cas d'événement significatif

Risques sociaux et environnementaux

En matière sociale, les enjeux majeurs d'Euler Hermes SA (NV) consistent à fidéliser ses collaborateurs et à se mettre en position d'attirer demain les meilleurs talents.

En matière environnementale, les enjeux d'Euler Hermes SA (NV) sont assez faibles du fait de la nature de ses activités globalement non polluantes.

Euler Hermes SA (NV)

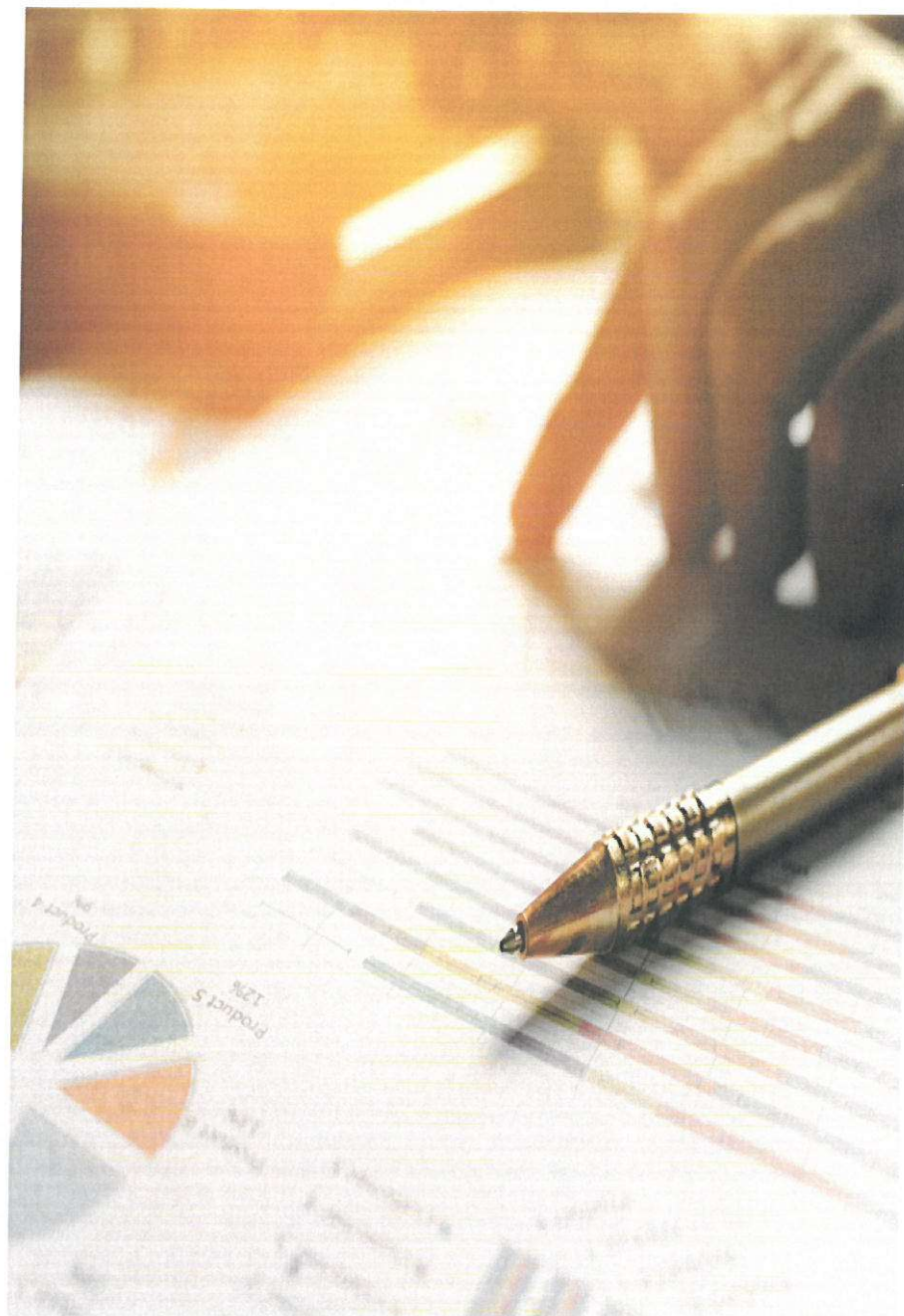
Au 31 décembre 2022



EULER HERMES

Our knowledge serving your success

A company of **Allianz** 



1

Rapport de gestion

1.1	Environnement économique	3	1.5.1	Allemagne, Autriche et Suisse	13
1.2	Informations financières sélectionnées	4	1.5.2	France	13
1.3	Événements significatifs	5	1.5.3	Europe du Nord	15
1.3.1	Événements significatifs survenus en 2022	5	1.5.4	Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique	16
1.3.2	Événements postérieurs au 31 décembre 2022	5	1.5.5	Asie-Pacifique	17
1.4	Résultat consolidé du Groupe	5	1.5.6	Brésil	18
1.4.1	Chiffre d'affaires consolidé	6	1.6	Trésorerie	19
1.4.2	Charges de sinistres	7	1.7	Financement	19
1.4.3	Charges par nature et frais d'exploitation	9	1.8	Ratio économique Solvency II	20
1.4.4	Résultat technique net	9	1.8.1	Euler Hermes a mis en place son propre modèle interne	20
1.4.5	Ratio combiné net	10	1.8.2	Le ratio économique Solvency II au 31 décembre 2022	20
1.4.6	Résultat financier	11	1.9	Perspectives	22
1.4.7	Résultat opérationnel courant	12	1.10	Informations non financières	25
1.4.8	Résultat net consolidé	12	1.11	Autres mentions légales	26
1.5	Évolution de l'activité des principales zones géographiques du Groupe	13			

1.1 Environnement économique

Qu'avons-nous appris en 2022 ?

Suite à la pandémie de Covid-19 qui a eu un impact sur l'ensemble de la planète et engendré une crise humaine d'ampleur historique pendant l'année 2020 et un rétablissement inégal en 2021, 2022 s'est avérée à son tour être une année tumultueuse. Ainsi, la guerre en Ukraine a été déclarée, matérialisation d'un autre événement « cygne noir », alors que le monde n'était pas encore totalement débarrassé du précédent (Covid-19). D'après les estimations, le PIB réel mondial a augmenté de +2,9 % en 2022, bien que des vulnérabilités soient apparues à plusieurs niveaux.

L'année 2022 a débuté sur des perspectives prudentes, l'émergence d'une nouvelle variante de Covid-19 (Omicron) ayant conduit certains pays à réimposer des restrictions de mobilité. L'exemple le plus notable étant la Chine, qui a maintenu sa politique zéro Covid tout au long de 2022, tout en faisant face à un ralentissement du secteur immobilier. L'économie a connu une croissance très modeste de +3 % en 2022.

L'invasion russe de l'Ukraine le 24 février 2022 a secoué le monde. D'un point de vue économique, la guerre et les sanctions connexes ont été la source d'ondes de choc à travers les canaux énergétique, commercial et financier. Les économies à travers le monde n'ont cependant pas été touchées de la même manière, l'Ukraine étant bien sûr la plus impactée (-35 %) et la Russie connaissant également une contraction de son PIB sur l'année (-2,8 %). Alors que la zone euro a progressé de +3,3%, elle a été, parmi les grandes économies, la plus touchée par la crise énergétique.

2022 a également marqué l'année du retour de l'inflation, résultant de la réouverture post-Covid, les pénuries (d'intrants, de main-d'œuvre, de capacité d'expédition, etc.), la hausse des prix des matières premières (énergie et alimentation) et un dollar fort (rendant les importations plus chères en monnaies locales). Nous estimons que l'inflation mondiale a atteint 8,6% (contre une moyenne de 3,7% sur 2000-2019). En conséquence, les banques centrales ont resserré agressivement leurs politiques monétaires pour contenir les pressions inflationnistes (par exemple, taux directeur au plus haut depuis 2007 et 2008 respectivement aux États-Unis et dans la zone euro).

Ce contexte de ralentissement de la croissance, de hausse de l'inflation et de hausse des taux d'intérêt a accru les risques pour les entreprises. Les paquets fiscaux mis en place ne compensent que partiellement ces facteurs négatifs. Nous estimons que les faillites d'entreprises mondiales ont rebondi de +10% en 2022 (après -12% en 2021 et 2020 respectivement).

Dès 2020, divers gouvernements, notamment en Europe, ont inclus le secteur de l'assurance-crédit dans leur réponse à la crise. Afin de ne pas tarir la capacité du marché, ils ont demandé aux entreprises d'assurance-crédit de maintenir leurs couvertures en échange d'aides publiques accordées au secteur. Ces aides ont pris la forme de « Plans Gouvernementaux » qui, dans la majorité des cas, sont des traités de réassurance proportionnelle par lesquels les entités Euler Hermes (EH) locales ont cédé une part substantielle de leurs activités aux Gouvernements. Ces plans ont incontestablement eu un impact très important sur les primes acquises nettes de EH SA en 2020 et en 2021. Initialement prévus jusqu'à fin décembre 2020, ces plans ont été étendus jusqu'à fin juin 2021.

Les pays qui ont mis en place ces plans sont : l'Allemagne, la Belgique, les Pays-Bas, la Norvège, le Royaume-Uni, la France et l'Italie.

En 2022, les impacts dans les comptes liés au débouclage de ces plans gouvernementaux s'élèvent en, en base nette, à -5 millions d'euros, dont -5 millions d'euros de primes cédées, -4 millions d'euros de sinistres cédés et 4 millions d'euros de commissions reçues.

En 2022, la situation liée au conflit entre la Russie et l'Ukraine fait l'objet d'une surveillance accrue et est sous contrôle, l'exposition au niveau du Groupe Euler Hermes a été drastiquement réduite et les impayés liés aux restrictions commerciales diminuent graduellement. Fin 2022, le Groupe a enregistré des réserves sur sinistres pour 11 millions d'euros en lien avec les expositions Russie/Ukraine et les sanctions associées, ainsi que plusieurs autres cas et plus généralement les impacts de la crise énergétique et inflationniste.

De plus, Euler Hermes a lancé au cours de l'année 2021 une campagne globale de changement de marque, avec pour but de renforcer le lien avec la marque de référence Allianz : à compter du 28 Mars 2022, Euler Hermes opère désormais sous la marque Allianz Trade, créant ainsi de nouvelles opportunités pour Euler Hermes. A noter que le nom des entités légales Euler Hermes reste inchangé.

1.2 Informations financières sélectionnées

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Chiffre d'affaires consolidé	2 447,0	2 171,8
Résultat technique brut	596,3	686,7
Résultat technique net	151,9	68,5
Produits des placements nets de charges ⁽¹⁾	23,6	28,3
Résultat opérationnel courant	175,4	96,7
Autres produits et charges opérationnels	(53,5)	(53,5)
Résultat opérationnel	121,9	43,2
Résultat net consolidé ⁽²⁾	63,2	21,6
Ratio de sinistres net	58,0%	69,8%
Ratio de coûts net	12,8%	9,6%
Ratio combiné net	70,8%	79,4%

⁽¹⁾ Excluant les charges de financement

⁽²⁾ Part du Groupe

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021
Portefeuille d'investissement		
Bilan, valeur comptable des investissements ⁽⁴⁾	2 442,9	2 500,3
Juste valeur des investissements ⁽⁴⁾	2 713,8	2 789,2
Réserves techniques		
Provisions techniques non-vie brutes	2 982,6	2 561,6
Provisions techniques non-vie nettes	1 128,0	996,4
Total de l'actif	5 821,6	5 642,2
Capitaux propres ⁽⁵⁾	1 199,2	1 232,3

⁽⁴⁾ incluant l'immobilier de placement et la trésorerie

⁽⁵⁾ incluant les participations ne donnant pas le contrôle

1.3 Événements significatifs

1.3.1 Événements significatifs survenus en 2022

Les informations de cette section sont contenues dans la Note 1 « Faits marquants de la période » des annexes aux comptes consolidés.

1.3.2 Événements postérieurs au 31 décembre 2022

En février 2023, Euler Hermes SA a signé un accord pour devenir actionnaire à 100% de COSEC, leader portugais du marché de l'assurance-crédit. Cette joint-venture était précédemment détenue à hauteur de 50% par Euler Hermes SA et de 50% par Banco BPI. L'opportunité d'acquérir les parts de Banco BPI s'est récemment présentée suite à un changement de stratégie de participation de la banque portugaise.

Sous réserve de l'approbation des régulateurs, notamment en termes de régulations antitrust, la transaction devrait être achevée dans le courant du premier semestre 2023.

Il n'y a pas eu d'autre changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe, survenu depuis le 31 décembre 2022 qui remette en cause les hypothèses retenues pour la clôture des comptes.

Après une année tumultueuse, les prévisions affichent une croissance ternie en 2023, suivie de trajectoires de reprise différentes selon les pays en 2024. A fin 2022, le support accru des Etats commence à se tarir et les Banques Centrales engagent la lutte contre l'inflation qui perdure. L'évolution des politiques, afin de répondre à la crise énergétique et alimentaire, va déterminer les perspectives de 2023. A fin 2022, un retournement du niveau très bas des sinistres observé ces dernières années apparaît, et les prévisions démontrent un retour à la normale tant en fréquence qu'en matérialité en 2023. Cette hausse de la sinistralité a été anticipée et couverte par un renforcement des provisions sur sinistres et un dispositif de réassurance adapté.

1.4 Résultat consolidé du Groupe

1.4.1 Chiffre d'affaires consolidé

Le chiffre d'affaires consolidé comprend, d'une part, les primes acquises dans le cadre des affaires directes et des affaires acceptées et, d'autre part, les revenus de service fournis aux assurés ou à des tiers.

Primes

Les contrats d'assurance-crédit ont pour objectif la couverture du risque de non-paiement des clients de l'assuré.

Les primes sont principalement assises sur le chiffre d'affaires réalisé par les assurés ou sur l'encours de leur risque client, lui-même fonction de leur chiffre d'affaires.

Revenus des services

Les revenus des services sont principalement composés de deux types de services : ceux liés à l'information et ceux liés au recouvrement :

- *Revenus de l'information* : ces revenus se composent de la facturation aux assurés d'enquêtes et de surveillances réalisées en vue de la fourniture des couvertures sur les acheteurs, ainsi que du suivi de la solvabilité des acheteurs couverts. L'ensemble de ces revenus est directement lié à l'activité d'assureur crédit : Euler Hermes SA ne vend pas d'information sur la solvabilité des entreprises à des sociétés tierces non assurées ;
- *Revenus de recouvrement* : ces revenus se composent de la facturation de services du recouvrement de créances, soit pour le compte de nos assurés, soit pour le compte de sociétés tierces non assurées.

1.4.1.1 Chiffre d'affaires consolidé par région

en millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation en %	2022 à change constant	Variation en %
Allemagne, Autriche, Suisse	638,2	588,8	8,4%	635,1	7,9%
France	474,4	426,3	11,3%	474,4	11,3%
Europe du Nord	649,5	595,9	9,0%	648,4	8,8%
Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique	439,7	368,5	19,3%	450,4	22,2%
Asie-Pacifique	230,6	187,1	23,2%	212,0	13,3%
Brésil	37,4	24,6	52,0%	31,9	29,7%
Euler Hermes Services	108,6	98,7	10,0%	108,6	10,0%
Eliminations inter-régions	(131,4)	(118,1)	11,3%	(130,3)	10,3%
Total chiffre d'affaires	2 447,0	2 171,8	12,7%	2 430,5	11,9%

Contribution des zones : Après éliminations intra-régions et avant éliminations inter-régions.

Le chiffre d'affaires du Groupe s'élève à 2 447,0 millions € fin 2022, en hausse de 12,7% par rapport à fin 2021. À taux de change constant, le chiffre d'affaires est en hausse de 11,9% par rapport à l'année dernière, porté par une croissance organique et des volumes de ventes (production nouvelle et rétention d'une part, croissance du chiffre d'affaires des assurés d'autre part) dans toutes les régions. De plus, les revenus de services augmentent en raison de la bonne performance sur les services de recouvrement et d'information.

Annexes aux comptes consolidés

1.4.1.2 Répartition du chiffre d'affaires entre primes et activités de services

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation en montant	Variation en %
Primes acquises	2 172,9	1 926,3	246,6	12,8%
Prestations de service	274,1	245,5	28,6	11,7%
Total chiffre d'affaires	2 447,0	2 171,8	275,2	12,7%

Les primes acquises s'élèvent à 2 172,9 millions € en 2022, en hausse de 12,8% par rapport à l'année dernière, porté par une croissance organique et des volumes de ventes.

Les revenus de services ont augmenté de 11,7%. Les revenus de services d'information suivent la même tendance que celle observée sur les primes, les revenus de recouvrement affichent une augmentation plus modérée en ligne avec le retour progressif à la normal du taux de sinistralité.

1.4.1.3 Primes acquises

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Primes acquises brutes	2 172,9	1 926,3	12,8%
Primes cédées en réassurance	(1 649,8)	(1 592,3)	3,6%
Primes acquises nettes	523,2	334,0	56,6%
Taux de cession	75,9%	82,7%	-6,7 pt

Les primes acquises brutes ont augmenté de 12,8% par rapport à l'année dernière, porté par une croissance organique et des volumes de ventes.

Le taux de cession des primes marque un retour à 75,9%, avec un repli par rapport à 2021, principalement en raison de l'arrêt des plans gouvernementaux en juin 2021.

La combinaison de ces deux effets positifs induit une augmentation des primes acquises nettes de 56,6%.

1.4.2 Charges de sinistres

Le ratio de sinistres se définit comme la charge de sinistres rapportée aux primes acquises, ristournes de primes déduites.

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Charges de sinistres	(900,3)	(646,2)	39,3%
Sinistres cédés en réassurance	597,0	413,0	44,6%
Charge nette de sinistres	(303,3)	(233,2)	30,1%
Ratio de sinistres brut	41,4%	33,5%	+7,9 pts
Ratio de sinistres net	58,0%	69,8%	-11,8 pts
Taux de cession	66,3%	63,9%	+2,4 pt

La charge de sinistres brute, toutes années de rattachement confondues, s'élève à 900,3 millions €, en hausse de 39,3% par rapport à l'année dernière.

Le ratio de sinistres brut est de 41,4%, supérieur au ratio de l'année précédente (33,5%), en raison des réserves liées aux expositions Ukraine/Russie et des réserves pour pertes constituées sur l'exercice 2022. Le niveau des réserves a ainsi été fortement augmenté en prévision d'un retour à la normale du taux de sinistralité et de la fin du support accru des Etats aux économies observées en 2020 et 2021.

Le ratio de sinistres net de 58,0% est inférieur à celui de l'année précédente (69,8%), toujours impacté en 2022 par les Plans Gouvernementaux pour 4 pts. L'impact des Plans Gouvernementaux en 2022 reste, cependant, inférieur à l'impact observé en 2021 où une grande partie des effets positifs du faible taux de sinistralité était cédé aux états

Annexes aux comptes consolidés

1.4.2.1 Charges de sinistres de l'année en cours

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Charges brutes de sinistres (année en cours)	(1 573,9)	(1 063,8)	47,9%
Charges cédées de sinistres (année en cours)	1 111,3	753,6	47,5%
Charges nettes de sinistres (année en cours)	(462,6)	(310,2)	49,1%
Ratio de sinistres brut (année en cours)	72,4%	55,2%	+17,2 pt
Ratio de sinistres net (année en cours)	88,3%	92,9%	-4,5 pt
Taux de cession de l'année en cours	70,6%	70,8%	-0,2 pt

La charge de sinistres brute de l'année sous revue s'élève à 1 573,9 millions €, en hausse de 47,9% par rapport à l'année dernière, impacté par le niveau de provisionnement en lien avec les expositions Ukraine/Russie et/ou les sanctions associées et les réserves constituées en vue des impacts anticipés de la crise énergétique.

Le niveau des sinistres demeure en dessous des moyennes observées historiquement, cependant une tendance haussière apparaît au second semestre 2022.

1.4.2.2 Évolution des bonis de liquidation

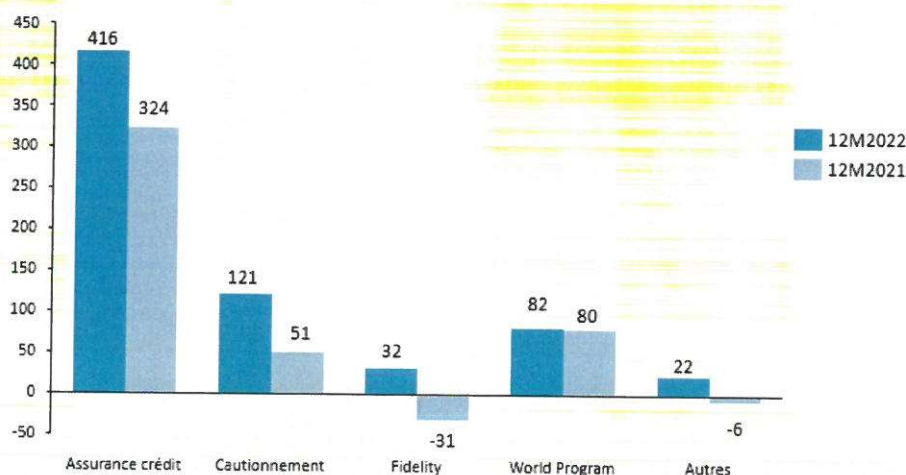
En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Charges de sinistres brutes (années antérieures)	673,5	417,6	61,3%
Charges de sinistres cédées (années antérieures)	(514,2)	(340,6)	51,0%
Charges de sinistres nettes (années antérieures)	159,3	77,0	106,8%
Ratio de sinistres brut (années antérieures)	31,0%	21,7%	+9,3 pts
Ratio de sinistres net (années antérieures)	30,5%	23,1%	+7,4 pts
Taux de cession des années antérieures	76,4%	81,6%	-5,2 pts

La charge de sinistres brute relative aux années antérieures est positive et s'élève à 673,5 millions €, ce qui représente un ratio de sinistres brut pour les années antérieures de 31,0%, en hausse de 9,3pts par rapport à l'année dernière, expliqué par un environnement de sinistralité faible favorable et les recouvrements.

Le ratio de sinistres net, qui s'élève à 30,5%, est lui aussi en hausse 7.4pts par rapport à l'année dernière, où une grande partie des effets positifs du faible taux de sinistralité était cédé aux états et aux réassureurs.

- Bonis de liquidation bruts de réassurance (en millions d'euros)

Bonis de liquidation bruts de réassurance



Annexes aux comptes consolidés

1.4.3 Charges par nature et frais d'exploitation

Le ratio de coûts se définit comme la somme des frais d'acquisition des contrats, des frais d'administration, des autres produits et charges techniques déduction faite des revenus des prestations de service, rapportée aux primes acquises, ristournes de primes déduites.

Les frais d'exploitation techniques bruts qui sont inclus dans le ratio des coûts (voir la définition ci-dessus) comprennent les coûts suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	2021 à change constant	Variation en montant	Variation en %	31 décembre 2021 publié
Charges de personnel	463,6	461,3	35,1	7,6%	426,2
Commissions de courtage	285,4	281,8	35,9	12,7%	245,9
Charges informatiques et communication	123,9	123,5	22,0	17,8%	101,6
Charges locatives et de maintenance des bureaux	51,9	51,6	4,6	8,9%	47,0
Coûts des prestations d'audit, fiscales et autre conseil rattaché	9,1	9,0	1,7	19,0%	7,3
Coûts des prestations légales et de conseil	26,2	26,3	3,4	12,8%	22,9
Coûts des prestations publicitaires et marketing	24,5	24,5	10,8	44,2%	13,6
Charges de représentation et de déplacement	9,9	9,9	6,1	61,6%	3,8
Charges d'information externe et de recouvrement	51,4	51,0	(3,2)	-6,3%	54,2
Autres charges opérationnelles	20,5	20,2	26,5	131,1%	(6,3)
Total des charges par nature	1 066,3	1 059,1	142,8	13,5%	916,3
Charges allouées aux prestations de sinistres	(98,2)	(97,5)	(17,7)	18,2%	(79,7)
Charges allouées aux placements	(8,5)	(8,4)	(0,4)	4,9%	(8,0)
Total des charges allouées aux frais d'exploitation	959,6	953,2	124,6	13,1%	828,5
Prestations de service	(274,1)	(273,4)	(27,9)	10,2%	(245,5)
Charges nettes des accessoires de primes	685,5	679,8	103,2	15,2%	583,0
Commission de réassurance	(618,4)	(613,8)	(62,9)	10,3%	(550,9)
Frais d'exploitation nets	67,1	66,0	40,3	61,1%	32,2
Ratio des coûts brut	31,5%	31,5%	-	1,2%	30,3%
Ratio des coûts net	12,8%	12,7%	-	3,1%	9,6%

Les frais d'exploitation bruts ont augmenté de manière significative en 2022 par rapport à l'année dernière (13,1%), expliqué par les effets suivants :

- Les **charges de personnel** augmentent, en lien avec les effets ponctuels observés en 2022 tels qu'une modification de méthode de provisionnement en Allemagne, les effets de l'inflation ou encore le versement de bonus ainsi que des effets de rattrapage post covid ;
- L'augmentation des **commissions de courtage** en raison de l'augmentation des primes et des taux de commission
- Les **dépenses informatiques** augmentent dans le cadre de la migration du logiciel de gestion des polices
- Les **charges locatives** sont impactées par l'augmentation des coûts dans un contexte inflationniste
- Les **dépenses de consulting et marketing** sont en augmentation dû à la mise en place de projets en 2022 comme le projet Hera (campagnes marketing en 2022 pour le changement de marque d'Euler Hermes vers Allianz Trade) et aux sujets stratégiques au niveau Groupe.
- Les **dépenses de représentation et de déplacement** sont à nouveau en augmentation après la levée des restrictions liées au Covid.
- Les **autres dépenses opérationnelles** sont particulièrement élevées en 2022, cela s'explique principalement par l'effet ponctuel d'une provision pour risques sur le périmètre France alloué aux gestions de sinistres (pas d'impact sur les dépenses opérationnelles).

1.4.4 Résultat technique net

(en millions d'euros)	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Primes nettes acquises	523,2	334,0	189,2
Charge nette des sinistres	(303,3)	(233,2)	(70,1)
Frais d'exploitation nets	(67,2)	(32,2)	(35,1)
Résultat technique net ⁽¹⁾	152,7	68,7	84,0
Ratio combiné net	70,8%	79,4%	-8,6 pts

(1) Résultat technique net = Résultat opérationnel courant avant Produits des placements nets de charges.

Le résultat technique net s'élève à 152,7 millions € en hausse de 84,0 millions €. La cause principale de ce mouvement réside dans la croissance des primes nettes, induite par l'arrêt en juin 2021 des Plans Gouvernementaux, et dans l'environnement de faible sinistralité.

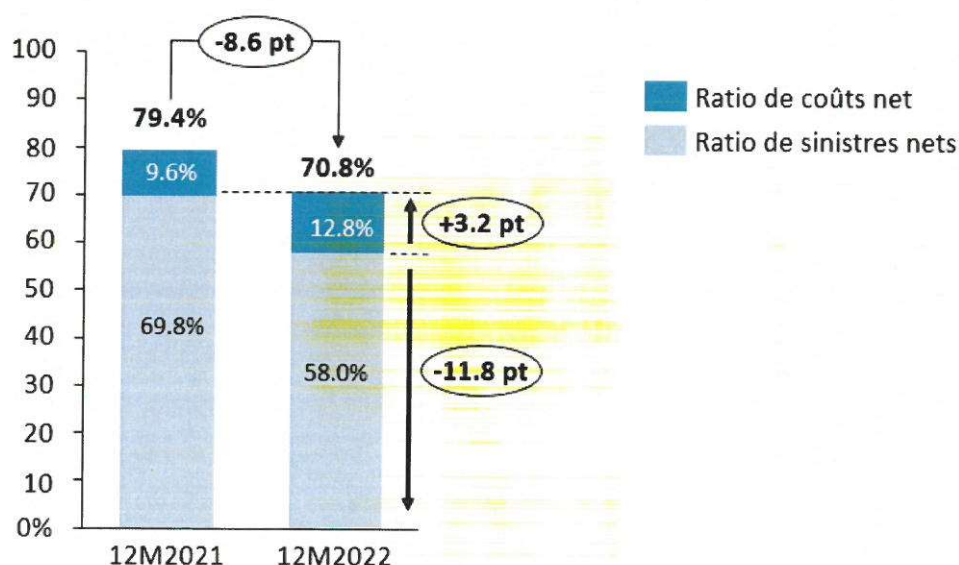
1.4.5 Ratio combiné net

Le ratio combiné net, après réassurance, s'établit à 70,8% en 2022, en baisse de 8,6pts par rapport à l'année dernière.

Le ratio des sinistres net s'améliore de 11,8pt, à 58,0%. La faible sinistralité observée en 2020 et 2021, tant en fréquence qu'en sévérité, et la fin des Plans Gouvernementaux mi 2021 est à l'origine de ce mouvement.

Le ratio des coûts net a augmenté de 3,2pts à fin 2022, à 12,8% contre 9,6% l'année dernière. Cette augmentation s'explique principalement par la fin des Plans Gouvernementaux mi 2021. En 2021, le ratio des coûts bénéficiait de l'impact positif des Plans Gouvernementaux avec le transfert de coûts aux Etats. De plus, le ratio net des coûts est impacté par les coûts liés au changement de marque et aux projets stratégiques au niveau du Groupe. L'évolution du ratio des coûts est analysée dans la Note 1.4.3 « Charges par nature et frais d'exploitation ».

- Ratio combiné net après réassurance (en % des primes acquises, nettes de réassurance)



Annexes aux comptes consolidés

1.4.6 Résultat financier

En millions d'euros	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Revenus sur immeubles de placement	10,8	10,8	0,1%
Revenus sur valeurs mobilières	32,4	21,2	52,7%
Autres revenus financiers	3,3	3,9	-15,2%
Produits des placements	46,5	35,9	29,5%
Charges des placements	(10,8)	(11,7)	-7,7%
Variation nette des impacts de change	1,1	4,8	-77,1%
Plus et moins-values réalisées nettes des dépréciations et amortissements	(13,3)	(0,8)	1556,9%
Produits des placements nets de charges (hors coût de financement)	23,6	28,3	-16,6%

Le résultat financier (avant charges de financement) montre un bénéfice de 23,6 millions € au 31 décembre 2022, contre un bénéfice de 28,3 millions € au 31 décembre 2021. Cette variation s'explique principalement par la bonne tenue des produits récurrents, néanmoins affectés par des dépréciations et des moins-values.

La hausse des revenus d'actions et de titres d'emprunt s'explique principalement par :

- En ce qui concerne les titres d'emprunt : la hausse du montant des actifs sous gestion en 2022
- En ce qui concerne les actions : le maintien des résultats des sociétés mises en équivalence

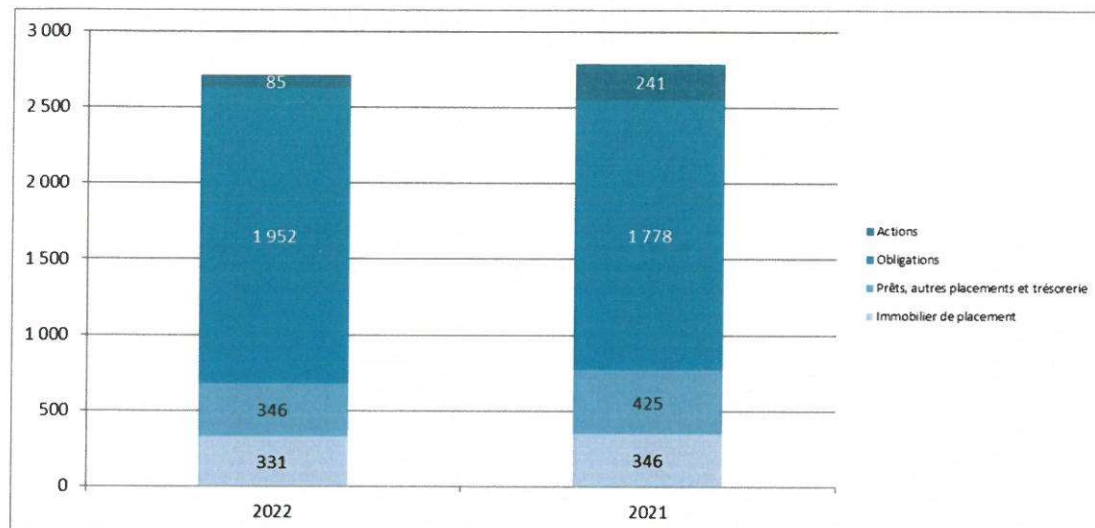
Le tableau ci-dessous montre que les placements globaux sont restés stables en 2022, la compagnie ayant décidé en 2021 de retourner sur les marchés et d'investir une partie du cash accumulé fin 2020.

31 décembre 2022						
(en millions d'euros)	Valeur historique	Réserve de réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Coté	Non coté
Obligations	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actions	76,5	8,9	85,5	85,5	1 833,9	203,2
Obligations	2 077,9	(126,3)	1 951,6	1 951,6	1 833,9	203,2
Actifs disponibles à la vente	2 154,4	(117,3)	2 037,1	2 037,1	1 833,9	203,2
Prêts, dépôts et autres placements financiers	178,8	-	178,8	178,9	-	-
Total Placements financiers (hors participations dans les sociétés consolidées)	2 333,2	(117,3)	2 215,9	2 216,0	1 833,9	203,2

31 décembre 2021						
(en millions d'euros)	Valeur historique	Réserve de réévaluation	Valeur nette	Juste valeur	Coté	Non coté
Obligations	-	-	-	-	-	-
Actifs détenus jusqu'à l'échéance	-	-	-	-	-	-
Actions	197,4	43,4	240,8	240,6	1 854,0	164,4
Obligations	1 759,8	17,7	1 777,6	1 777,8	1 854,0	164,4
Actifs disponibles à la vente	1 957,2	61,2	2 018,4	2 018,4	1 854,0	164,4
Prêts, dépôts et autres placements financiers	257,5	-	257,5	263,1	-	-
Total Placements financiers (hors participations dans les sociétés consolidées)	2 214,7	61,2	2 275,9	2 281,5	1 854,0	164,4

Annexes aux comptes consolidés

■ Répartition du portefeuille (EN MILLIONS D'EUROS - VALEUR DE MARCHÉ AU 31/12/2022)



1.4.7 Résultat opérationnel courant

En millions d'euros

	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Résultat technique net	151,9	68,5	121,8%
Produits des placements nets de charges (hors coût de financement)	23,5	28,3	-16,7%
Résultat opérationnel courant	175,4	96,7	81,4%

Le résultat opérationnel courant s'établit à 175,4 millions €, en augmentation de 78,7 millions € par rapport à l'année dernière, sous l'effet cumulé de la hausse du résultat technique et de la hausse nette des produits des placements.

1.4.8 Résultat net consolidé

En millions d'euros

	31 décembre 2022	31 décembre 2021	Variation
Résultat opérationnel courant	175,4	96,7	78,7
Autres produits et charges opérationnels	(53,5)	(53,5)	0,1
Charges de financement	(4,7)	(6,6)	2,0
Quote-part dans les résultats des entreprises associées mises en équivalence	14,5	15,6	(1,1)
Impôt sur les résultats	(56,1)	(23,5)	(32,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	(12,4)	(7,1)	(5,3)
Résultat net part du groupe	63,2	21,6	41,7
Taux d'impôt	42,6%	45,1%	2,5 pt

Les autres produits et charges opérationnels se rapportent à des charges de restructuration, liées au personnel et à l'IT. Les charges de restructuration de l'IT pour 45 millions d'euros, correspondent aux frais de mise hors service des systèmes obsolètes, préalable à la mise en place d'une nouvelle plateforme IT. Les charges résiduelles de 12 millions, se rapportent aux plans de restructuration, essentiellement en Allemagne.

Après la prise en compte des autres produits et charges opérationnels, des charges de financement, des revenus des sociétés mises en équivalence et des impôts, le résultat net consolidé, part du Groupe, s'établit à 63,2 millions € en 2022, contre 21,6 millions € en 2021.

Le taux d'imposition effectif s'élève à 42,6% en 2022 contre 45,1% en 2021. Pour de plus amples informations, veuillez consulter la

1.5 Évolution de l'activité des principales zones géographiques du Groupe

L'organisation du Groupe s'articule autour de six zones géographiques (« régions ») ayant chacune des objectifs précis de développement et de rentabilité : Allemagne-Autriche-Suisse, France, Europe du Nord, Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique, Asie-Pacifique et Brésil.

Les chiffres sont présentés ci-dessous après éliminations intra-région et avant éliminations inter-régions.

1.5.1 Allemagne, Autriche et Suisse

Cette région comprend les activités d'assurance directe et de réassurance acceptée des sociétés en Allemagne, en Autriche et en Suisse.

En millions d'euros	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Variation
Primes acquises	620,7	571,8	8,6%
Prestations de services	17,5	17,0	2,9%
Chiffre d'affaires	638,2	588,8	8,4%
Produits des placements	(2,2)	2,9	-175,9%
Total des produits des activités ordinaires	636,0	591,7	7,5%
Charges des prestations d'assurance	(189,7)	(219,7)	-13,7%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(159,4)	(169,3)	-5,8%
Autres produits et charges opérationnels courants	(218,1)	(190,8)	14,3%
Total autres produits et charges	(567,2)	(579,8)	-2,2%
Résultat opérationnel courant	68,8	11,9	478,2%
Ratio combiné net	47,3%	83,5%	-36,1 pts

Le chiffre d'affaires est en hausse de 8,4% par rapport à l'année passée, grâce à l'augmentation des primes brutes dans un contexte porté par une croissance organique et l'augmentation des volumes de ventes.

Les produits des placements s'établissent à -2,2 millions €, en baisse de 5,1 millions €, par rapport à l'année dernière, et sont commentés au paragraphe 1.4.6.

Les charges des prestations d'assurance atteignent 189,7 millions €, et sont en baisse de 13,7% par rapport à l'année dernière. La fréquence et la sévérité des sinistres sont restées faibles pour l'activité assurance-crédit ; cet effet a, en partie, été compensé par des sinistres plus élevés en Caution.

Le résultat des cessions en réassurance s'établit à -159,4 millions €, contre -169,3 millions € en 2021, et s'explique principalement par la fin du dispositif des Plans Gouvernementaux.

Les autres produits et charges opérationnels courants sont en hausse de 14,3%, cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel, des coûts IT et des commissions de courtage.

Les charges de personnel ont augmenté en lien avec les effets ponctuels observés en 2022 en Allemagne tels qu'une modification de méthode de provisionnement et le versement de primes anti inflation, combiné à une augmentation des coûts liés aux engagements de retraite. Les coûts IT ont augmenté, notamment en raison de la migration du logiciel de gestion des polices, et de l'augmentation des coûts d'infrastructure IT. Les commissions de courtage ont augmenté suivant la tendance d'augmentation du niveau des primes.

Le ratio combiné net est porté à 47,3%, en amélioration de -36,1pts par rapport à l'année dernière.

Annexes aux comptes consolidés

1.5.2 France

En millions d'euros	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Variation
Primes acquises	391,0	350,8	11,5%
Prestations de services	83,4	75,5	10,5%
Chiffre d'affaires	474,4	426,3	11,3%
Produits des placements	7,8	10,1	-22,8%
Total des produits des activités ordinaires	482,2	436,4	10,5%
Charges des prestations d'assurance	(158,8)	(116,0)	36,9%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(100,0)	(91,1)	9,8%
Autres produits et charges opérationnels courants	(199,1)	(180,6)	10,2%
Total autres produits et charges	(457,9)	(387,7)	18,1%
Résultat opérationnel courant	24,3	48,7	-50,1%
Ratio combiné net	82,6%	62,3%	+20,3 pts

La France présente une hausse du chiffre d'affaires de 11,3% par rapport à l'année dernière, avec une augmentation marquée du chiffre d'affaires des assurés et des revenus de services.

Les produits des placements s'élèvent à 7,8 millions €, et sont en diminution de 22,8% par rapport à l'année dernière, ils sont commentés au paragraphe 1.4.6.

Les charges des prestations d'assurance atteignent -158,8 millions €, en hausse de 36,9% par rapport à l'année dernière. Cette hausse est en lien à la tendance observée sur le chiffre d'affaires et aussi au retour à la normale du taux de sinistralité après les taux historiquement bas observés ces deux dernières années.

Les charges nettes des cessions en réassurance s'élèvent à -100,0 millions €, en hausse de 9,8% par rapport à l'année dernière, du fait d'un résultat technique plus élevé.

Les autres produits et charges opérationnels courants augmentent de 10,2%, cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des charges de personnel, des coûts IT, des dépenses de représentation et de déplacement et des commissions de courtage.

Les dépenses de personnels ont augmenté en raison de versements ponctuels de primes anti inflation en 2022 et du provisionnement au titre des bonus. Les charges IT sont plus élevées notamment en raison des refacturations d'EH Group pour la migration du logiciel de gestion des polices. Les coûts de représentation et de déplacement sont eux aussi en augmentation suite à la levée des restrictions de voyage post covid. Enfin, les commissions de courtage sont en augmentation en lien avec l'augmentation du niveau des primes.

Le ratio combiné net s'élève à 82,6%, en hausse de 20,3pts par rapport à l'année dernière. Le niveau de sinistres marque un retour à une tendance normale après des niveaux de sinistralité historiquement bas observés ces dernières années.

Annexes aux comptes consolidés

1.5.3 Europe du Nord

Cette région regroupe les activités d'assurance directe et de réassurance acceptée menées dans les pays d'Europe du Nord (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Irlande, Finlande, Suède, Danemark et Norvège) et dans les pays d'Europe de l'Est (Hongrie, Pologne, République Tchèque, Roumanie, Slovaquie, Bulgarie et Russie).

En millions d'euros	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Variation
Primes acquises	571,0	527,7	8,2%
Prestations de services	78,5	68,2	15,1%
Chiffre d'affaires	649,5	595,9	9,0%
Produits des placements	6,0	9,0	-33,3%
Total des produits des activités ordinaires	655,5	604,9	8,4%
Charges des prestations d'assurance	(273,8)	(165,5)	65,4%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(74,7)	(179,7)	-58,4%
Autres produits et charges opérationnels courants	(272,5)	(237,4)	14,8%
Total autres produits et charges	(621,0)	(582,6)	6,6%
Résultat opérationnel courant	34,5	22,3	54,7%
Ratio combiné net	79,3%	85,9%	-6,6 pts

Le chiffre d'affaires s'élève à 649,5 millions €, en hausse de 9,0% par rapport à l'année dernière, la hausse s'observe sur toutes les lignes d'activités, y compris les revenus de services qui marquent une reprise.

Les produits des placements, d'un montant de 6,0 millions €, sont en baisse de 33,3% par comparaison à l'année dernière, et sont commentés au paragraphe 1.4.6.

Les charges des prestations d'assurance s'élèvent à -273,8 millions €, en hausse de 65,4% par rapport à l'année dernière, principalement en raison du niveau de provisionnement des sinistres, en lien avec le conflit Ukraine/Russie et les expositions associées, et ceci, malgré des bonis de liquidation favorables rattachés à 2021.

Les charges nettes des cessions en réassurance s'élèvent à -74,7 millions €, ce qui représente une amélioration de 58,4% par rapport à 2021. Cette amélioration est attribuable à la fin des Plans Gouvernementaux mi 2021 (Belgique, Pays-Bas, Royaume-Uni, Danemark et Norvège).

Les autres produits et charges augmentent de 14,8% par rapport à l'année dernière, cette augmentation s'explique par l'augmentation des charges de personnel, des coûts IT, des charges d'information externes et de recouvrement et des commissions de courtage.

Les charges de personnel ont augmenté suite à des provisions au titre des bonus et au versement de primes anti inflation en 2022. Les charges IT sont plus élevées notamment en raison des refacturations d'EH Group pour la migration du logiciel de gestion des polices. Les charges d'information externes et de recouvrement en interne sont en augmentation ainsi que les commissions de courtage en lien avec l'augmentation du niveau des primes.

Le ratio combiné net s'améliore de 6,6pts par rapport à l'année dernière, pour atteindre 79,3%.

Annexes aux comptes consolidés

1.5.4 Pays Méditerranéens, Moyen-Orient et Afrique

Cette région regroupe les activités menées en Italie, en Grèce, au Maroc, en Tunisie, en Turquie, dans les pays du Golfe et en Afrique du Sud.

En millions d'euros	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Variation
Primes acquises	364,2	302,2	20,5%
Prestations de services	75,5	66,3	13,9%
Chiffre d'affaires	439,7	368,5	19,3%
Produits des placements	3,0	7,7	-61,0%
Total des produits des activités ordinaires	442,7	376,2	17,7%
Charges des prestations d'assurance	(185,1)	(106,2)	74,3%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(52,9)	(123,2)	-57,1%
Autres produits et charges opérationnels courants	(172,6)	(138,4)	24,7%
Total autres produits et charges	(410,6)	(367,8)	11,6%
Résultat opérationnel courant	32,1	8,4	282,1%
Ratio combiné net	71,3%	98,3%	-27,0 pts

Le chiffre d'affaires atteint 439,7 millions €, en hausse de 19,3% par rapport à 2021, grâce aux bonnes performances commerciales et l'augmentation du chiffre d'affaires des assurés.

Les produits des placements atteignent 3 millions €, en diminution par rapport à 2021, et sont commentés au paragraphe 1.4.6.

Les charges des prestations d'assurance atteignent 185,1 millions €, soit une hausse de 74,3% par rapport à l'année dernière, cette hausse des charges de sinistres de l'exercice est en lien avec la tendance de reprise observée sur le chiffre d'affaires et par l'augmentation de la sinistralité observée en Italie.

Le résultat des cessions en réassurance s'élève à -52,9 millions €, contre -123,2 millions € l'année dernière. Cette amélioration est attribuable à la fin des Plans Gouvernementaux mi 2021.

Les autres produits et charges augmentent de 24,7% par rapport à l'année dernière, cette augmentation s'explique par l'augmentation des charges de personnel, des coûts IT et des commissions de courtage.

Les charges de personnel ont augmenté suite à des provisions au titre des bonus et au versement de primes anti inflation en 2022. Les charges IT sont plus élevées notamment en raison des refacturations d'EH Group pour la migration du logiciel de gestion des polices. Les commissions de courtage sont en augmentation en lien avec l'augmentation du niveau des primes.

Le ratio combiné net s'établit à 71,3%, en baisse de -27pts par rapport à l'année dernière.

Annexes aux comptes consolidés

1.5.5 Asie-Pacifique

Cette région comprend les activités d'assurance directe et la réassurance acceptée par les succursales établies en Asie (Inde, Japon, Corée du Sud, Chine, Hong Kong, Taïwan et Singapour) et en Océanie (Australie et Nouvelle-Zélande).

En millions d'euros	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Variation
Primes acquises	192,5	152,3	26,4%
Prestations de services	38,2	34,8	9,8%
Chiffre d'affaires	230,7	187,1	23,3%
Produits des placements	(2,0)	(1,0)	100,0%
Total des produits des activités ordinaires	228,7	186,1	22,9%
Charges des prestations d'assurance	(71,1)	(34,9)	103,7%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(43,4)	(54,0)	-19,6%
Autres produits et charges opérationnels courants	(112,8)	(94,3)	19,6%
Total autres produits et charges	(227,3)	(183,2)	24,1%
Résultat opérationnel courant	1,4	2,9	-51,7%
Ratio combiné net	92,8%	89,3%	+3,5 pts

Le chiffre d'affaires s'élève à 230,7 millions €, en hausse de 23,3% par rapport à l'année dernière, grâce aux bonnes performances commerciales, l'augmentation du chiffre d'affaires des assurés ainsi que des effets de change.

Les produits des placements atteignent -2 millions €, en diminution par rapport à 2021, et sont commentés au paragraphe 1.4.6.

Les charges des prestations d'assurance s'établissent à -71,1 millions €, en hausse de 103,7% par rapport à l'année dernière. Cette hausse s'explique principalement par l'enregistrement d'un sinistre matériel en Caution et un redémarrage de la sinistralité.

Le résultat des cessions en réassurance est de -43,4 millions €, en amélioration de 10,6 millions € par rapport à l'année dernière.

Les autres produits et charges augmentent de 19,6% par rapport à l'année dernière, cette augmentation s'explique par l'augmentation des charges de personnel, des coûts IT et des commissions de courtage.

Les charges de personnel ont augmenté suite à des provisions au titre des bonus et au versement de primes anti inflation en 2022. Les charges IT sont plus élevées notamment en raison des refacturations d'EH Group pour la migration du logiciel de gestion des polices. Les commissions de courtage sont en augmentation en lien avec l'augmentation du niveau des primes.

Le ratio combiné net s'établit à 92,8%, en hausse de 3,5pts par rapport à l'année dernière.

1.5.6 Brésil

Cette région comprend toutes les activités directes menées au Brésil.

En millions d'euros	31 Décembre 2022	31 Décembre 2021	Variation
Primes acquises	33,6	21,6	55,6%
Prestations de services	3,9	3,0	30,0%
Chiffre d'affaires	37,5	24,6	52,4%
Produits des placements	1,7	0,4	325,0%
Total des produits des activités ordinaires	39,2	25,0	56,8%
Charges des prestations d'assurance	(22,2)	(3,9)	469,2%
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	(3,4)	(11,0)	-69,1%
Autres produits et charges opérationnels courants	(11,0)	(7,9)	39,2%
Total autres produits et charges	(36,6)	(22,8)	60,5%
Résultat opérationnel courant	2,6	2,2	18,2%
Ratio combiné net	88,3%	62,5%	+25,8 pts

Le chiffre d'affaires a augmenté de 52,4% par rapport à 2021, pour atteindre 37,5 millions € au 31 décembre 2022.

Les produits des placements atteignent 1,7 millions €, en augmentation par rapport à 2021, et sont commentés au paragraphe 1.4.6.

Les charges des prestations d'assurance, d'un montant de 22,2 millions €, sont en hausse de 469,2% par rapport à l'année dernière. Cette hausse est en lien avec la tendance observée sur le chiffre d'affaires et par le retour à la normale du taux de sinistralité après des taux historiquement bas observés ces deux dernières années.

Le résultat net des cessions en réassurance présente un solde négatif de -3,4 millions €, contre un solde négatif de -11,0 millions € en 2021.

Les autres produits et charges augmentent de 39,2% par rapport à l'année dernière, cette augmentation s'explique par l'augmentation des charges de personnel, en lien avec les mesures anti inflation et l'attribution de bonus, des commissions World Program et des commissions de courtage.

Le ratio combiné net s'établit à 88,3%, en hausse de 25,8pts par rapport à l'année dernière.

En conséquence, le résultat opérationnel courant de 2022 correspond à un gain de 2,6 millions €, contre 2,2 millions € en 2021.

1.6 Trésorerie

Fin décembre 2022 la trésorerie est essentiellement détenue en euros, la région dans laquelle le Groupe exerce majoritairement son activité étant la zone euro.

Les annexes aux comptes consolidés contiennent le tableau sur les flux de trésorerie et la Note 12 « Trésorerie et équivalents de trésorerie ».

1.7 Financement

Les emprunts externes du Groupe et ses filiales au 31 décembre 2022 consistent en une ligne de crédit bancaire AAREAL Bank, des découverts bancaires et des engagements à terme envers les clients nés des sûretés réelles reçues

Les informations de cette section viennent en complément de la Note 17 « Dettes de financement » contenue dans les annexes aux comptes consolidés.

1.8 Ratio économique Solvency II (non audité)

1.8.1 Euler Hermes a mis en place son propre modèle interne

Euler Hermes, membre de Allianz Group a reçu l'autorisation de la BaFin (le régulateur principal de Allianz Group) après l'examen et la proposition des régulateurs locaux NBB (National Bank of Belgium) pour Euler Hermes SA d'utiliser un modèle interne au lieu du modèle standard pour estimer le besoin de capital de solvabilité.

Euler Hermes a choisi d'utiliser un modèle interne pour les raisons suivantes :

- malgré une représentation adéquate du risque (risque ordinaire et non ordinaire, récession/événements provoquant des sinistres importants), la calibration des composants actuariels ne représente pas le profil de risque d'Euler Hermes.
- la formule standard ne permet pas la diversification géographique entre les régions alors que Euler Hermes considère que les différentes régions prises en comptes ne sont pas corrélées.
- la formule standard ne permet pas de prendre en compte les mesures de gestion inscrites dans les polices d'assurance-crédit commerciales au travers desquelles Euler Hermes gère son risque.
- le modèle standard est basé sur les primes acquises ce qui n'est pas le paramètre de risque adéquat de l'activité d'Euler Hermes.

Certaines autres sociétés d'assurance du Groupe, par exemple Euler Hermes Poland et les joint-ventures dans le scope de Solvabilité II, n'ont pas pu être intégrées au modèle interne en raison de leur taille et/ou du poids de leur passé. Euler Hermes utilise soit le modèle standard soit une approche déduite en retirant du ratio de solvabilité d'Euler Hermes en tant que groupe, d'une part les fonds propres et d'autre part les fonds propres requis.

De plus, Euler Hermes inclut dans le scope de calcul du ratio de solvabilité une filiale régulée en tant qu'activité bancaire (Euler Hermes Crédit France) et une filiale de gestion d'actif (Euler Hermes Asset Management).

Enfin, Euler Hermes a établi un cadre solide de gestion du risque de l'entreprise et des procédures de reportings en accord avec les directives de Solvabilité II.

1.8.2 Le ratio économique Solvabilité II au 31 décembre 2022

Le ratio économique Solvabilité II s'obtient en divisant les Fonds Propres Éligibles par le Capital de Solvabilité Requis. Il atteint 185% après le paiement d'un dividende ordinaire de 60 millions € au titre de l'exercice 2022, qui doit être approuvé par l'assemblée des actionnaires.

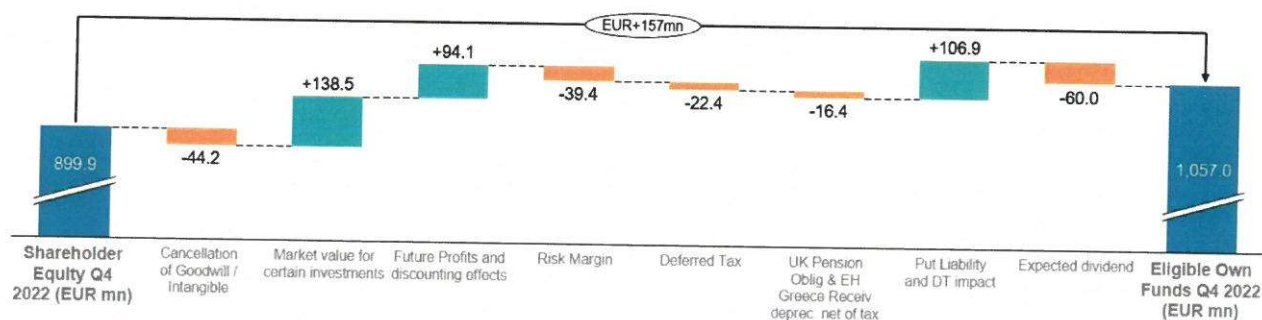
(en millions €)	Au 31 décembre 2022
Fonds Propres Éligibles	1 057
Capital de Solvabilité Requis	573
Ratio économique Solvabilité II	185%

a) Fonds Propres Éligibles :

Les Fonds Propres Éligibles s'élèvent à 1 057 millions € au 31 décembre 2022. Ils se composent principalement de Fonds Propres de niveau 1 (96,0%). Euler Hermes n'a pas d'effet de levier et n'utilise aucun Fonds Propres complémentaires.

Annexes aux comptes consolidés

Le rapprochement entre le capital IFRS d'Euler Hermes SA et les Fonds Propres Solvabilité II se présente comme suit :



L'annulation d'actifs incorporels à hauteur de -44,2 millions € concerne d'une part un goodwill d'un montant de -5,7 millions € et d'autre part des actifs incorporels d'un montant de -36,3 millions €.

La valeur de marché de placements déterminés, d'un montant de 138,5 millions €, provient essentiellement des contributions de l'OPCI, de EH Pologne et de Patrimonia.

L'option de rachat des minoritaires de l'OPCI EH Real Estate, comptabilisée pour 110 millions € en diminution des capitaux propres de EH SA, est retraitée à sa juste valeur à hauteur pour 106,9 millions € dans les fonds propres Solvabilité II, puisque sous ce périmètre le rachat a pour contrepartie une augmentation de 40% de la participation au sein de l'OPCI EH Real Estate.

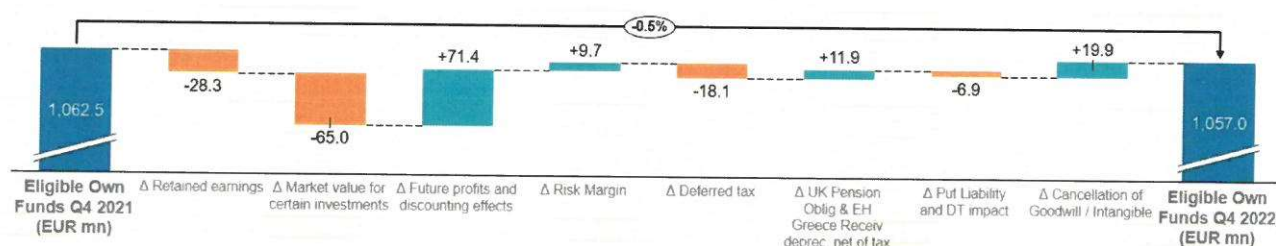
Annexes aux comptes consolidés

b) Variation des Fonds Propres Éligibles :

Les Fonds Propres Éligibles ont diminué de 5,5 millions € au cours de 2022, passant de 1 063 millions € (Q4 2021) à 1 057 millions € au 31 décembre 2022.

Les principaux éléments permettant d'expliquer cette variation sont les suivants :

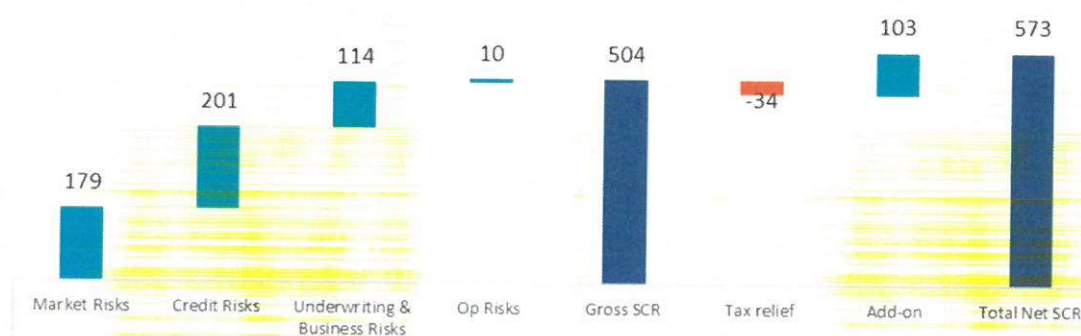
- L'impact positif des bénéfices futurs s'élève 71,4 millions €. Il est principalement lié à la baisse du ratio combiné et l'évolution des courbes de taux ;
- La variation positive des obligations de retraite britanniques s'élève 11,9 millions € ;
- Un impact positif sur la variation de la marge de risque pour 9,7 millions €, principalement en raison de l'évolution des provisions,
- La variation négative de la valeur de marché de placements déterminés s'élève à -65 millions €. Elle s'explique principalement par la baisse de la juste valeur de Euler Hermes Crédit (-58 millions €) ;
- Le dividende programmé de 60 millions € ;
- L'impact de la dette liée à l'option de -110 millions € en réserves est compensé par le retraitement dans MVBS pour 106,9 millions €, ce dernier montant étant la valeur de marché du put au 31 décembre 2022.



c) Capital de Solvabilité Requis:

Le Capital de Solvabilité Requis (« SCR ») a diminué de 36 millions € (soit de 5.9%), passant de 609 millions € (Q4 2021) à 573 millions € au 31 décembre 2022.

Contributions to SCR at 4Q2022 :



Evolutions compared to 4Q2021 :



Annexes aux comptes consolidés

Le principal moteur de la variation a été la baisse du capital add-on, elle résulte de la reconnaissance de l'excédent du fonds de pension britannique.

L'augmentation de l'absorption par les impôts différés, le recalibrage du risque opérationnel et la diminution de l'exposition à la réassurance ont également contribué à la diminution du risk capital.

Ces effets ont été partiellement compensés par une augmentation des risques de marché en raison de la volatilité du marché et des risques de souscription et de réserve en raison d'une augmentation des provisions pour sinistres et d'une augmentation de la volatilité des rachats et des coûts.

1.9 Perspectives

Après une année tumultueuse, les prévisions tablent sur une croissance ternie en 2023, suivie de trajectoires de reprise différentes selon les pays en 2024. La croissance mondiale devrait ralentir à +1,4 % en 2023 (après +2,9 % en 2022) et se redresser légèrement à +3,1 % en 2024, avec des divergences importantes entre les pays. Les économies avancées enregistreront une légère récession de -0,1 % en 2023 (après une croissance de +2,5 % en 2022), suivie d'un rebond vers une croissance inférieure au potentiel de +1,5 % en 2024. L'Europe traversera non sans difficultés la crise énergétique en cours, tandis que la reprise américaine est contrainte par des politiques publiques prudentes. Au sein des marchés émergents, la croissance devrait rester stable en 2023 à +3,3 % – principalement soutenue par la réouverture de la Chine, tandis que la plupart des autres pays émergents devraient ralentir en raison de vents contraires externes et internes. Un rebond à +4,3% est attendu en 2024, soutenu par le pivot politique ainsi que la reprise de la demande chinoise.

L'évolution de la réponse politique à la crise énergétique et alimentaire actuelle façonnera les perspectives pour 2023. L'incertitude persistante concernant l'approvisionnement en gaz et les prix élevés de l'électricité et des denrées alimentaires pèseront sur le sentiment des consommateurs et des entreprises, entraînant des à-coups dans la dynamique de croissance en raison d'effets de confiance négatifs de plus en plus ancrés. L'Europe est l'épicentre de la crise énergétique et, par conséquent, à court terme, l'impact négatif sera le plus prononcé, tandis que les risques restent clairement orientés à la baisse. À l'approche de 2024, l'ampleur de la crise du coût de la vie en Europe dépendra de la baisse des températures en hiver, de la résistance de la solidarité de l'UE et de l'efficacité avec laquelle les entreprises peuvent se sevrer du gaz russe ou passer à des intrants moins énergivores. Les centrales nucléaires françaises reviennent également sur le réseau plus tard que prévu initialement, ce qui complique "l'exercice d'équilibriste énergétique" actuel.

Les estimations prévoient que les prix de l'énergie restent élevés au cours des deux prochaines années. Les flux de gaz russe vers l'Europe via le gazoduc Nord Stream resteront probablement à zéro jusqu'au printemps, avec une faible probabilité de reprise des exportations à l'automne 2023 (potentiellement déclenchée par des pourparlers de paix entre l'Ukraine et la Russie). Un approvisionnement supplémentaire limité via le gazoduc de Yamal (via la Pologne) serait perçu comme un signal positif par les marchés. L'OPEP+ étant conservatrice et les volumes de GNL limités, l'offre devrait rester contrainte tant pour le pétrole que pour le gaz naturel. De plus, malgré un certain relâchement de la demande en raison de la récession mondiale prévue pour 2023 et de la destruction de la demande de gaz, nous pensons que les marchés resteront tendus et les prix élevés au cours des deux prochaines années. Nous prévoyons que les prix du pétrole atteindront en moyenne 92 USD/bbl en 2023 et 88 USD/bbl en 2024, tandis que les prix du gaz naturel TTF atteindront en moyenne 75 EUR/MWh en 2023 avant de se consolider légèrement à 60 EUR/MWh en 2024. Des risques à la hausse pourraient survenir (i) une récession plus douce, (ii) de nouvelles réductions d'approvisionnement de la part des producteurs ou (iii) des économies de gaz insuffisantes en Europe. Les risques à la baisse pourraient provenir (i) d'une récession plus dure et (ii) d'une transition énergétique plus rapide (grâce à une plus grande efficacité ou à une disponibilité accrue de l'électricité).

Le commerce mondial continue de ralentir à mesure que l'activité industrielle recule malgré l'assouplissement des contraintes du côté de l'offre. L'offre excédentaire dans le secteur manufacturier s'est aggravée depuis le troisième trimestre 2022, notamment en Europe. Les nouvelles commandes et les arriérés de travail sont à leur plus bas niveau depuis la pandémie en 2020. Ainsi, le secteur manufacturier devrait rester en récession en 2023 en raison d'une baisse de la demande, principalement pour les industries axées sur la consommation, et d'un processus de déstockage plus prononcé de la part des entreprises. Dans les secteurs où l'offre excédentaire est la plus élevée. La plus grande baisse est attendue dans les secteurs cycliques comme la construction, les biens de consommation (électronique, équipement de la maison, etc.) et le commerce de détail. Les chaînes d'approvisionnement continuent de se normaliser, soutenues par le ralentissement de la demande et la réouverture de la Chine. Les taux de fret sont revenus près de leurs niveaux d'avant la pandémie. La récession manufacturière, la poursuite de la lente reprise du commerce des services et une correction des pressions sur les prix signifient que nous nous attendons à ce que le commerce mondial de biens et services ne progresse que de +0,9 % en volume en 2023 (après environ +4 % en 2022). Une légère reprise devrait être possible en 2024, les échanges mondiaux de biens et services progressant de +3,9% en volume.

L'inflation restera inconfortablement élevée à court terme, s'établissant en moyenne à 6,4 % au niveau mondial en 2023 avant de redescendre à 3,9 % en 2024. Elle devrait rester forte au cours des prochains trimestres (malgré de forts effets de base désinflationnistes en 2023), avec l'inflation sous-jacente restant plutôt persistante cette année. Par exemple, dans la zone euro, les prix de l'énergie devraient encore expliquer environ un tiers de l'inflation totale contre près de 50 % en 2022. Outre la contribution moindre des chaînes d'approvisionnement et une contribution négative de la demande et de la politique monétaire, un euro plus fort devrait réduire l'inflation d'environ -1pp en 2023-24. Dans les économies avancées, nous prévoyons que l'inflation atteindra 4,7 % en 2023 (contre 7,4 % en 2022). Les pressions salariales continues couplées à des prix énergétiques et alimentaires toujours élevés maintiendront l'inflation à 2,4 % jusqu'à fin 2024, en particulier en Europe. L'inflation dans les marchés émergents diminuera à seulement 8,5 % (contre 10,4 % en 2022) et restera élevée à 5,9 % en 2024. Des facteurs structurels (dont la démographie) maintiendront les marchés du travail tendus malgré la récession prévue, et le soutien des politiques publiques empêchera des ajustements plus importants dans la demande et donc une désinflation plus forte, notamment pour les services. Du côté des biens, la déflation importée de Chine devrait commencer à être plus visible à partir de début 2023. Cela devrait réduire d'au moins -0,5 pp l'inflation aux États-Unis, dans la zone euro et au Royaume-Uni, et soutenir un ajustement à la baisse des anticipations d'inflation.

Annexes aux comptes consolidés

Les banques centrales restent déterminées à lutter contre l'inflation, mais les prévisions prévoient un ralentissement du cycle de hausse de taux dans les mois à venir. Compte tenu de la persistance de l'inflation sous-jacente, les taux dans les économies avancées resteront à des niveaux élevés plus longtemps et un pivot moins ambitieux en 2023 malgré la récession. Cependant, au début de 2023, l'orientation monétaire restrictive risque de devenir de plus en plus politisée, car les banquiers centraux devraient continuer à donner la priorité à la lutte contre l'inflation plutôt qu'au soutien de la croissance. Ce sera le test ultime pour leur indépendance. Cela limitera également le rythme auquel ils dénoueront l'assouplissement quantitatif. La réduction proactive du bilan de la réserve fédérale américaine continue de renforcer la position restrictive, mais il est peu probable qu'elle s'accélère pour empêcher de nouvelles pressions à la hausse sur les taux à long terme et potentiellement alimenter de nouveaux pics de volatilité sur le marché du Trésor américain. Dans la zone euro, le potentiel risque de fragmentation dû à la hausse des spreads souverains périphériques limitera les possibilités d'un resserrement quantitatif rapide.

Malgré les incertitudes induites par la crise en Ukraine et les sanctions sur la Russie par les pays occidentaux et l'environnement macroéconomique, Euler Hermes a observé une solide croissance de son chiffre d'affaires en 2022, principalement lié à la reprise du chiffres d'affaires des assurés, ce dernier constituant la base de calcul des primes. A fin 2022, un retournement du niveau très bas des sinistres observé ces dernières années apparaît, et les prévisions démontrent un retour à la normale tant en fréquence qu'en matérialité en 2023. Cette hausse de la sinistralité a été anticipée et couverte par un renforcement des provisions sur sinistres et un dispositif de réassurance adapté.

1.10 Informations non financières

La déclaration non financière consolidée pour le groupe établi en Allemagne par la société mère Allianz Group anticipe les exigences de la transposition en droit allemand de la directive européenne 2014/95/UE relative à la publication d'informations extra-financières par les entreprises en présentant le modèle d'affaire, les principaux risques ainsi que les politiques et indicateurs y répondant. Cette déclaration est annexée au présent rapport.

A ce titre, la filiale belge d'Allianz Group (Euler Hermes SA) est exemptée d'établir et de publier une déclaration non financière étant donné que sa société mère Allianz Group, constituée dans un Etat membre de l'Espace économique européen (EEE), a établi et publié, en dehors de la Belgique, une déclaration non financière consolidée pour le groupe, dont la filiale concernée (Euler Hermes SA) fait partie et est reprise dans le périmètre de consolidation. La filiale belge (Euler Hermes SA) fait partie du groupe et est reprise dans le périmètre de consolidation du groupe. Considérant que les informations non-financières publiées au niveau du Groupe sont en ligne avec la directive européenne précitée, Euler Hermes SA a respecté les dispositions du Code des sociétés (article 3:6, §4 pour le rapport de gestion sur les comptes annuels et article 3:32, §2 pour le rapport de gestion sur les comptes consolidés) en cette matière.

1.11 Autres mentions légales

Conformément à l'article 3:32 du Code des sociétés et des associations, les éléments non mentionnés dans le présent rapport de gestion sur les comptes consolidés d'Euler Hermes SA au 31 décembre 2022 peuvent être consultés soit dans les annexes desdits comptes consolidés, soit dans le rapport de gestion sur les comptes annuels statutaires au 31 décembre 2022 présentés à l'assemblée générale du 10 mai 2023.

Il s'agit des éléments suivants :

Article 3:32, § 1^{er}, 1° du Code des sociétés et des associations :

« [...] une description des principaux risques et incertitudes auxquels l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation sont confrontées » ;

Article 3:32, § 1^{er}, 4° du Code des sociétés et des associations :

« [...] des indications relatives aux activités en matière de recherche et de développement » ;

Article 3:32, § 1^{er}, 5° du Code des sociétés et des associations :

« en ce qui concerne l'utilisation des instruments financiers par la société et lorsque cela est pertinent pour l'évaluation de son actif, de son passif, de sa situation financière et de son résultat :

- les objectifs et la politique de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation en matière de gestion des risques financiers, y compris leur politique concernant la couverture de chaque catégorie principale des transactions prévues pour lesquelles il est fait usage de la comptabilité de couverture, et
- l'exposition de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation au risque de prix, au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de trésorerie ; »

Article 3:32, § 1^{er}, 6° du Code des sociétés et des associations :

« [...] la justification de l'indépendance et de la compétence en matière de comptabilité et d'audit d'au moins un membre du comité d'audit de la société consolidante. »

Bruxelles, le 6 avril 2023

Madame Aylin Somersan Coqui
Présidente du Comité de Direction

Monsieur Loeiz Limon Duparcmeur
Administrateur exécutif
(Membre du comité de direction et administrateur)

